

land



N°22 · 30.05.2025 · 72. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Im Schatten der Rentenreform

Die Krankenkasse leert sich. Der Staat soll helfen. Und die „andere“ Gesundheitspolitik von CSV und DP?

Spitzenbeamte des Finanzministeriums vor der Krankenkassen-Quadripartite
© Sven Becker

S. 3

Justice attendue

La jurisprudence en droit de la presse à un tournant face aux procès-baillons

S. 5

News aus der Fräschegaass

Ein Dreivierteljahr wurde in Bettendorf über die Nordstad-Fusion diskutiert. Wie haben die Einwohner das Polit-Chaos erlebt?

S. 7

WIRTSCHAFT

Small is beautiful

La course au gigantisme dans les grandes surfaces a été mise en pause. Les grandes enseignes cherchent à développer leur réseau déjà très dense

S. 10

FEUILLETON

En mode majeur

Les musiciens de jazz du Luxembourg s'exportent, portés par des ambitions personnelles et des soutiens publics

S. 16



6,50 €

Micro-Macron

IIII Bernard Thomas

« Luc Frieden se gardera de dévoiler ses intentions [concernant la réforme des retraites] lors de l'état de la nation. À quelques semaines de leur grande mobilisation, le gouvernement ne fera pas un tel cadeau aux syndicats », écrivait le Land quatre jours avant le discours du Premier ministre. La prévision s'est révélée fausse. Le timing choisi par Luc Frieden a déconcerté jusque dans sa propre majorité. Alors que les syndicats s'inquiétaient du succès de leur manifestation du 28 juin, le Premier leur a offert, malgré lui, un puissant remontant. Ses annonces sur les retraites ont créé un nouveau fait accompli et ouvert un autre front social. Alors que cette dernière onde de choc se propage encore, voici que le Conseil d'État va publier, mardi prochain, ses très attendus avis sur le travail dominical et les horaires d'ouverture. En cas d'oppositions formelles, les rapports de forces intra-CSV changeraient en faveur du chef de fraction Marc Spautz, au détriment du ministre Georges Mischo.

Plutôt qu'une stratégie politique, Luc Frieden adopte une posture. Elle rappelle celle de Macron. Le Premier ministre a souvent exprimé son admiration pour le Président français, allant jusqu'à qualifier de « courageuse » la décision de ce dernier de dissoudre l'Assemblée nationale (en fait une énorme bétise). Comme le président « jupitérien », le « CEO » joue son crédit sur une réforme des retraites impopulaire. Comme lui, il pourrait sous-estimer les capacités de mobilisation des syndicats et de la société civile. Le 14 mai, exténué et irrité par plus de huit heures de débats, Luc Frieden répondait aux questions de l'opposition par une série d'improvisation off script. Il s'est vite fourvoyé dans les détails sur la réforme des retraites, accumulant les approximations techniques et les gaffes politiques. Martine Deprez paraissait bien embêtée à devoir assurer à la va-vite le service après-vente, rebaptisant les annonces précoces en « Stoussrichtungen ». Frieden a beau vanter sa réforme comme « bien équilibrée », cela crève les yeux : Les mesures frappent uniquement les salariés. Recommandée par l'OCDE, une hausse des cotisations aurait aidé à faire passer la pilule. Mais elle reste une ligne idéologique que le CSV et le DP sont décidés (pour l'instant) à ne pas franchir, au nom de la « compétitivité » et du « méi Netto vum Brutto ».

Luc Frieden ne comprendrait-il rien à la politique, comme disait l'autre ? Peut-être. Mais derrière les maladresses, il y a une cohérence idéologique. Les franges plus radicales du patronat rêvent depuis longtemps de rompre le consensus social-démocrate (ou chrétien-social ou social-libéral) pour enfin lancer des « réformes structurelles ». Luc Frieden privilégie une approche de la confrontation pour imposer ses visions politiques. Or, c'est avec des troupes bigarrées qu'il va devoir affronter un front syndical OGBL-LCGB plus soudé que jamais. (La CGFP se tâte encore quant à une participation à la manif, et annonce faire part de sa « réplique claire » mardi.)

Au sein de la majorité, certains cherchent à désamorcer une situation qu'ils savent explosive. Les critiques commencent à enfler au sein du CSV. Au dernier comité national, relate le Tageblatt, plusieurs intervenants auraient reproché une communication « pas optimale ». Plutôt que de foncer « mam Kapp duerch d'Mauer », on ferait mieux de chercher un terrain d'entente avec les partenaires sociaux. « Ce fut une réunion agréable », relativise Frieden face au Quotidien. « Comme toujours, il existe différents avis sur différents sujets. » Pendant ce temps, les libéraux essaient de sauver les formes et de se profiler comme la conscience sociale de la coalition. Dans le dernier « Background » de RTL-Radio, la présidente du DP, Carole Hartmann, a répété ad nauseam qu'il fallait « refaire un pas » en direction des partenaires sociaux, ceux-là même « qui financent le système ». Il n'y aurait pas de « fäerdeg ficeléierte Reform-Pak », mais uniquement des « Basis-Elementer ». Il resterait encore matière à discussion, assurait la députée-maire epternacienne samedi.

La veille, l'OGBL et le LCGB avaient pourtant douché les espoirs, annonçant le boycott du « pseudo-dialogue » et jurant ne plus retourner à la table des négociations. À moins que ce soit dans le cadre d'une Tripartite (avec un grand T), où il faudrait trouver « un consensus global » allant de la réforme des retraites au droit du travail. Si leur manifestation est un succès (c'est-à-dire si elle mobilise plus de 10 000 personnes), les syndicats se retrouveront en position de force. C'est un scénario plausible que le gouvernement ne paraît pas avoir pris en compte. Bref, on ne voit plus de sortie de crise sans que l'une ou l'autre partie ne perde la face. Ce qui est le contraire du modèle luxembourgeois. ●



Politi





Sven Becker

Großes Aufgebot zur Quadripartite. Der Finanzminister mit seinem Ersten Regierungsrat Luc Feller, hinter ihm IGF-Direktor Nima Ahmadzadeh. Die Sozialministerin mit IGSS-Direktor Thomas Dominique



Sven Becker

ilk



Sven Becker

CNS-Verwaltungs-
ratsmitglieder Pitt
Bach (Mitte) und
Carlos Pereira
(rechts) vom OGBL

Im Schatten der Rentenreform

IIII Peter Feist

Die Krankenkasse leert sich. Der Staat soll helfen. Und die „andere“ Gesundheitspolitik von CSV und DP?

Am Dienstag voriger Woche war der Generaldirektor der Hôpitaux Robert Schuman im *RTL-Radio*. Marc Berna erzählte dort, die Schuman-Spitäler hätten in Cloche d'Or eine Radiologie-Antenne betriebsbereit, seit Monaten schon. Mit IRM, Röntgen, Scanner, bald auch einem Mam-mografen. Doch alles liege still. Denn die Verhandlungen mit der CNS über „Pauschalen“ zur Finanzierung solcher Antennen liefen noch. Zwei Jahre diskutiere der Kranken-hausverband FHL, deren Vizepräsident Berna ist, nun schon mit der CNS. „Viel weitergekommen“ sei man nicht.

Der Radio-Auftritt ausgerechnet am Dienstag voriger Woche war vielleicht kein Zufall. Am Tag danach lud Gesundheits- und Sozialministerin Martine Deprez (CSV) zur Frühjahrssitzung der Krankenkassen-Quadripartite ein. Mit anschließender Pressekonferenz – und Gelegenheit zur Nachfrage, wieso es nicht vorangeht in einer so sen-siblen Angelegenheit wie „IRM“. Weil Deprez am Vormit-tag desselben Tages auch eine Pressekonferenz zur Ren-tenreform gab, wurde sie schon dort nach der Radiologie in Cloche d'Or gefragt. Nach der Quadripartite wieder. Jedesmal sagte sie, „alle Details“ in Erfahrung bringen zu wollen, dann gebe es eine Stellungnahme von ihr. Acht Tage später, bis zum Redaktionsschluss dieses Artikels, gab es noch immer keine.

Kein Wunder: Die Pauschalen sind ein technisches Thema. CNS und Krankenhausverband reden darüber im Rahmen ihrer Tarifautonomie. Nicht viel mehr könnte die Minis-terin sagen. Es sei denn, sie fände wie ihr Vorgänger im Sécu-Ressort, Claude Haagen von der LSAP, dass alles zu lange dauert. Und würde die Pauschalen dekretieren wie Haagen vor drei Jahren einen Tarif für Psychotherapie. Das ist unwahrscheinlich. Die Pauschalen reichen hinein in die Krankenhausfinanzierung und sind von ganz anderem Kaliber als Honorare für Psychotherapeut/innen. Klar ist aber: Für Martine Deprez und die CSV sieht es nicht gut aus, wenn ein IRM still steht. Es sieht schlimmer aus als „sozialistische Planwirtschaft“, die nicht für genug IRM Sorge, wie die CSV im Wahlkampf behauptet hatte.

Mit diesem Widerspruch muss Deprez sich im Gesund-heitsressort ganz allgemein herumschlagen. Sie hat einiges angekündigt. Die Gesundheitsversorgung will sie „konse-quent vom Patienten her“ denken. Will besser vernetzen, was es gibt – Kliniken, Arztpraxen und andere Akteure. Will einen digitalen Informationsaustausch zwischen ihnen allen, ähnlich wie im Vorbild-Land Dänemark. Und eine Prävention, die besser funktioniert als bisher. All das klingt gut, aber das wollten die vorige Regierung und Paulette Lenert (LSAP) eigentlich auch. Schon Lenert hatte Däne-mark bereist. Ihr Problem war, dass ihr vor lauter Co-vid-Management keine Zeit blieb, einen richtigen Plan

aufzustellen; zu sagen, was sie wollte und was nicht. Erst im Wahlkampf machte sie Pläne publik, die dann wie Wahlkampfbeiträge aussahen. Und wie „Planwirtschaft“.

Martine Deprez' Problem ist, dass die Wahlkampfaussagen ihrer Partei sich anhörten wie „mehr Markt“, sogar viel mehr Markt. Die CSV werde „die Privatinitiative freisetzen“, versprach der damalige gesundheitspolitische Sprecher ihrer Fraktion, Claude Wiseler. Doch was im Koalitions-vertrag der Regierung steht, ist nicht viel weniger sozialis-tisch als die Programme der Regierungen mit LSAP-Be-teiligung waren. Luxemburgs Gesundheitssystem ist öffentlich finanziert. Darin mehr Privatinitiative zuzulas-sen, wird Geld kosten. Martine Deprez erlebt das gerade.

Im Jahr 2028 bei null

Vergangene Woche bei der Quadripartite saß CSV-Finanz-minister Gilles Roth mit am Tisch. Hatte seinen Ersten Regierungsrat Luc Feller mitgebracht und Nima Ahmad-zadeh, den Direktor der Generalinspektion der Finanzen. Sie wollten sich anhören, was die Vertreter von Patronat und Gewerkschaften, die die Krankenversicherung der CNS mehrheitlich führen, sich als Staatsbeitrag zur Sanierung der Kasse vorstellen können. Die könnte 2028 leer sein, ganz leer. So steht es in Gilles Roths Mehrjahreshaushalt 2025 bis 2028.

Weil der Mehrjahreshaushalt schon publik war, als die Quadripartite im November zusammenkam, musste Mar-tine Deprez sich damals von OGBL und LCGB anhören, sich um die Krankenversicherung zu kümmern, sei wich-tiger als eine Rentenreform bei 27 Milliarden Euro in der Rentenreserve. Politisch sind Renten und Krankenkasse schwer zu trennen. Als die Gewerkschaftler im November nachschoben: „Wenn wir so weitermachen, müssen die Krankenkassenbeiträge erhöht werden, und das wollen wir nicht“, fühlte die Ministerin sich provoziert. Weil sie zum Thema Rentenreform gesagt hatte, es sei keine gute Idee, gleich von Beitragserhöhungen zu reden. Doch auf die Gesundheits-Ankündigungen im Koalitionsvertrag kam die November-Quadripartite auch zu sprechen. Da fanden Gewerkschaften und Unternehmerdachverband UEL zu einer regelrechten Sozialpartnerschaft zusammen. Nach dem Motto: *Mir Patronen a mir schaffend Leit sollen eppes bezuelen, wat de Staat gären hätt!* Also müsse die Regierung sagen, welche Gesundheitsprojekte die Staats-kasse tragen soll. Und was sie, abgesehen davon, beitragen werde, um die Krankenkasse vor der Pleite zu bewahren.

Klar ist das noch nicht. Im Raum steht, dass der Staat zum Beispiel die Geldleistungen für die insgesamt 20 Wochen Mutterschaftsurlaub (dieses Jahr voraussichtlich an die 163 Millionen Euro) und für die Arbeitsbefreiung schwan-gerer und stillender Frauen (48 Millionen) übernehmen könnte. Wenigstens einen Teil davon. Oder die Ausgaben für familienbedingten Urlaub (33 Millionen Euro). Und die 20-Prozent-Beteiligung der Krankenversicherung an Klinik-Neubauten. Weil das Abschreibungen sind, sind sie schwer zu beziffern und können von einem Jahr zum an-deren differieren.

Insgesamt sind es hohe Millionenbeträge. Mutterschafts-ausgaben und Baukosten-Prozente hatte Martine Deprez bei der Quadripartite im November selber ins Spiel gebracht. Beim Treffen vorige Woche sollte es darüber eigentlich

[...]

Die Wahlkampfaussagen der CSV hörten sich nach „mehr Markt“ an, sogar nach viel mehr Markt

[Fortsetzung von Seite 3]

Klarheit geben. Fünf Monate lang wurde in einer Arbeitsgruppe mit Deprez darüber diskutiert, wie sich die „Trajektorie“ der Krankenkassenfinanzen, die im Moment nach unten zeigt, umkehren lassen soll. Zwischen 2025 und 2028 würde die CNS rund eine Milliarde Euro brauchen, um nicht ins Minus zu rutschen. Was ungefähr so viel ist wie ein Fünftel eines Jahresbudgets. Also eine Menge Geld.

Ob man dem näher kam, lag vergangenen Mittwoch im Aufge des Betrachters. „Wir haben gut gearbeitet“, sagte UEL-Direktor Marc Wagener nach der Quadripartite dem *Land*. Gewerkschafts- und Patronatsvertreter in der CNS hätten eine Liste mit 30 Maßnahmen vorgestellt. Nicht nur mit Wünschen nach Staatsbeiträgen. Sondern zum Beispiel auch, dass man doppelte Verschreibungen verhindern will, die es offenbar gibt. Oder dass Krankenkasse und Pflegekasse gelegentlich zweimal dasselbe bezahlen.

„Wir haben gar nicht gut gearbeitet“, meinte dagegen der stellvertretende LCGB-Generalsekretär Christophe Knebler. Fünf Monate Treffen in einer Arbeitsgruppe – und am Ende habe die Sozialministerin noch immer nicht sagen können, was die Staatskasse tragen werde. Stattdessen den Finanzminister zur Quadripartite mitgebracht. Gilles Roth habe jovial gesagt: „Kommt mal zu mir, dann reden wir über alles.“ Knebler fand das nicht lustig. UEL und Gewerkschaften hätten ihre Vorschläge gemacht. Nur die dritte Partei, die Regierung, wolle noch immer „schauen, was sich machen lässt“.

Was sich „machen lässt“, müsste der Finanzminister bis zum nächsten Staatshaushaltentwurf im Oktober wissen. Und für 2026 reicht das Geld der CNS wahrscheinlich noch. Die Finanzierungsregeln der Krankenversicherung sind „sehr trivial“, meinte CNS-Präsident Christian Oberlé vor drei Jahren. Der einzige Maßstab ist, ob sich eine Reserve von mindestens zehn Prozent der Jahresausgaben halten lässt. Solange das klappt, besteht im Grunde kein Handlungsbedarf. Erst wenn es nicht mehr zu funktionalisieren droht, müsste eine Quadripartite die Beiträge erhöhen, die Leistungen kürzen, die Eigenbeteiligungen anheben, und zwar kurzfristig. Wahrscheinlich müsste es im Herbst 2026 geschehen, damit alles 2027 in Kraft tritt. Oder man findet doch Wege, es zu verhindern. Und entscheidet beizeiten, was sich machen lässt. Also jetzt.

Kranken- und Rentenkasse

Um der politischen Schadensbegrenzung willen müsste der Regierung daran gelegen sein. 2026 dürfte die Rentenreformdebatte ihren Höhepunkt erreichen, 2027 vielleicht noch nicht abgeschlossen sein. Nebenher noch eine Krankenkassendebatte führen zu wollen, wäre kühn. Gar nicht zu reden von den Neuerungen, die im Koalitionsvertrag stehen, Geld kosten werden und bis dahin politisch vielleicht kein Thema sein können. Koalitionspartner DP fürchtet das schon. In der Debatte im Parlament die Erklärung zur Lage der Nation beklagte DP-Präsidentin Carole Hartmann vor zwei Wochen, dass Premier Luc Frieden nichts zur „Santé“ gesagt hatte. Nichts über eine bessere Versorgung außerhalb der Krankenhäuser, über Centres médicaux, Chirurgie auch außerhalb der Kliniken, Radiologie natürlich und Ärztegesellschaften. Dem *Land* sagte Hartmann anschließend, nach den Kammerwahlen hätten CSV und DP „gerade zum Thema Gesundheit sehr schnell zueinander gefunden“. Zeit zum Handeln sei jetzt. Änderungen brauchten Zeit.

Aber die Finanzprobleme der CNS sind eben nicht nur konjunkturelle, weil die Beschäftigungsentwicklung und damit die der Beitragszahler eingebrochen ist. 2024 lag der Arbeitsplatzzuwachs bei nur einem Prozent, war damit der niedrigste seit 2009. Für dieses Jahr ging das Stater in seiner letzten Schätzung von 1,4 Prozent aus und für 2026 von 2,2 Prozent. In den vergangenen zwei Jahrzehnten lag der Jahresdurchschnitt bei drei Prozent.

Die Probleme sind auch strukturelle. Seit 2018 wachsen die Ausgaben schneller als die Einnahmen und die Reserve schrumpft. Dass 2024 das Defizit der Krankenversicherung mit 25,8 Millionen Euro wahrscheinlich kleiner ausfiel als die im Herbst geschätzten 37,9 Millionen und dieses Jahr statt 160 Millionen wohl nur 130 Millionen betragen wird, ändert nicht viel an der Struktur der Ausgaben. Für Kinesitherapie könnten sie dieses Jahr um elf Prozent steigen. Für Medikamente in Apotheken um acht Prozent, in Spitälern um elf Prozent. Nur zum Beispiel, und das sind Trends, die schon seit Jahren bestehen. Über alles nehmen die Ausgaben seit 2023 um zehn Prozent jährlich zu. Für neue Ausgaben ist da kein Platz. Die Generalinspektion der Sozial-

Besonders sensible
Angelegenheit: IRM



Sven Becker

Die Kinesitherapie
gehört seit Jahren zu
den stärksten
Kostentreibern für
die CNS



Der gesundheitspolitische Stillstand stört den Koalitionspartner. Vor zwei Wochen erinnerte DP-Präsidentin Carole Hartmann daran, dass CSV und DP nach den Wahlen zum Thema „Santé“ doch „besonders schnell zueinander gefunden“ hatten

versicherung warnte davor in ihrem Bericht an die Quadripartite im November und riet zur „prudence face à toute initiative de changement structurel, même mineur, dans l'organisation de l'assurance maladie“.

Eigentlich ist die Lage so verzwickelt und komplex, dass eine größere Reflexion angebracht wäre. Über die Rolle, die alle Akteure im System spielen sollen und wieso; wie man sie finanziert und wie viel Staat und wie viel Markt gelten sollen. Nötig ist das seit vielen Jahren. Ob es nun passieren wird, ist unklar. CSV und DP haben im Koalitionsvertrag eine „Strategie“ aufzustellen vereinbart. Noch ist davon keine Rede; zunächst soll die Krankenversicherung stabilisiert werden. Im Moment geschieht das auch, indem an den Honorartarifen für die Dienstleister gepart wird. Alle zwei Jahre werden sie angepasst, verhandelt die CNS dazu mit den Dienstleistergruppen. Diesmal gewährt die CNS von dem, was an Aufbesserung möglich wäre, nur die Hälfte. Vielleicht ist das auch der Ansatz, mit dem sie über die Pauschalen zur Finanzierung von Spital-Antennen mit Radiologie verhandelt. Eigentlich hat jedes Spital seine Besonderheiten und will die in den Pauschalen gerne berücksichtigt sehen. Doch pauschal ist pauschal; das Geld ist knapp, also geht die CNS normativ vor. Gibt es keine gesundheitspolitischen Vorgaben, steigt die Kasse in die Rolle, Gesundheitspolitik über die Zuweisung von Geld zu machen.

Diesen Mittwoch beklagte der Ärzterverband AMMD sich über die Gesundheitspolitik. Und wünschte sich mehr Markt, wie CSV und DP das versprochen hatten: Ärztehäuser, Angebote außerhalb der Spitäler, Ärztegesellschaften. Warum Martine Deprez den Gesetzentwurf Paulette Lenerts über die Gesellschaften zurückgezogen hat, „versti mir bis haut net richtig“.

Aber vielleicht sind solche politischen Schritte nicht möglich, solange die Rentenreform sich zum Sozialkrach zu entwickeln droht und solange die Gesundheits- und Sozialministerin mit diesem Vorhaben in der Schusslinie steht. Dass OGBL und LCGB seit einer Woche eine Tripartite zu allen Themen verlangen, von den Kollektivverträgen bis hin zu den Renten, und solange an keinen „Tischen“ mehr teilnehmen, gilt auch für Martine Deprez' Arbeitsgruppen zu den Finanzen der CNS. ●



Sven Becker

Véronique Poujol,
salle d'audience
3.09, mardi

Justice attendue

IIII Pierre Sorlut

La jurisprudence en droit de la presse à un tournant face aux procès-baillons

« Le métier n’a jamais subi autant de pression qu’actuellement », fait valoir la journaliste Véronique Poujol mardi devant la seizième chambre correctionnelle. « Les procédures baillons sont un vrai problème pour toute la profession », a continué celle qui est poursuivie, au même titre que son employeur *Reporter.lu* et son rédacteur en chef, Christoph Bumb. Par voie de citation directe, le groupe immobilier Qubic accuse la journaliste de diffamation, de calomnie et d’injure pour un article publié le 10 juillet 2024. Titré, « Qubic, le promoteur condamné pour défaut de transparence », le texte révèle la non-publication de ses documents comptables au registre de commerce, sa condamnation pour ce manquement ainsi que des fausses informations destinées aux investisseurs. Un problème dans la mesure où cette société lève des capitaux privés pour financer des projets immobiliers au Luxembourg. Voilà ce qu’a relevé la substitut du procureur, Jennifer Nowak, mardi : « Le devoir de la presse, c’est d’avertir et d’attirer l’attention du public sur des faits dangereux dans l’économie, notamment la financiarisation de l’immobilier. »

Dans un réquisitoire résolument engagé pour la défense de la liberté de la presse, la représentante du ministère public a qualifié la publication de « travail de recherche consciencieux et d’intérêt public ». « L’article relate des faits précis, des éléments factuels vérifiables », a fait savoir la représentante du procureur. « L’article litigieux ne vise pas à jeter le discrédit sur Qubic Group, mais à avertir le public sur les risques liés au marché de l’immobilier, notamment à la suite de la faillite de Cenaro, et à souligner l’importance de la transparence et de la fiabilité des informations financières », a-t-elle insisté.

L’arroseur arrosé. Le ministère public demande la liquidation de la société qui porte plainte pour diffamation

D’ailleurs, Jennifer Nowak note que les derniers comptes publiés par Qubic, sa maison mère LR Invest et la filiale Corum Capital sont ceux de 2021 et que l’entreprise contrevient encore cette semaine à ses obligations de publication : « J’ai vérifié une dernière fois ce matin au registre de commerce ! » « Le ministère public a en conséquence décidé de l’ouverture de dossiers de liquidation judiciaire » à l’encontre de ces sociétés, informe la substitut principal. L’arroseur arrosé. Pas de réaction du côté de l’accusation, Qubic. Son avocat, Geoffrey Paris, avait déposé son mandat la veille. Contacté par le *Land*, le patron de Qubic et Corum Capital, Laurent Recouvreur dit avoir man-

daté un « autre avocat pour cette affaire » et évoque « un quiproquo concernant la transmission des pièces ».

Le groupe Qubic exige 100 000 euros de dommages et la suppression de l’article. Pour la substitut du procureur, ces demandes constituent « une entrave à la liberté de la presse ». Le montant est qualifié « d’exorbitant » par l’avocat de la journaliste. Stéphane Sunnen y voit un « indice probant du caractère vexatoire et qui peut laisser croire à un abus de droit ». Forte d’une expérience professionnelle de plus de trente années, Véronique Poujol a constaté que les instigateurs de procès baillons n’éprouvent « plus de gêne » à demander des montants élevés, évoquant un « harcèlement » et « du stress ». Via le principe de responsabilité en cascade, le journaliste (s’il est identifié) porte la responsabilité de l’article en justice.

Véronique Poujol détient sans doute le record de procès en diffamation dans la profession. La journaliste a été poursuivie par l’entrepreneur Flavio Becca pour des allégations liées à la couverture du « procès des montres ». Cette procédure initiée au pénal en février 2021 est en train de s’éteindre après deux passages devant la Cour de cassation. L’avocat Jean-Philippe Lahorgue a également saisi la justice (en citation directe) contre la journaliste, demandant 200 000 euros de préjudice moral. Il a été débouté et condamné à verser la somme de 2 250 euros d’indemnité de procédure à *Reporter*. L’avocat a fait appel. Le même média fait l’objet d’une procédure en diffamation par les crèches l’Enfant roi. L’instance est pendante. Un journaliste du *Land*, Bernard Thomas, est également visé par une procédure

intentée au civil par l’avocate Simone Retter. La procédure est en instance d’appel. Voilà pour les seuls procès en cours.

La semaine passée, le nouveau Procureur général d’État informait dans le *Land* de sa volonté de protéger autant que possible la liberté de la presse. John Petry demande notamment aux procureurs de rejeter les plaintes en diffamation contre des journalistes « si elles sont abusives ». Il leur enjoint aussi de se prononcer au fond de l’affaire « pour mettre en exergue l’importance de la liberté de la presse », y compris dans les procédures de citation directe.

La susstitut Jennifer Nowak se base cette semaine sur la jurisprudence de Strasbourg et resitue l’importance de la presse dans une société démocratique, le rôle des journalistes « dans l’animation du débat public et dans la communication d’informations, d’opinions et d’idées ». Elle souligne en outre les « risques particulièrement élevés » du travail des journalistes et leur exposition « de plus en plus souvent » à des « intimidations » et du « harcèlement ». « Véronique Poujol est à acquitter de l’ensemble des infractions mises à sa charge (...) au nom de la liberté de la presse, indispensable au fonctionnement d’un état de droit », conclut le substitut principal Nowak. Véronique Poujol demande aussi 5 000 euros de dommages, un « signal fort » pour dissuader de nouveaux procès-baillons. Son rédacteur en chef, qui estime entre 10 et 15 000 euros les frais d’avocats demandés pour chaque affaire, se félicite du soutien du parquet. Christoph Bumb plaide néanmoins pour une loi qui protège la profession. Les juges se prononceront le 17 juin dans cette affaire qui fera date. ●

B L O G

PERSONALIEN

Luc Frieden,

CSV-Premier, nutzte seine Rede am Dienstag in Aachen zum Karlspreis 2025 für einen (erneuten) Hinweis, dass die Regierung die *Fongenindustrie* verteidigen werde gegen Bestrebungen von Frankreich, sie nach Paris abzuwerben. Ginge es nach Frankreich, erhielte die schon vieldiskutierte EU-Kapitalmarktunion eine zentrale Kontrolle. Was Luxemburg nicht so streng sieht und damit für seinen Standort wirbt. Luc Frieden verpackte das in seiner Rede in einem Plädoyer für Wettbewerbsfähigkeit, mehr EU-Binnenmarkt und „Fortschritte“ in der Kapitalmarktunion. Wobei er Luxemburg an „vorderer Front“ agieren sehen möchte, denn: „Wir sind der führende Platz für die europäischen Kapitalmärkte.“ ^{PF}

Fernand Kartheiser,

ADR-Europaabgeordneter in der Fraktion der Europäischen Konservativen und Reformer (EKR), könnte kommenden Mittwoch wegen seiner politischen Gespräche in Moskau der Ausschluss drohen. „Bis jetzt bin ich noch in der EKR und kenne keine andere Entscheidung“, schrieb er dem *Land* auf die Frage, welche seine neue politische Heimat im Europaparlament werden könnte oder ob er unabhängig werden wolle. *RTL* hatte er am Montag gesagt, es gebe „ein Angebot einer anderen Fraktion“, er könne sich aber auch vorstellen, fraktionsloser Abgeordneter zu sein. ADR-Präsidentin Alexandra Schoos reagierte nicht auf die Frage, was die Partei bevorzugt. Dem *Wort* hatte sie gesagt, damit befasse die ADR sich „wenn es soweit ist“. Dabei dürfte ihr klar sein, dass eine Fraktionsmitgliedschaft

Kartheisers rechts von der EKR bei den Identitären oder den Patrioten der ADR in Luxemburg nicht dienlich wäre. ^{PF}

POLITIK

Datenaustausch

Der Regierungsrat stimmte am Freitag voriger Woche einem Gesetzentwurf zu, der für einen Datenaustausch zwischen Steuerverwaltung und Katasterverwaltung sorgen soll. Das sei nötig zur Umsetzung der Grundsteuerreform, informierte die Pressemitteilung nach der Sitzung knapp. ^{pf}

Besser retten

Die von CSV-Innenminister Léon Gloden angekündigte und am 7. Mai vom Regierungsrat gutgeheiene Struktur Resc-LU soll ihre Rechtsbasis durch eine Änderung am Gesetz zum Zivilschutz erhalten. Das *Amendement* macht viele Worte über die Zuständigkeiten von Resc-LU, das nach dem Vorbild des deutschen Technischen Hilfswerks funktionieren soll. Unklar bleibt, mit welchem Personal, das beim CGDIS ähnlich knapp ist wie bei Polizei und Armee. Die Regierung suggeriert, es sei kein zusätzliches nötig: „RESC-LU ne sera pas une nouvelle unité du CGDIS, mais un dispositif qui sera intégré à tous les niveaux pertinents du CGDIS (...) afin de renforcer ses capacités d'anticipation et

de réponse aux catastrophes naturelles, sinistres et crises auxquelles le pays doit faire face.“ Mit dem Beitrag zur „Resilienz“ durch „jiddereen“, über den der Premier im *état de la nation* sinniert hatte, scheint also kein Zivilschutz-Dienst gemeint zu sein. Oder erst, wenn das elektorale Risiko sich an EU oder Nato auslagern lässt. ^{PF}

Eingefroren

Am Freitag voriger Woche meldete *RTL*, Ende April habe die Europäische Staatsanwaltschaft zwischen 20 000 und 25 000 Euro auf dem Konto der Piratenpartei eingefroren. Hintergrund ist die Entwicklung der Sprachen-App *Malt*. *Malt* sollte Geflüchteten das Erlernen der Luxemburger Sprache erleichtern und arabisch-luxemburgische Übersetzungen ermöglichen. Die *App*-Entwicklung wurde formell innerhalb der Partei angesiedelt, da nur sie als Nichtregierungsorganisation den Zuschlag erhalten konnte. An der Programmierung war aber auch die IT-Firma von Sven Clement beteiligt. Eine eguläre Prüfung Inspection générale des finances stellte 2022 erstmals „unzulässige“ Rechnungen fest. In der dadurch ausgelösten *Malt*-Affäre verließ der Abgeordnete Ben Polidori die Partei und schloss sich der LSAP an. Parteintern kam es zu einem Streit, der im Sommer 2024 öffentlich zwischen Marc Goergen und Sven Clement ausgetragen wurde. Diese Woche sagte Goergen im *Wort*, es werde „immer schwieriger, in der

Partei zu bleiben“. Sven Clement wollte die Aussage gegenüber dem *Land* nicht kommentieren – „dozu gëtt et näischt ze soen“. Auch zu laufenden Ermittlungen wolle er sich nicht äußern. In der Vergangenheit haben Clement und Andy Maar, ein Mitentwickler der App, eine vorsätzliche Täuschung zurückgewiesen. SM

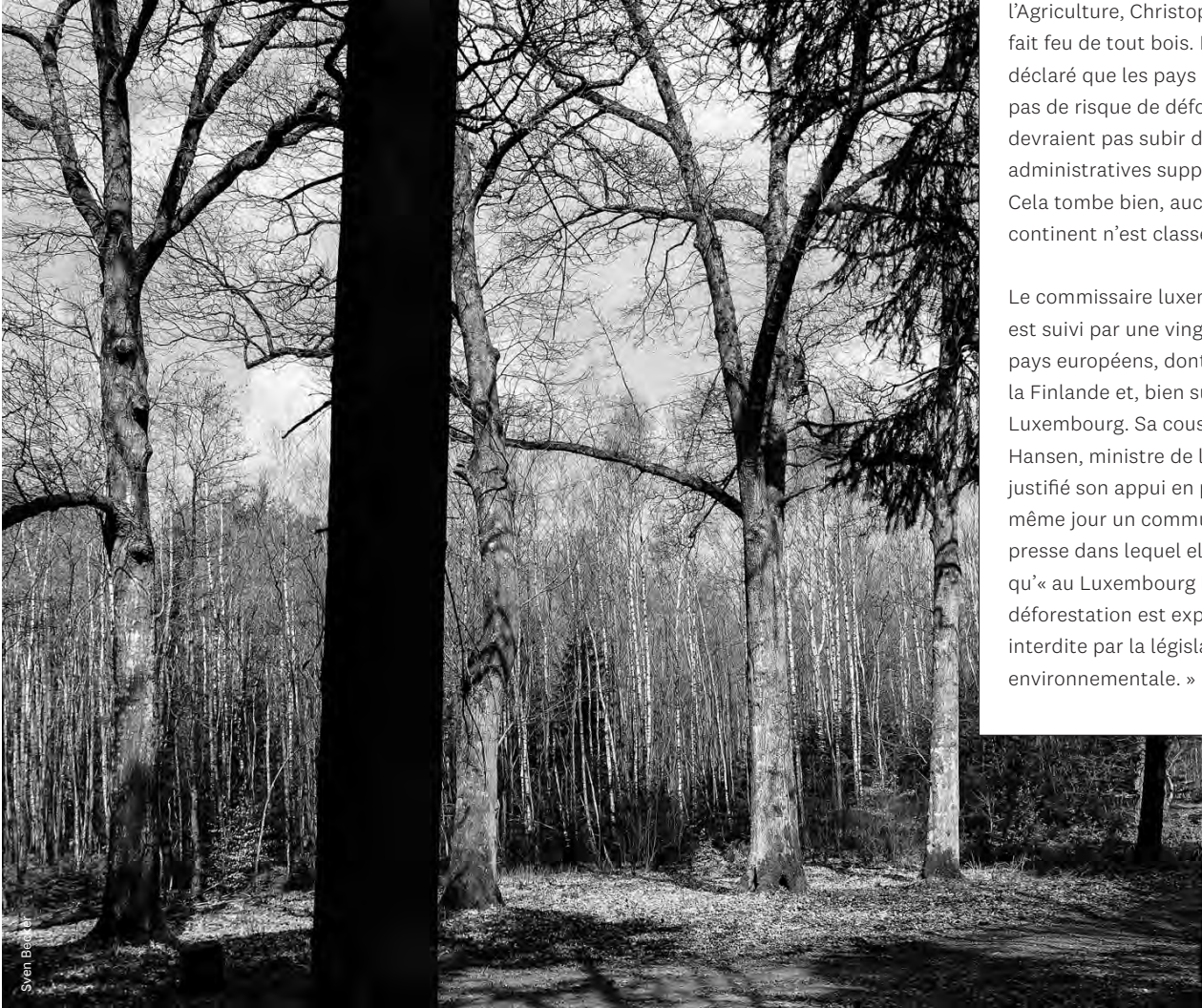
JUSTICE

21.8.2019-27.3.2025

Cinq ans et demi séparent le signalement d'Europol en août 2019 et le prononcé du jugement en mars 2025 dans l'affaire de pédocriminalité qui secoue actuellement les milieux culturels et médiatiques. Elle relève, de manière particulièrement tragique, la lenteur de la Justice. Après le rapport d'Europol, la police judiciaire met plus de dix mois (323 jours) pour procéder à la perquisition au domicile familial du suspect : 17 disques durs, trois ordinateurs, seize DVD ou encore deux portables y sont saisis. Mais l'enquête s'enlise par la suite. L'analyse des données n'aurait pu être effectuée dans un délai plus court, explique le parquet à *RTL*, les sections Nouvelles technologies et Protection de la jeunesse ne disposant pas de suffisamment de personnes. Et puis, la pandémie de Covid n'a « certainement pas aidé ». Pendant ce temps, le prévenu a continué à vivre avec sa femme et sa fille, qui est aussi sa victime. (Elles n'ont

été auditionnées qu'en mars 2023.) Face à *RTL*, le parquet précise qu'une enquête a été menée par le Service central d'assistance sociale auprès de la famille.

Reste la question de savoir pourquoi aucune des nombreuses associations où le prévenu était actif, et dont certaines travaillent avec des enfants, n'a été alertée. Et ceci alors que le prévenu était placé, depuis 2023, sous contrôle judiciaire, ce qui lui interdisait d'entrer en contact avec des mineurs. Face à *RTL*, le parquet évoque les principes de la protection des données, du secret d'instruction et de la présomption d'innocence, dont il serait « méi wéi heikel » de faire abstraction. Il faudra donc attendre que le projet de loi Ju-Cha, remis sur le métier en juin 2023, soit voté par le Parlement. (Les derniers amendements gouvernementaux sont annoncés avant l'été.) Ce texte fixe les règles du partage des informations judiciaires. Selon sa dernière version, le procureur d'État peut notifier l'employeur, mais également « toute association ou fondation de tels faits [notamment des infractions sexuelles en relation avec des mineurs, ndlr] attribués à une personne qui œuvre à titre de bénévole au sein de cette association ou fondation ». Si le juge d'instruction l'estime nécessaire, une telle communication peut être faite avant le procès, au moment de la saisine, c'est-à-dire dès que l'action publique est enclenchée. ^{BT}



Forêts : protéger sans se fatiguer

Hérault de la simplification, le commissaire européen à l'Agriculture, Christophe Hansen, fait feu de tout bois. Le 26 mai, il a déclaré que les pays ne présentant pas de risque de déforestation ne devraient pas subir de charges administratives supplémentaires. Cela tombe bien, aucun pays du continent n'est classé dans la liste.

Le commissaire luxembourgeois est suivi par une vingtaine d'autres pays européens, dont l'Allemagne, la Finlande et, bien sûr, le Luxembourg. Sa cousine Martine Hansen, ministre de l'Agriculture, a justifié son appui en publiant le même jour un communiqué de presse dans lequel elle explique qu'« au Luxembourg la déforestation est explicitement interdite par la législation environnementale. »

Pour eux, les agriculteurs européens ne devraient pas avoir à justifier que leur production n'est pas issue de la déforestation, puisque la question de ce poserait pas sur ce continent-ci.

Le 20 mai, la Commission a publié un classement des pays en fonction des risques. Celle-ci étonne puisqu'on trouve seulement quatre pays « à haut risque » : la Biélorussie, la Corée du Nord, le Myanmar et la Russie. Au grand dam de nombreuses organisations pour la protection de l'environnement, aucune trace du Brésil, de la Malaisie ou de l'Indonésie. Le lobby de l'agrobusiness a visiblement bien travaillé.

La volonté de simplification du commissaire à l'Agriculture et des ministres de l'Agriculture européens est toutefois soumise à l'approbation des ministres ayant en charge l'Environnement. EN

News aus der Fräschegaass

Ein Dreivierteljahr wurde in Bettendorf über die Nordstad-Fusion diskutiert. Wie haben die Einwohner das Polit-Chaos erlebt?

IIII Stéphanie Majerus

„Auch der dümmste Fuchs hat sieben Löcher, um in seinen Bau zu gelangen“, erklärt ein älterer Herr im Café Kueb in Gilsdorf. Die geplante Nordstad-Fusion jedoch würde das bestehende Verkehrschaos in der Nordstad verschärfen – deshalb sei er gegen die Gemeindefusion. Durch den Zusammenschluss gerate man unter die Fittiche städtischer Beamter, „die wenig Ahnung vom Ösling haben“. Er könne gut verstehen, dass der Gemeinderat von Bettendorf dagegen gestimmt hat. „D’Leit gesi kee Virdeel dodran“. Im Café Kueb riecht es nach frittiertem Fisch. Einige portugiesischsprachige Gäste lehnen ein Gespräch ab, und die Frau am Tresen meint, die Einwohner von Gilsdorf seien „pas content“.

Vielleicht sind die Gilsdorfer „pas content“, weil sie im März mit 65 Prozent in einem Referendum für die Weiterverhandlungen über die Fusion mit den übrigen Nordstad-Gemeinden gestimmt haben. Ihr 1100-Einwohner-Dorf geht nahtlos in Diekirch über. Doch der Bettendorfer Gemeinderat entschied vor einem Monat mit einer drei zu acht Mehrheit, die Fusionsgespräche mit Erpeldingen, Schieren sowie den beiden einwohnerstarken Gemeinden Diekirch und Ettelbrück abzubrechen. In Bettendorf war die Zustimmung zwar geringer, lag aber ebenfalls bei über 50 Prozent. Innenminister Léon Gloden (CSV) wurde daraufhin in einem Brief aufgefordert, die Entscheidung des Gemeinderats wegen zweier Formfehler zu widerrufen: Erstens sei die Einladung zur Sitzung nicht – wie gesetzlich vorgeschrieben – im *Reider* ausgehängt worden. Zweitens habe Bürgermeister Patrick Mergen keine klare Fragestellung zur Abstimmung gestellt, sondern lediglich gefragt, ob „der Gemeinderat seine Entscheidung vom Oktober 2024 rückgängig machen sollte“, wie das *Wort* wiedergibt. Letzte Woche bestätigte Gloden jedoch die Entscheidung des Gemeinderats – es liege kein Formfehler vor.

„Nee, nee, nee“, ruft eine Frau. Man wolle darüber nicht mehr diskutieren. Ihre Mitspieler nicken zustimmend. Ist das Politikverdrossenheit – oder einfach Gleichgültigkeit?

Die Gemeinde Bettendorf umfasst die Dörfer Gilsdorf, Möstroff und Bettendorf sowie die Weiler Blesbrück, Broderbour und Keiweibach. Ihre Ursprünge reichen bis ins 13. Jahrhundert zurück. Nach dem Zweiten Weltkrieg entwickelte sich die Gemeinde – unter anderem dank des Campingplatzes „Um Wirt“ am Sauerufer – rasch zu einem beliebten Touristenziel. In der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts wurde die Region zudem für ihren Schnaps bekannt, den sie durch ihre Apfelbaumplantagen vor Ort produzieren konnte. Bis 1964 hielt der Benny am Bahnhof von Bettendorf; die ehemalige Bahnstrecke wurde inzwischen in einen Radweg umgewandelt. Das Dorfzentrum von Bettendorf wird vom Schloss geprägt, das 1728 erbaut wurde. Es befindet sich in Privatbesitz und unterliegt derzeit umfassenden Renovierungsarbeiten, auf die die Gemeinde keinen Einfluss hat. Pfarrer Albert Franck führte 1973 die Katholische Charismatische Erneuerung in Luxemburg ein, deren Zentrum sich heute in Gilsdorf befindet. Immer wieder ist zu hören, dass die großherzogliche Familie den Weg dorthin findet. Zumindest die Hochzeit von Prinz Louis und Tessy Antony sowie die Taufe ihres Sohnes Gabriel führte Pfarrer Franck durch. Ein Dauerneckchen besteht zwischen den Fröschen und den Raben – die Frösche stehen für den Club des Jeunes Bettendorf, während der Rabe das Symbol der Gilsdorfer Jugend ist. Heute zählt die Gemeinde Bettendorf 3 094 Einwohner.

Die *Wort*-Journalistin Irina Figut zeigt sich in einem Artikel darüber erstaunt, dass es „keinen ernsthaften Versuch“ gegeben hat, „öffentlich zu erklären“, weshalb der Gemeinderat das Resultat des Referendums nicht beachtet. Das Vertrauen in kommunale Politiker drohe

[...]





Einblick in die Gemeinderatssitzung vom Oktober 24

[Fortsetzung von Seite 7]

„auf Dauer verloren zu gehen“. Claude Gleis, Bürgermeister von Erpeldingen und Sprecher der Nordstad-Gemeinde, ist enttäuscht über den Entschluss der Bettendorfer, wie er gegenüber dem *Land* sagt. Zwischen den Zeilen lässt er durchblicken, dass es keine Informationskampagne gegeben habe, die die Urteilsfähigkeit der Bürger gestärkt hätte. Dass der Gemeinderat nun den „Willen der Mehrheit“ ignoriere, sei „schwer nachvollziehbar“, urteilte er bereits Ende April im *Wort*. Die Gemeindeverantwortlichen hätten in den vergangenen Monaten kein Interesse mehr an einer Fusion gezeigt. Deshalb hätten die anderen Gemeinden gefordert, dass eine „klare Entscheidung“ getroffen werde. Wer die Berichterstattung zur Gemeinde Bettendorf durchforstet, stellt allerdings ein durchgängiges Desinteresse am Nordstad-Anschluss fest: Bereits 2020 wunderte sich das *Tageblatt* darüber, wie schnell Tagesordnungspunkte über die Fusion abgehakt wurden. Während in Schieren und Erpeldingen lebhaft darüber diskutiert wurde, wurden Informationen hierzu in Bettendorf „stillschweigend zur Kenntnis“ genommen.

In einem Café in Bettendorf sagt ein älterer Herr: „Ich bin zu alt, um mir eine Meinung zu diesem Thema zu bilden. Ich kann nicht mehr gut sehen und kaum noch Zeitung lesen.“ Ein junger Gast meint hingegen, in seinem Umfeld seien alle froh, dass sich die Gemeinde Bettendorf aus den Fusionsgesprächen zurückgezogen hat. Im Verbund mit größeren Gemeinden wie Ettelbrück und Diekirch habe man die Sorge gehabt, nur das fünfte Rad am Wagen zu sein. „Diese Debatte interessiert aber mittlerweile niemanden mehr. Vielleicht suchen sie sich ein anderes Thema“, rät er. Bettendorf wirkt an diesem Pfingstferien-Montag keineswegs verschlafen: Im Minutentakt fahren Radtouristen durchs Dorf, auf dem Spielplatz rutschen Kinder durch die Röhrenrutsche, und sechs Personen haben sich zum Boule-Spielen verabredet. Was ist ihre Meinung zur Nordstad-Fusion? „Nee, nee, nee“, ruft eine Frau. Man wolle darüber nicht mehr diskutieren. Ihre Mitspieler nicken zustimmend. Ist das Politikverdrossenheit – oder einfach Gleichgültigkeit?

Einen besonders kuriosen Schlingerkurs fuhr Schöffe Lucien Kurtisi (CSV). Zunächst stimmte er im Oktober 2024 gegen die Fusionsgespräche, im April jedoch plötzlich dafür. Warum er zunächst gegen die Fortsetzung der Gespräche votierte, erklärte er im März dieses Jahres in einem Facebook-Post: Bettendorf könnte zur „Mellechou fir Nordstad-Terrainen a Wunnraim, Waasserproduktioun, etc.“ verkommen und zwischen den Gemeinden finde kein Austausch „op Aenheicht“ statt. Trotz der „vielen Versammlungen“, die seit 2018 stattgefunden hätten, liege noch immer kein Strategiepapier und keine „adäquate Analyse“ vor. Bettendorf besitze eine „eenzegearteg Identitéit an eng staark Gemeinschaft, déi mir wëlle halen“, so Kurtisi. In einem KI-generierten Video, das Kurtisi Mitte März veröffentlichte, spricht eine Männerstimme mit amerikanischem Akzent im Off. Sie warnt, durch eine Fusion gehe „der Dorfcharakter von Bettendorf sicher verloren“. In das „Herz der Gemeinde“ werde „eine gute Portion an sozialen Wohnungsbau“ verpflanzt. Kurz da-

„Wir wollen uns als Gegengewicht zum wirtschaftlich dominierenden Süden positionieren, um Investitionen anzuziehen“

Claude Gleis, Nordstad-Sprecher

rauf löschte Kurtisi das Video und entschuldigte sich. In dem Beitrag seien „Frauen mit Kopftuch und nicht-weiße Personen“ in einem negativen Zusammenhang dargestellt worden. Das sei nicht seine Absicht gewesen. Er distanzieren sich „ausdrücklich von jeder Form der Fremdenfeindlichkeit oder Diskriminierung“.

Ähnlich wie Kurtisi befürchtet auch Schöffe Andy Dernoeden den Zerfall der „kleinen Dorfgemeinde“. Bettendorf solle nicht zu einem Stadtteil mutieren, erklärte er in einer Gemeinderatssitzung. Die Facebook-Seite *Nordstad-Nee* schrieb im Februar: „Kleng Kanner, kleng Problemer. Grouss Gemengen, grouss Problemer.“ Wie stark die Gemeinde wächst, hängt allerdings weniger mit der Fusion zusammen als mit dem Flächennutzungsplan und der Dynamik auf dem Arbeitsmarkt. Und so wurde 2019 bereits ein PAG verabschiedet – mit einer Enthaltung und einer Gegenstimme – der eine Verdopplung der Einwohnerzahl ermöglicht. Gegenüber dem *Wort* vermutete eine Frau aus Bettendorf, die Gilsdorfer seien für die Fusion, weil „ihre Grundstücke dann an Wert gewinnen“. Das hätten ihr Bekannte aus Gilsdorf berichtet. Zwei Personen, die bei der Gemeinderatssitzung im Oktober anwesend waren, vermuteten gegenüber dem *Land* ihrerseits, die

Bettendorfer hätten Angst, nach einer Fusion die Hoheit über das „Bauland-Geschacher“ zu verlieren.

Von Streit im Gemeinderat könne man allerdings nicht sprechen. Vielmehr hätten sich die Ratsmitglieder kaum mit den Vor- und Nachteilen der Fusion auseinandergesetzt; die meisten hätten weder eine klare Meinung zur Nordstad noch eine Vision für Bettendorf entwickelt. Erstaunen habe auch der Zickzack-Kurs von Bürgermeister Patrick Mergen ausgelöst. So habe er sich innerhalb der Gemeinde zunächst skeptisch gegenüber der Nordstad gezeigt, schließlich jedoch für den Austausch mit den anderen vier Gemeinden gestimmt. Wie Claude Gleis und der Diekircher Bürgermeister Charles Weiler gehört auch Mergen der CSV an. Mit 715 Stimmen war er bei den Wahlen 2023 der Viertgewählte. Der im Bildungsbereich tätige Bürgermeister war während der Schulferien für Rückfragen nicht erreichbar.

Die häufig geäußerte Kritik, innerhalb von sechs Jahren sei wenig in puncto Fusionszusammenarbeit passiert, lässt Claude Gleis „net gellen“, wie er dem *Land* erklärt. Verschiedene Arbeitsgruppen befassen sich mit Fragen rund um Personal, gesetzliche Rahmenbedingungen und Steuereinnahmen. Die technischen Dienste erstellen eine Bestandsaufnahme der Infrastrukturen und des Fuhrparks – was künftige Kosteneinsparungen ermöglicht. Andere Synergieeffekte betreffen das Personal, die Verwaltung und IT-Infrastruktur. „Damit einher geht auch eine Professionalisierung unserer Dienste“, erläutert Gleis. Ein weiterer Arbeitskreis erarbeitet außerdem, wie der Gemeinderat einer fusionierten Nordstad strukturiert sein könnte – und wie viele Übergangsmandate es dafür braucht. „Wir wollen uns als Gegengewicht zum wirtschaftlich dominierenden Süden positionieren, um Investitionen anzuziehen“, so Gleis. „Keine Gemeinde kann heute allein die Kosten für ein Schwimmbad stemmen.“

Alleine will Bettendorf angeblich nicht vorangehen, wie der Journalist und Einwohner Bettendorfs, Pit Scholtes, in einem *Reporter*-Podcast erwähnte, soll die Gemeinde nun verstärkt mit Tandel zusammenarbeiten. „A wou kënnst dat elo hier?“, würde sich nun der eine und andere Bettendorfer fragen. Scholtes meint, eine professionellere Ausrichtung hätte Bettendorf im Verbund mit der Nordstad-Großgemeinde nicht geschadet. Wie überfordert die Gemeinde mit Gesetzestexten sei, habe man Anfang Oktober 2024 gesehen, als Gloden die erste Abstimmung des Gemeinderates rückgängig machen musste – Grund war ein Verfahrensfehler: Die Abstimmung hätte nicht geheim durchgeführt werden sollen.

Einst floss durch die Frächegaass in Bettendorf ein Bach, der sich zum Mittelpunkt des Dorfes entwickelt hatte – dort wusch man Kleidung und tränkte das Vieh. Doch der Bach war auch dicht von Fröschen bevölkert, die sich dort vermehrten. In der *Wort*-Serie „Rathaus-Geschichten“ wird berichtet, ihr nächtliches Gequake hätten einige Bettendorfer als „regelrechte Plage“ empfunden. 1903 wurde der Bach in ein Trinkwasserreservoir umgeleitet – und es wurde still im Dorfkern. Wegen der Gemeindefusion wurde in den vergangenen zwei Jahren jedoch wieder politisch gequakt. Ein Gequake, dem Innenminister Léon Gloden letzte Woche ein Ende gesetzt hat. ●

MÉDIAS

Déontologie

III Bernard Thomas

Le 27 mars, un homme a été condamné par la Chambre criminelle à treize ans de prison, dont huit avec sursis. Les juges de première instance l'ont reconnu coupable d'avoir collecté des milliers de photos et de vidéos montrant des abus sur des enfants, ainsi que d'avoir produit et diffusé des contenus pédopornographiques, mettant notamment en scène sa propre fille. La personne condamnée (qui a interjeté appel) est une personnalité connue dans le monde de la culture, où elle était active comme bénévole. (Afin de protéger les victimes, les médias luxembourgeois, y inclus le *Land*, n'ont pas cité le nom de la personne condamnée.) La Theater Federatioun a réagi la première en publiant un communiqué dans lequel ses administrateurs se disent « déçus, bouleversés, choqués, ébahis ». Elle a été suivie par l'école de cirque Zaltimbanq' (dont le secrétaire, Stephan Kinsch, préside les Éditions d'Letzebuerger Land), qui écrit dans un communiqué : « Cette personne [qui siégeait au comité, ndlr] avait démissionné il y a plusieurs mois, prétextant un manque de temps et ceci, bien avant que ces faits ne soient connus. » Et d'assurer que la personne condamnée « n'a jamais donné cours aux enfants au sein de notre association » et que « tous les liens avec elle sont aujourd'hui totalement rompus ».

L'affaire a créé un choc médiatique vendredi dernier, lorsque le *Wort* a publié sur une pleine page un article intitulé « Das Selbstbild eines Sexualstraftäters ». Le quotidien y reprend des citations d'une interview téléphonique menée avec la

personne condamnée, une conversation qui aurait duré une dizaine de minutes. Le *Wort* explique qu'il s'agirait de donner des « Einblicke in seine Gedankenwelt », ceci « im Rahmen einer fairen Berichterstattung ». Or, l'interviewé se présente exclusivement comme victime : Il se plaint (« ich fühle mich als Persona non grata »), s'indigne (« für meine Krankheit gibt es keinen Funken Verständnis ») et tente de relativiser (« das war wirklich nur hier daheim »). En conclusion, le quotidien note : « Die Auswirkung, die seine Taten auf seine Opfer haben oder haben könnten, erwähnt der Beschuldigte im rund zehnminütigen Gespräch mit keinem Wort. » Dans leur décision, les juges relevaient déjà une « attitude d'indifférence totale à l'égard notamment des victimes » : « À l'audience, le prévenu a exprimé ses regrets par rapport aux faits lui reprochés et dont il est, pour la majeure partie, en aveux ; le tout cependant en pleurnichant sur son sort et 'sa maladie', de sorte que son repentir est à prendre en considération avec une certaine prudence. »

L'article du *Wort* a illico soulevé des réactions dans le champ médiatique. « Dat ass kee Journalismus, dat ass pure Voyeurismus a Clickbait », a lancé Annick Goerens sur *RTL-Radio*. L'article du *Wort* a surtout créé l'indignation au sein de la société civile. Le collectif féministe JIF fustige « une faute journalistique grave ». En publiant « ce récit unilatéral, sans contradiction, sans perspective des victimes », le quotidien transformerait « la parole médiatique en instrument de

renversement des rôles ». L'Asbl Innocence en danger estime que cette « tribune » revient à « normaliser l'inacceptable ». La Voix des survivant(e)s était la première à exprimer sa « stupéfaction et consternation » devant un article qui ajouterait « de l'indécence au crime ». Le post Facebook de l'Asbl a été partagé plus de cent fois, notamment par la rédactrice en chef du *Wort*, Ines Kurschat.

Il a fallu attendre quatre éditions du quotidien pour lire une réaction officielle. Intitulé « 'Shooting the messenger' hilft niemandem », l'éditorial de ce mercredi ne va probablement pas apaiser la colère. La rédactrice en chef y défend l'article contre « la vague d'indignation sur les réseaux sociaux » (mais ne mentionne pas les réactions des associations de victimes). L'interview aurait reproduit « les perceptions subjectives d'un condamné en première instance », écrit Kurschat. Aux lecteurs, elle présente des excuses qui n'en sont pas vraiment : « Für manche waren die Aussagen zu viel, für andere blieben zu viele offene Fragen. Für das ausgelöste Unbehagen entschuldigen wir uns. » Or, quel était l'intérêt journalistique de présenter, sur une page entière, des citations issues d'une interview avec un pédocriminel condamné ? Kurschat estime que l'article aurait montré que les excuses avancées par les auteurs de violences seraient « verstörend banal ». Elle assure que la publication de l'article n'aurait été ni motivée par le sensationnalisme ni par le voyeurisme, desquels la ligne éditoriale du *Wort* s'engage à « s'abstenir ». ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Müssen dürfen

Anscheinend steht den Unternehmern das Wasser bis zum Hals. Und sogar höher: „[L]es entreprises ont urgemment besoin d'une bouffée d'oxygène pour pouvoir mieux fonctionner.“ Flehte vergangene Woche die Union des entreprises luxembourgeoises (Pressemitteilung, 22.5.25). Sie weiß auch, wer den Sauerstoff spenden soll.

In seinem Neujahrsinterview beschrieb Premier Luc Frieden die Rentenversicherung metaphorisch. Er ließ die Klassengesellschaft als mehrschichtigen „Cappuccino“ erscheinen. Dann wären die oberste Kakaoschicht die glücklichen Besitzer von Fabriken, Banken, Werkstätten, Läden. Zur Verwertung, Vermehrung dieses Kapitals müssen sie Arbeitskraft kaufen. Diese Ware gibt es auf dem Arbeitsmarkt.

Die Verkäufer bleiben manchmal widerspenstig. Zartbesaitete Seelen sprechen dann von „Sozialkonflikt“, robustere von „Klassenkampf“. Am Ende dreht die Auseinandersetzung sich stets um den Preis der Arbeitskraft. Auch wenn Lobbys, Politikerinnen, Leitartikler sie mystifizieren als Modernisierung, Sozialdialog, Rentenmauer, Konkurrenzfähigkeit, ESG, Brotneid, Work-Life-Balance, Lohnpreisspirale.

Maßeinheit für den Preis der Arbeitskraft ist die Arbeitszeit. Sie wird verrechnet in Portionen von acht Stunden am Tag, 40 Stunden die Woche, 40 Jahre das Leben. Darf es etwas mehr sein?

Die Unternehmer begannen eine geballte Offensive. Sie wollen den Preis der Arbeitskraft senken. Oft tun sie das mit Rationalisierungen, Indexmanipulationen. Derzeit versuchen sie es mit der Umformatierung, Verlängerung der Arbeitszeit.

In seiner Erklärung zur Lage der Nation kündigte der Premierminister eine Verlängerung der Lebensarbeitszeit an: Das effektive Renteneintrittsalter „wäert iwwert eng Rei Joren all Joers stufeweis ëm dräi Méint verlängert ginn“. So wird die Summe des Ersatzeinkommens gekürzt. Etwa für Arbeiter, die zudem früher sterben. Leitende Angestellte, Selbständige werden steuerlich absetzbar auf eine dritte Rentensäule gehievt. Kurzfristig spart die Rentenversicherung nichts. Ziel sind die Verlängerung der Lebensarbeitszeit, die größere Verfügbarkeit der Arbeitskraft.

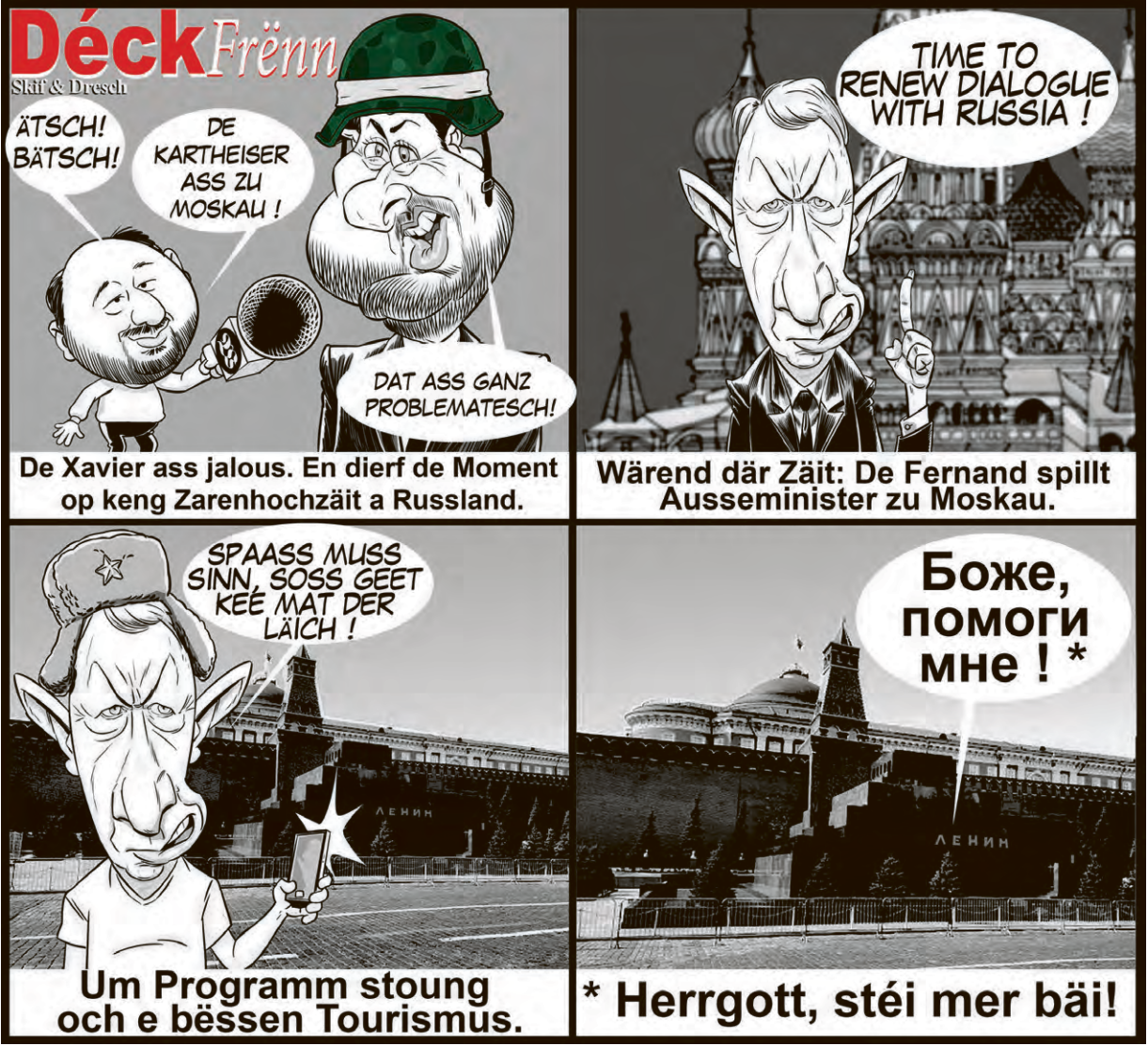
Demselben Zweck dient die verlängerte Arbeitszeit am Sonntag: „Amplaz d'Aarbecht op véier Stonnen ze limitéieren, soll een acht schaffen dierfen.“ Und am Abend: Die „Propos zu den Öffnungszäiten am Commerce entsprécht der selwechter Iddi vu méi Optiounen a Choix“.

Die UEL verlangt „un allègement du contenu obligatoire des conventions collectives“. Wie ihn Luc Frieden und Arbeitsminister Georges Mischo mehrfach versprochen. Damit die einzelnen Unternehmer ohne Gewerkschaften verhandeln können. Mit Verhandlungspartnern, die zu ihnen in einem Subordinationsverhältnis stehen. Deren „Optiounen a Choix“ darauf hinauslaufen, müssen zu dürfen.

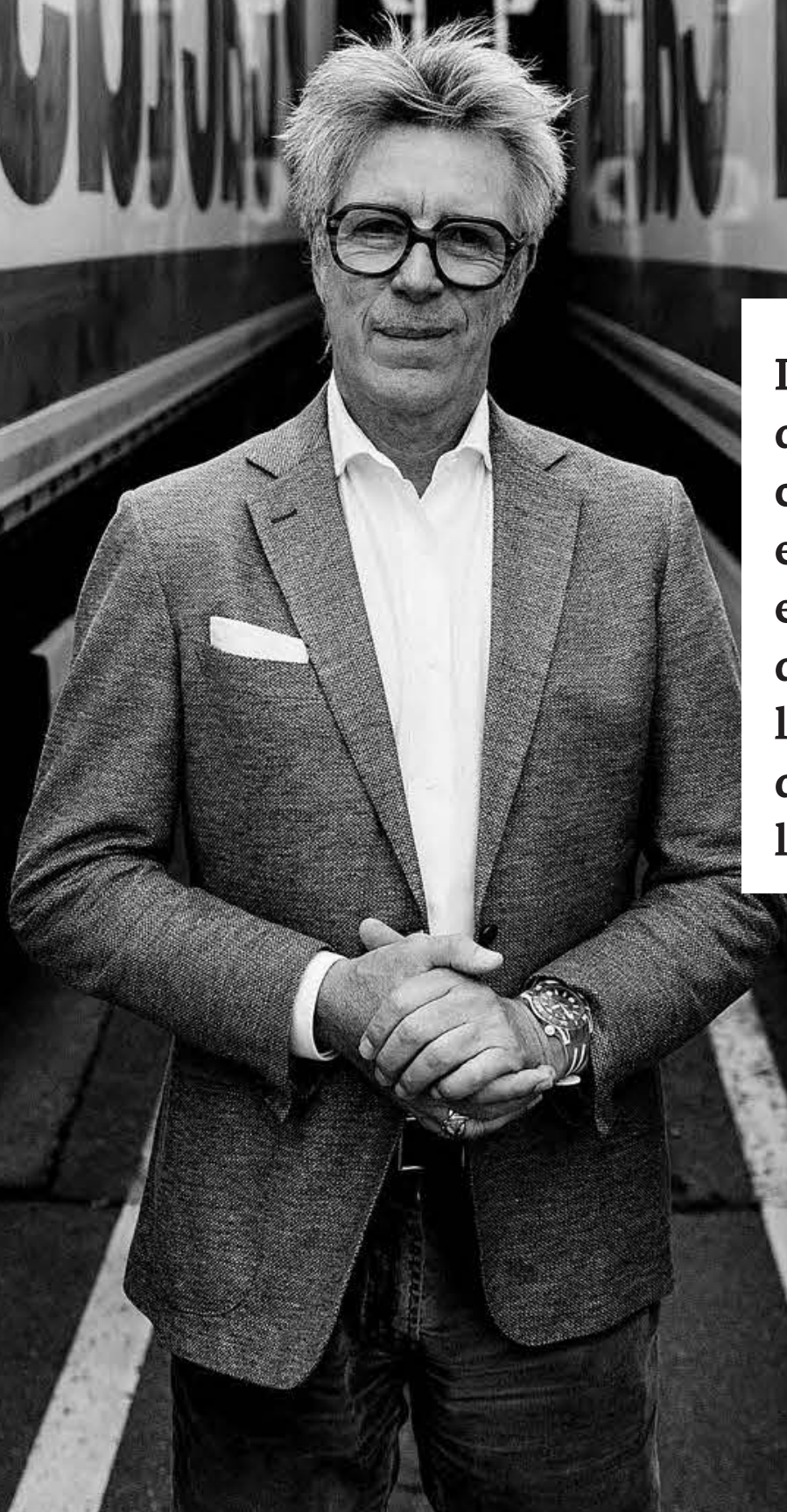
Ziel der Unternehmer ist es, „l'organisation du travail et du temps de travail“ von Kollektivverträgen auszunehmen. Die umfassende Verfügbarkeit der Arbeitskraft und die Arbeitszeit als Maßeinheit ihres Preises in Eigenregie zu organisieren. Womit sie „favoriseront la compétitivité“.

Gemäß dem Arbeitsrecht müssen die Unternehmen mit Einstellungen und Überstunden eine Reserve an Arbeitskraft kaufen, um Schwankungen der Nachfrage vorzubeugen. In einem „droit du travail moderne“ sollen die Beschäftigten sich zu jedem Zeitpunkt flexibel bereithalten. Die Lagerkosten ihrer Arbeitskraft selbst tragen. Das Ideal ist vielleicht der britische „zero-hour contract“.

CSV und DP halten die Gewerkschaften hin, lassen sie ihre Verachtung spüren. Die Unternehmer fühlen sich zum Klassenkampf ermutigt. Rechtzeitig zur Gewerkschaftskundgebung am 28. Juni kündigte die Regierung eine Verlängerung der Lebensarbeitszeit an, forderte die UEL eine Aushöhlung der Kollektivverträge. Sie setzen auf Eskalation, als suchten sie die Entscheidungsschlacht. Nach dem Bankenkrach 2008 wurde die Sozialpartnerschaft zum unnützen Kostenfaktor. In Zeiten autoritärer Militarisierung der Gesellschaft setzt sich nun der Kasernenhofton durch. ● ROMAIN HILGERT



Wirtschaft



La course au gigantisme dans les surfaces commerciales a été mise en pause. Les grandes enseignes cherchent désormais à renforcer leur réseau, déjà très dense, notamment avec les pétroliers





Un vendredi dans la Belle Étoile

Small is beautiful

IIII Erwan Nonet

Le moratoire sur les grandes surfaces (1997-2005) a fait long feu. Depuis que la mesure visant à contrôler le nombre et l’emplacement des supermarchés a été retirée, un peu plus de 200 000 mètres carrés de magasins ont été créés au Luxembourg, qui est passé de 900 000 à 1,1 million de mètres carrés. Sans compter les multiples centres commerciaux qui se situent juste de l’autre côté des frontières.

L’ouverture du centre commercial de la Cloche d’Or il y a six ans, avec ses 75 000 mètres carrés, dont 12 000 pour Auchan, est la dernière expression de ce dynamisme. Jean-Luc Carré, directeur commercial de l’enseigne au Luxembourg, s’en félicite. Après des débuts difficiles dus à la pandémie, la croissance s’écrit chaque année à deux chiffres, sans qu’il donne plus de précision : « C’est un hypermarché taillé pour franchir des caps », affirme-t-il. L’adresse, évidemment, a pu bénéficier de l’arrivée du tram l’année dernière.

Depuis cette frénésie lancée à Bertrange avec les ouvertures du Concorde par Jean Bram en mai 1974 puis, trois mois plus tard, par celle de la Belle Étoile, le risque d’une suroffre commerciale a été maintes fois évoqué. Mais jusqu’à présent, ce ne sont pas les shopping centers qui en souffrent, mais les centres-villes. Selon le Retail Rapport 2025, publié par le ministère de l’Économie et la Confédération du commerce, le taux de vacance des commerces en cœur de ville s’élève à 14,3 pour cent, contre 7,8 pour cent dans les galeries marchandes des centres commerciaux. « À la Belle Étoile, nous n’avons pas de vacance, relève l’administrateur-directeur de Cactus, Laurent Schonckert. Il y a eu quelques départs à la suite de la pandémie. Quelques magasins qui marchaient bien ont fermé après des décisions prises par leurs sièges, comme BodyShop ou Esprit, mais nous avons vite trouvé d’autres locataires. »

Toutefois, ce rapport laisse apparaître l’ombre d’un ralentissement : « Les chiffres montrent que l’évolution des surfaces de vente (+5,3 pour cent) est légèrement à la traîne par rapport à l’évolution de la population (+7,4 pour cent) depuis le troisième trimestre 2019 », dit Schonckert. « C’est le fameux gâteau », synthétise-t-il. « Avec les croissances économiques et démographiques, il a grossi. Donc quand la concurrence s’accroît, la taille des parts ne change pas trop. Quand Auchan a annoncé son arrivée sur le Kirchberg en 1996, on disait déjà qu’il y avait trop de surfaces et pas de place pour qui-conque d’autre. » Pourtant, même l’ouverture de la Cloche d’or n’a, selon lui, pas provoqué d’effets majeurs sur son groupe. « Nous avons un magasin à 500 mètres (ndlr : Cactus Howald) et nous ne constatons pas de problème parti-

« Les Alima auraient pu faire partie de notre société, c’est vrai... Parfois on loupe des opportunités. »

Laurent Schonckert (Cactus)

culier. Oui, ils ont une clientèle sans doute plus jeune que la nôtre parce que leur positionnement est différent, mais nous remarquons aussi qu’en général, les adultes apprécient beaucoup notre image de marque. »

« Si vous connaissez un endroit... »

Nicolas Gueuzurian, ancien d’Auchan où il était directeur marketing et e-commerce, est le nouveau country director Delhaize Luxembourg. Il constate lui aussi que le système n’est pas en surchauffe, y compris autour de la Cloche d’or, où dans un rayon de moins de 1,5 kilomètre, on trouve un Colruyt, un Aldi, un Leclerc (anciennement Match), deux Proxy Delhaize et deux Shop & go Delhaize. « La densité concurrentielle est importante, mais pour autant, chacun vit sa vie avec des réponses commerciales et des tailles différentes. C’est loin d’être aussi catastrophique que ce que l’on annonçait. »

La croissance démographique est le premier facteur relevé. Pour Nicolas Gueuzurian, « Le Luxembourg n’est pas encore un marché mature du point de vue de la densité de population et je pense que l’équilibre actuel est plutôt bon. » Le second point, bien sûr, est la fréquentation des frontaliers. « En les prenant en compte, les superficies commerciales ne sont pas si énormes finalement », relativise-t-il. Le directeur commercial d’Auchan Luxembourg, Jean-Marc Carré, précise que les clients non-résidents représentent « environ vingt ou 25 pour cent des passages en caisse, selon les jours ».

Les grandes enseignes sont d’accord sur le fait qu’aucun très grand projet ne verra le jour dans le pays ces prochaines années. « Pour avoir un centre commercial digne de ce nom, il faut une taille critique d’une centaine de magasins dans la galerie et une locomotive alimentaire compétitive... Je ne dis pas que c’est impossible, mais si vous connaissez un endroit qui conviendrait : dites-le moi ! », sourit Laurent Schonckert.

Les programmes en cours ne sont effectivement pas grandiloquents. Le Niederkorn Mall, en cours de construction à l’entrée de la zone industrielle du Haneboesch, fait figure d’exception avec ses 30 000 mètres carrés comprenant un modeste supermarché de 5 500 mètres carrés, une trentaine de commerces et de restaurants ainsi qu’une crèche. L’enseigne qui l’occupera dès la fin de l’année n’est pas encore connue.

Quant au Cactus de Lallange, il va remplacer numériquement l’ancien, de l’autre côté de la rue. Ses dimensions ont été sérieusement revues à la baisse. « Nous partions sur 14 000 mètres carrés et nous sommes descendus à 7 100 », note Laurent Schonckert. « Nous avons décidé de faire l’impasse là où nous ne sommes pas les plus compétents ni les plus compétitifs, pour nous concentrer ce que nous savons bien faire : l’alimentaire. » Il ouvrira ces portes dans le courant du deuxième semestre 2025.

Le projet compte néanmoins une originalité : en plus d’une crèche, on y trouve 67 appartements. Leur location (pas de vente) sera gérée par Cactus. Une nouvelle idée à développer ? « Je ne veux pas vendre la peau de l’ours, mais on connaît la situation du logement au Luxembourg. C’est un nouveau métier pour nous. Toutefois, cela semble une bonne façon d’optimiser le foncier. » L’adaptation des anciens magasins s’avère trop compliquée, mais l’enseigne y réfléchira pour ces prochaines implantations si Lallange est un succès. Jean-Marc Carré assure, lui, qu’Auchan n’a pas de nouveaux hypers dans les cartons, « nous nous concentrons sur les deux que nous avons. »

Ce coup de frein sur les opérations de grande envergure n’est pourtant pas synonyme d’immobilisme. Dès qu’un nouveau quartier sort de terre, il est systématiquement accompagné d’un magasin, souvent de taille modérée. Le Cactus de Merl est un bon exemple. « C’est un défi », reconnaît Laurent Schonckert. « Il faut trouver le bon emplacement avec un loyer correct. Il faut vraiment calculer au plus près pour les rentabiliser. » C’est pourquoi l’option de la franchise, « qui permet davantage de souplesse entrepreneuriale », est souvent retenue.

À entendre le patron de Cactus, ces conditions ne sont pas toujours réunies. Le groupe luxembourgeois a, par exemple, laissé filer le Royal-Hamilius et les deux Alima (Bourse et Belair), parti dans les mains de Delhaize après une tentative de reprise avortée par Christiane Wickler (Pall Center), quand celui de la Gare a été repris par la ville de Luxembourg. Pour le premier, le montant du loyer a fait peur, « l’appétit pour le risque était plus grand chez notre concurrent. » Quant aux deux autres, on sent poindre un petit pincement de cœur. « Ils auraient pu faire partie de notre société, c’est vrai... Parfois on loupe des opportunités. On est toujours plus intelligent après. »

Delhaize ne s’en plaint pas, ce format de supérettes lui convient bien. « Les Proxy, typés centre-ville, au pied d’immeubles et/ou dans des zones piétonnes, sont nombreux en Belgique et très adaptés à la façon dont le Luxembourg s’est construit, avec peu d’énormes complexes commerciaux à l’extérieur des villes, mais avec une densité élevée de bureaux et d’habitations au cœur du tissu urbain. Dans ce contexte, le choix de surfaces plus petites, mais plus nombreuses est très cohérent. » Très souvent, ces magasins se spécialisent dans l’alimentaire à consommer directement.

Depuis septembre dernier, Auchan teste également cette formule dont il n’est pas familier. Le groupe a ouvert un My Auchan de 400 mètres carrés dans la rue de l’Alzette, au cœur de la Métropole du fer. « Bien sûr, sur une telle surface, il faut contracter et rationaliser l’offre, mais en étant performant dans l’exécutif et l’opérationnel, cela fonctionne. Nous sommes très contents d’avoir développé cette nouvelle typologie », assure Jean-Marc Carré, qui affirme que les résultats de ce magasin sont très positifs.

À côté de leurs pompes

Toutes les enseignes misent aussi désormais sur un maillage serré du territoire, grâce à de petites surfaces, qui font très souvent l’objet d’associations stratégiques avec des pétroliers.



Sven Becker

Nicolas Gueuzurian, passé par Auchan, est le nouveau directeur de Delhaize Luxembourg

[Suite de la page 11]

Selon le Retail Rapport 2025, plus de cinquante pour cent des magasins d'alimentation (soit 225 points de vente) se trouvent désormais dans des stations-service. Cactus a commencé à développer les Shoppi dès 2008 d'abord avec Petrolania (Gulf), puis avec d'autres groupes pétroliers. Delhaize a lancé les Shop & Go en compagnie de Q8 en 2012 et Auchan s'y met depuis 2018, grâce à un partenariat avec Aral.

Ce modèle permet de profiter de sites présents sur l'ensemble du territoire et, par définition, facilement accessibles en voiture. Toutefois, si les pompes les mieux situées sont parmi les plus lucratives d'Europe (jusqu'à 25 000 clients par jour sur l'aire de Berchem), la tendance n'est plus à leur multiplication, bien au contraire. Investir sur une croissance portée par la vente de pétrole, au mépris des Accords de Paris, est même anachronique.

« Cinquante pour cent des pubs ne valent pas un clou »

Le 1^{er} janvier 2024, le pays a décrété l'interdiction des publicités toutes boîtes. Pour les enseignes de la distribution, c'est un changement de paradigme. Mais le remplacement du digital par le print n'a, semble-t-il, pas modifié le business en profondeur. « Dans un contexte d'inflation, les clients regardent toujours les promotions », relève Nicolas Gueuzurian, directeur de Delhaize Luxembourg.

Cactus n'a pas tiré un trait sur le papier. Lors de l'interview, Laurent Schonckert ouvrait justement les encarts publiés dans *L'Essentiel* et dans le *Wort* ce jour-là. « Est-ce que ça a la même force de frappe, je n'en sais rien. J'ai appris à l'école que cinquante pour cent des pubs ne valent pas un clou... mais on ne sait jamais lesquelles. »

Auchan a déjà modifié sa stratégie commerciale, misant davantage sur l'événementiel, « plus viral ». Jean-Marc Carré, le directeur commercial de l'enseigne, assure que le changement de support « n'a pas provoqué de cassure dans les performances » et, au contraire, « permet de travailler sur le degré de sympathie de l'enseigne. » Pour lui, « le digital est moins cher et offre davantage de possibilités. » EN

Alors Business development manager chez TotalEnergies, Henri Pleimling annonçait en 2022 sur rtl que « dans les prochaines années, le nombre de stations va finir par baisser ». Il expliquait notamment que la pression foncière avait incité Total à vendre sa station de Gasperich au profit d'un projet immobilier en 2022 et que « près des grandes villes et surtout autour de la ville de Luxembourg », le phénomène allait s'accélérer. Avec le télétravail et l'électrification des voitures, le volume de carburant vendu diminue et les nouveaux plans d'urbanisme ne prévoient plus nécessairement l'installation de stations-service, presque reliques d'un Ancien Monde. Henri Pleimling citait en exemple les nouveaux quartiers de Dudelange-Néischmelz, Schiffange-Metzeschmelz ou du contournement d'Hespérange : « où on sait déjà qu'il n'y aura pas moyen de mettre une station. »

La vente pour 3,4 milliards d'euros de plus de deux mille stations TotalEnergie européennes (Luxembourg, Allemagne, Pays-Bas et Belgique) au groupe canadien Couche-Tard début 2024 semble confirmer ses dires. Un article de l'hédo économique français *La Tribune* du 4 janvier 2024 précise qu'au Luxembourg et en Belgique, ce rachat prend la forme d'une coentreprise entre TotalEnergies (quarante pour cent) et Couche-Tard (soixante pour cent). Le pétrolier français souhaite y accélérer « la transformation de ces deux réseaux en maximisant leurs ventes hors carburants pétroliers ».

Leclerc en embuscade

Si la pérennité du modèle pose question à moyen terme, alors que le pic pétrolier est derrière nous et que l'électrification est privilégiée dans le contexte du réchauffement climatique, les grandes enseignes de la distribution y croient. « Nous nous sommes installés l'an dernier sur l'aire de Capellen et il y a encore du grain à moudre, pronostique Jean-Marc Carré. Aral possède plus de cinquante stations et nous ne sommes présents que sur 18. Nous avons des velléités d'expansion, mais dans ce cas de figure, c'est le partenaire qui décide. »

Nicolas Gueuzurian confirme que « ces Shop & go sont importants dans notre réseau, car la spécificité luxembourgeoise fait que ces stations-service sont vues comme des magasins de passage ou de dépannage. » Il donne l'exemple de Merl, qui permet à Delhaize d'être présent sur la route de Longwy, « dans une zone quasi-exclusivement résidentielle, pas du tout un quartier d'affaires. » À contrario, les deux derniers Shop & Go ouverts sont ceux des aires de Berchem, « un vrai défi pour nous parce qu'elles sont parmi les plus grosses d'Europe et qu'il faut comprendre et adapter l'offre à cette clientèle très diverse, entre frontaliers, routiers et touristes, tout en étant dans des surfaces pas très grandes. »

Avantage supplémentaire, ces petites mailles territoriales ne sont pas des investissements risqués pour les enseignes. Elles

sont toutes gérées sous forme de franchise, puisque ce sont les pétroliers qui signent les concessions avec l'État.

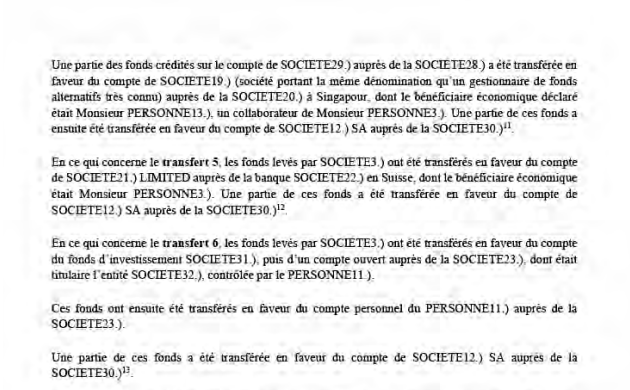
Et puis, elles permettent de compenser les difficultés qu'ont les distributeurs à proposer des solutions de drive et de e-commerce viables. Laurent Schonckert revient sur l'expérience inaboutie de Cactus@home, opérationnel de novembre 2011 à février 2016. « Nous étions sans doute en avance sur notre temps, à une époque où les conditions ne permettaient pas encore un modèle durable. Il aurait fallu demander plus que cinq euros pour la livraison et nous avons sous-estimé l'attrait de nos clients pour les promotions. Nous nous sommes plantés sur les marges. » souligne Laurent Schonckert.

Nicolas Gueuzurian, qui était directeur e-commerce à Auchan avant de partir chez Delhaize, laisse entendre que la marque belge pourrait s'y mettre prochainement. « Nous avons un service e-commerce en Belgique, des infrastructures logistiques qui permettraient d'en faire ici, un maillage important, mais il nous manque des éléments. Un site internet, par exemple. Nous souhaitons accompagner les populations dans leurs besoins, alors pourquoi pas développer un jour une offre digitale si le besoin existe ? »

Avec ses cinq drives, Auchan, pionnier en la matière avec son drink-shop du Kirchberg, a de l'avance. Le groupe français développe aussi une offre de livraison, notamment au sein d'entreprises (Ferrero par exemple), qui s'est « hypertrophiée pendant le Covid et normalisée depuis », selon Jean-Marc Carré.

Leclerc, lui, cache ses cartes. Le nouveau venu français dont l'enseigne illumine désormais 27 points de vente, dont les deux hypermarchés du City Concorde et de Foetz, n'a pas souhaité répondre aux questions du *Land*. Dommage, puisque sa reprise de l'enseigne Cora/Match vient de fêter son premier anniversaire. En décembre 2023, Michel-Édouard Leclerc de passage au Luxembourg expliquait au *Wort* que la concurrence ne serait pas « féroce », mais « sportive ». Il reconnaissait le leadership de Cactus sur le marché, mais déclarait : « nous visons toujours à devenir numéro un sur le long terme. »

De son côté, Laurent Schonckert assure que l'ensemble du réseau Leclerc luxembourgeois ayant été repris par trois affiliés, il a « parfois l'impression que chacun tente de tirer la couverture de son côté. » L'administrateur-directeur de Cactus estime que Leclerc ne manque pas d'atouts : « leur force est le prix, notamment grâce à leur MDD (ndlr : marque de distributeur) mais il faudra du temps pour la faire découvrir aux clients et les persuader qu'elle est une bonne alternative. » Il assure que Cactus « s'est préparé à l'arrivée de ce compétiteur très professionnel et compétent, avec ses forces, mais peut-être aussi ses faiblesses » La grande distribution est un sport de combat. ●



Fenêtre sur blanchiment

III Pierre Sorlut

Les détails du jugement condamnant la banque Edmond de Rothschild pour avoir recyclé de l’argent public détourné par son sulfureux client des Émirats

L’administration judiciaire a diffusé mardi soir une décision très attendue et officiellement rendue six jours plus tôt. Il s’agit du jugement sur accord signé le 22 mai par la chambre présidée par Stéphane Maas, la première condamnation d’une banque pour blanchiment au Grand-Duché. Le texte avait été acté le 2 avril entre la banque privée Edmond de Rothschild et le procureur d’État adjoint, David Lentz, après neuf ans d’enquête sur les ramifications luxembourgeoises du « scandale 1MDB », l’un des plus grands détournements de l’histoire. Il est question de plusieurs milliards de dollars subtilisés entre 2009 et 2014 au fonds souverain malaisien 1Malaysia Development Berhad (1MDB). « Le montant exact n’est pas connu à ce jour », concèdent les autorités luxembourgeoises dans le jugement de 97 pages dont cinquante énumèrent les actes de procédure, avec notamment la production de 146 rapports d’enquête.

L’affaire 1MDB a pour protagonistes le Premier ministre de la Malaisie (à l’époque), Najib Razak, et son conseiller financier, Jho Low. Avec le concours de fonctionnaires malaisiens et d’hommes d’affaires internationaux, ils ont monté des projets d’investissements bidons pour siphonner l’argent du fonds. Est par exemple apparu Tarek Obaid, businessman saoudien, récemment condamné en Suisse à sept ans de prison pour avoir détourné 1,83 milliard de dollars. En 2010, les poches bien remplies, le personnage était à deux doigts de prendre des parts dans l’écurie Renault F1 alors détenue par le duo luxembourgeois, Gerard Lopez et Eric Lux. Obaid avait placé plus de douze millions de dollars dans une société américaine détenue par les Luxembourgeois (via la société d’investissement Mangrove), mais il avait fini par se brouiller avec son nouvel ami Lopez (*d’Land*, 6.9.24).

Un autre personnage clé dans ce détournement tentaculaire est Khadem al-Qubaisi (surnommé KAQ). L’ancien patron du fonds souverain d’Abu Dhabi, Ipici, proche de la famille régnante, avait noué le contact avec la banque privée Edmond de Rothschild (basée en Suisse) en « début d’année 2010 », raconte le jugement. La décision tapée avec le concours des avocats de la banque (Arendt & Medernach), place l’ancien haut responsable de l’établissement, Marc Ambroisien, au cœur de l’action. Le Thionvillois, ancien agent du fisc français, est d’ailleurs inculpé avec trois autres employés dans le deuxième volet pénal au Luxembourg (la demande de renvoi devant le tribunal correctionnel est en cours de rédaction). Marc Ambroisien dirigeait le département « Ingé-

nierie financière et patrimoniale » d’Edmond de Rothschild lors de la mise en relation (il est devenu CEO de la filiale luxembourgeoise en 2012). Il prenait en charge les clients très fortunés. KAQ en était un, un PEP (*Politically Exposed Person*) de surcroît, et bénéficiait (ou devait bénéficier) à ce titre d’une surveillance rapprochée au sein de la banque. Sa fortune avait été estimée par l’établissement à un demi-milliard de dollars. « KAQ était ainsi une personnalité publique fortement convoitée par les banquiers privés », note le substitut du procureur sous-entendant que la compétition a pu entraîner des faveurs. KAQ a néanmoins fait l’objet de plusieurs rapports « de notoriété », y compris par des sociétés externes, avant de voir ses comptes ouverts auprès de l’établissement alors basé au Limpertsberg.

Le jugement distille comment KAQ a pris de plus en plus de poids financièrement, notamment à partir de 2012. Le 31 octobre cette année-là, Marc Ambroisien a informé le responsable *compliance* que KAQ allait restructurer son patrimoine, dorénavant estimé autour de cinq milliards d’euros, avec des passages de liquidités massives par les comptes de l’établissement, « des entrées de fonds de quelque 700 millions de dollars », est-il écrit dans un memorandum transmis à l’équipe conformité. La banque a commencé à accorder des crédits à des SCI françaises de KAQ. Ils ont été octroyés avec des fonds propres de l’établissement. Les garanties étaient prises sur les liquidités du client. En mars 2014, un contrat est remis en « main propre » (sic) par KAQ à Ambroisien pour expliquer les mouvements. « Les explications présentées au département *compliance* pour les entrées de fonds n’étaient pas systématiquement étayées par des documents probants. Certaines demandes du département *compliance* de la Banque sont par ailleurs restées sans réponse », relève le parquet. La banque sera condamnée administrativement en 2017 par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) pour manquement à ses obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment, avec une amende de neuf millions d’euros.

En juin 2015, KAQ a souhaité convertir ses crédits en emprunts hypothécaires. Un dossier a été monté, mais le conseil d’administration de l’établissement a joué la montre. Car la mauvaise presse concernant Khadem al-Qubaisi a commencé à sortir au printemps (« sans préjudice quant à la date exacte », se prémunit le parquet), « des articles portés à la connaissance de Marc Ambroisien et d’autres

employés de la banque ». Le 20 mars 2015, le média malaisien *Sarawak Report* (à la pointe des révélations sur 1MDB) a détaillé les investissements douteux réalisés par le gouvernement malaisien, via 1MDB, avec l’entremise de KAQ. Était mentionné un transfert en février 2013 de 20,75 millions de dollars chez « Edmund de Rotshchild Private Bank » (sic) en provenance d’une société aux Seychelles, Good Star Limited. En illustration de l’article, ledit client émirati, en boîte de nuit devant une femme nue se baignant dans une coupe de champagne géante.

La banque a mandaté un « prestataire externe » pour mettre à jour les informations disponibles sur son sulfureux client. Le 30 juillet, donc quatre mois plus tard, ce « prestataire » a conclu que KAQ « serait cité dans un scandale politique en Malaisie ». Un autre rapport à un autre prestataire (les noms des dizaines d’individus et des dizaines de sociétés sont invisibilisés dans les décisions communiquées par l’administration judiciaire) a alors été demandé en urgence. Ces derniers écrits ont fait état de la démission de ses fonctions du fonds souverain d’Abu Dhabi. Parallèlement, donnant suite à une demande du département conformité, KAQ a justifié le transfert des vingt millions par la location du Topaz, le yacht de son patron le Sheikh Mansour bien Zayed al-Nahyan (qui aurait lui aussi bénéficié de *kickbacks* selon les enquêtes journalistiques). La justification est jugée « plausible » par le comité d’audit et il n’a pas estimé nécessaire de signaler le virement à la Cellule de renseignement financier (CRF). Le conseil d’administration a validé cette décision le 15 septembre, mais a toutefois refusé la conversion des crédits. Le même jour (selon le jugement), Marc Ambroisien a quitté la banque (tout en restant au *board*) pour monter son *family office* avec son client émirati. Le 28 août, la baronne Ariane de Rothschild avait communiqué aux équipes son départ en le remerciant pour « son exceptionnelle contribution ».

Bloomberg, *WallStreet Journal*, *New York Times*... les articles retraçant les liens entre KAQ et 1MDB se sont multipliés. « Un premier projet de déclaration de soupçon a été rédigé par la banque » le 29 septembre, note le jugement. Il devait être « finalisé en interne ». Entretemps, toutes les transactions liées à KAQ devaient passer par le département conformité. Entretemps le nouveau directeur de la banque, Marc Grabowski, aujourd’hui DAF de l’Uni.lu, a insisté auprès d’Ambroisien pour obtenir des précisions sur l’origine des fonds. Ce dernier a satisfait à la demande le

6 octobre en renvoyant un contrat daté du 6 avril 2012 portant sur l’acquisition d’un bien immobilier pour un montant de 472,75 millions de dollars versés par la société Blackstone Asia Real Estate Partners. « Ce contrat se caractérisait par plusieurs incohérences, tant quant au fond (par rapport aux contreparties, aux montants) qu’à la forme (fautes d’orthographe, apparence des montants et des coordonnées bancaires) et contenait selon toute vraisemblance des informations inexactes », lit-on dans la décision de justice.

Le même jour, la banque a signalé ses soupçons à la CRF. Le bureau de lutte contre le blanchiment du parquet aurait ensuite donné « oralement » son accord pour poursuivre « les opérations usuelles » sur les comptes de KAQ « sans qu’il soit nécessaire de l’en informer au préalable ». La banque a ainsi procédé sans informer la CRF jusqu’à ce que KAQ, le 1^{er} décembre, rembourse ses crédits dont on lui refusait la conversion. « 36 millions d’euros ont été remboursés de manière prédominante par des fonds incriminés qui ont pu être retracés jusqu’au compte de Good Star Limited, à hauteur de 29,2 millions d’euros ». Une fois remboursée, la banque a régulièrement pris contact avec la CRF pour des transferts demandés par son client. Jusqu’au 21 janvier 2016.

À cette date, *Sarawak Report* a publié un article « qui a pour la première fois établi un lien entre les entrées de fonds en provenance de Blackstone Asia Real Estate Partners et l’affaire 1MDB ». La banque a procédé à une nouvelle déclaration de soupçon et la CRF a ordonné le gel des comptes. Des centaines de millions de dollars d’argent sale ont transité via les comptes de KAQ chez Edmond de Rothschild entre 2012 et 2016, mais la banque est condamnée pour avoir nanti deux crédits entre septembre et décembre 2015, « à un moment où ses dirigeants ne pouvaient exclure l’origine illicite » d’une partie des 29 millions d’euros utilisés à cet effet. La décision judiciaire formule les reproches, mais adoucit d’emblée la responsabilité de l’établissement : « Les transferts d’argent litigieux qui ont quitté la banque après le 1^{er} septembre 2015 s’élèvent à environ 59 millions d’euros. Il convient de tenir compte du fait que la banque n’était d’aucune façon impliquée dans les infractions primaires et qu’elle ne s’est située qu’en troisième rang des banques par lesquelles les fonds ont transité, voire à un rang inférieur. » Elle dispose de circonstances atténuantes (« pas d’antécédent ») et a déjà payé pour des manquements. Voilà pourquoi seuls 25 millions d’euros sont confisqués. ●

Transfert	Date	Montant	Origine	Bénéficiaire
1	29 mai 2012	138.000.000 USD	Compte de SOCIETE19 (SOCIETE19) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
2	1 ^{er} août 2012	100.750.000 USD	Compte de SOCIETE19 (SOCIETE19) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
3	29 octobre 2012	129.000.000 USD	Compte de SOCIETE19 (SOCIETE19) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
4	30 novembre 2012	85.000.000 USD	Compte de SOCIETE19 (SOCIETE19) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
5	20 février 2013	20.750.000 USD	Compte de SOCIETE19 (LIMITED) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
6	24 avril 2013	54.000.000 USD	Compte de PERSONNE11) (PERSONNE11) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
		14.617.038 USD	Compte de SOCIETE21) (SOCIETE21) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA
		34.143.334 USD	Compte de SOCIETE26) (SOCIETE26) auprès de la SOCIETE20	SOCIETE12) SA

aduites dans plusieurs États à partir de 2016, à la suite de la révélation du fait permis de mettre en évidence un lien entre les fonds levés par les sociétés ci-dessus, qui ont été créées entre 2012 et 2014 sur les comptes de E17) au Luxembourg.

identées dans des actes judiciaires aux États-Unis entre 2016 et 2019, ont permis d’établir par les autorités judiciaires luxembourgeoises, lesquelles ont communiqué, aux informations issues de documents reçus dans le cadre de la procédure.

Légende

qui suit :

• un virement de 95.192,88 USD, en date du 8 décembre 2015, en faveur de « SOCIETE60) Estimate 11/20/2015 » ;

(b) les transferts effectués à partir des comptes de SOCIETE12) SA, SOCIETE62) SA et SOCIETE63) SA à partir d’octobre 2015 :

• un virement intitulé « Advance » de 3,5 millions EUR à partir du compte de SOCIETE12) SA sur le compte d’SOCIETE52) SA en date du 12 octobre 2015, suivi de virements (en date du 12 octobre 2015) du compte d’SOCIETE52) SA en faveur de SOCIETE54) SAS (2.000.250 EUR), SOCIETE55) (6.572,88 EUR) et SOCIETE56) GMBH (61.603 EUR, 320.250 EUR et 500.250 EUR) pour payer des factures liées à des véhicules ;

• un virement intitulé « Advance » de 1,1 million EUR à partir du compte de SOCIETE12) SA sur le compte d’SOCIETE62) SA en date du 12 octobre 2015, suivi de virements (en date des 12, 13 et 15 octobre 2015) du compte d’SOCIETE52) SA à SOCIETE57) LTD (992.245 EUR), SOCIETE56) GMBH (600.260 EUR) et SOCIETE58) (30.055 EUR) pour payer des factures liées aux voitures de Monsieur PERSONNE4) ;

• un virement intitulé « Advance » de 700.000 EUR à partir du compte de SOCIETE12) SA sur le compte d’SOCIETE52) SA en date du 2 décembre 2015, suivi d’un virement de 600.250 EUR (en date du 2 décembre 2015) du compte d’SOCIETE52) SA en faveur de SOCIETE55) GMBH, afin de régler une facture d’achat d’une LAMBORGHINI ;

• un virement de 490.810,59 USD, en date du 8 janvier 2016, à partir du compte de SOCIETE12) SA sur le compte de SOCIETE59) LLC auprès de SOCIETE60) à New York avec la mention « outstanding invoices for PERSONNE18) (USD 26.194,81) and PERSONNE19) (USD 464.327,98) » ;

• un virement de 80.712,03 CHF, en date du 13 janvier 2016, à partir du compte d’SOCIETE62) SA au profit de SOCIETE58) GmbH pour payer des factures relatives aux voitures de Monsieur PERSONNE4) ;

• les virements suivants exécutés à partir du compte de SOCIETE12) SA pour alimenter les comptes de trois sociétés civiles immobilières SOCIETE61), SOCIETE62) et SOCIETE63) :

Captures d’écran

Extraits du jugement anonymisé produit par l’administration judiciaire, un aperçu de la publicité de la justice



Vue des jardins, la villa affiche ses ambitions de luxe

Prestige bourgeois

IIII France Clarinval

La Villa Pétrusse ouvre ses portes. Un actif hôtelier de standing autant qu'un investissement patrimonial pour LaLux

Les palissades du chantier au début de l'avenue Marie-Thérèse ont enfin disparu. Propriété de la Compagnie La Luxembourgeoise, la villa située au numéro 1 a connu cinq années de rénovations, au moins deux de plus que prévu. L'hôtel Villa Pétrusse, désormais installé dans les murs, ouvrira le 16 juin. Son restaurant gastronomique, Le Lys, suivra le lendemain. L'histoire de ce bâtiment se lit en parallèle avec celle de la capitale. Il donne à voir comment la bourgeoisie a façonné l'urbanisme de Luxembourg de la fin du 19^e siècle à aujourd'hui.

La villa fait partie de l'ensemble de maison de maître construites après le démantèlement de la forteresse, dicté par le Traité de Londres en 1867. « L'État hérite alors de la forteresse, un cadeau un peu empoisonné vu le coût colossal de sa destruction », rembobine l'historien Robert Philippart pour le *Land*. Ce moment a permis une redéfinition de l'identité de Luxembourg, comme une ville ouvert et moderne : On discute de la création d'un tramway, on attire des industries internationales avec des espaces de stockage ou de construction (à l'image des champagnes Mercier ou de la Bettenfabrik Berl). L'ingénieur-paysagiste français Édouard André reçoit la mission de dessiner la ceinture de parcs et son cordon de villas. L'objectif est de vendre les parcelles à de riches investisseurs pour couvrir une partie des coûts de démantèlement des remparts et de construction de nouvelles avenues.

Parmi ces investisseurs figure Eugène Kerckhoff, industriel dans le textile, venu du nord de la France. Il faisait fabriquer des étoffes à la Pulvermühle et les vendait dans son magasin à la rue de Mamer (devenue rue du Curé). En 1880, il commande la construction de la villa à l'architecte Pierre Kemp, déjà à l'origine du Casino bourgeois (avec Pierre Funck) et de plusieurs églises, dont celles de Dudelange, Bettembourg ou du Rollingergrund. « La bourgeoisie de l'époque voulait imiter la noblesse. D'où ces éléments architecturaux évoquant les châteaux : grille d'entrée, cour centrale pour permettre aux calèches d'opérer un demi-tour, escalier d'apparat », détaille l'historien. L'époque encourage les innovations techniques et les influences esthétiques glanées lors

« *Le projet ne relève pas d'une opération rentable à court terme, mais d'un investissement destiné aux générations futures.* »

Arthur Carvas, Compagnie foncière La Luxembourgeoise

des voyages, ce qui se reflète dans la disparité des styles du rez-de-chaussée : salle à manger Renaissance avec cheminée imposante, fumoir néogothique, salon Louis XIV. Une seconde entrée, sur le côté, mène au sous-sol, où se trouvaient les cuisines, ainsi qu'aux étages réservés à la famille puis au personnel. Les chambres affichent des décors et un confort plus modestes.

Albert Kerckhoff occupe ensuite la villa, jusqu'à son décès prématuré en 1906, à 54 ans. Une année plus tard, sa veuve, Antoinette de Döbelaer, épouse le médecin François Baldauff, une personnalité célèbre à cette époque. La villa reste aux mains de la famille Baldauff jusqu'en 2010, date à laquelle la banque privée Edmond de Rothschild en fait l'acquisition. Son projet initial visait à transformer la demeure pour accueillir son siège européen. Face à l'ampleur du chantier, des contraintes techniques et de la taille trop réduite, la banque renonce. La Villa Baldauff reste à l'abandon pendant plusieurs années, entrecoupées de quelques usages ponctuels, par exemple le tournage du film *D'Belle Époque* d'Andy Bausch en 2011.

L'inoccupation et l'absence d'affectation font craindre une démolition. Toutefois, son inscription dans le « secteur protégé du parc » du PAG de la Ville de Luxembourg lui offrait déjà un premier bouclier. Dès 2014, la Commission des sites et monuments (Cosimo) recommande un classement : « Le bien présente un intérêt historique, mais également des qualités architecturales et esthétiques remarquables », lit-on dans son avis. En octobre 2015, le Conseil communal vote à l'unanimité en faveur de cette protection. Durant les débats, la question de la destination se pose : « Il ne s'agit pas seulement de protéger le bâtiment, mais d'inciter le propriétaire à en faire quelque chose, pour éviter ce qu'il s'est produit avec le Pôle nord, juste en face », conseillait Tom Krieps (LSAP). « Il faudrait savoir si les jardins vont être ouverts au public », demandait Martine Mergen (CSV).

Le classement comme monument national entre finalement en vigueur en 2018, quelques mois après l'acquisition de la Villa Baldauff par la Compagnie Financière La Luxembourgeoise. Arthur Carvas, directeur des activités immobilières et hôtelières de la compagnie, revient sur ce moment. « Quand il a visité les lieux, François Pauly (à l'époque vice-président du conseil d'administration de la filiale luxembourgeoise du groupe Edmond de Rothschild) a eu un véritable coup de cœur. Il a vu la dimension patrimoniale et hospitalière des lieux. Il organise une visite avec son cousin Pit Hentgen (président de LaLux) pour le convaincre de transformer la villa en hôtel et de rendre ce patrimoine accessible au public. »

Déjà propriétaire de l'Hôtel Le Place d'Armes, Compagnie financière La Luxembourgeoise y voit l'opportunité d'élargir son portefeuille avec un second établissement à proximité. Elle achète la Villa Baldauff pour dix millions d'euros. Ce geste marque un retour symbolique du groupe dans l'hypercentre, après le transfert de son siège à Leudelange en 2011. La Ville de Luxembourg avait déboursé 24,7 millions d'euros en 2009 pour acquérir le siège historique de l'assureur à la rue Aldringen en vue d'y développer le Royal Hamilius.

« Cette restauration est une façon pour nous de rendre ce patrimoine à la ville et à la société luxembourgeoise », expliquait François Pauly à *Paperjam* en 2020. Il remplaçait cette démarche dans le cadre du centenaire de la compagnie. Il parle de continuité, d'héritage et d'obligation morale.

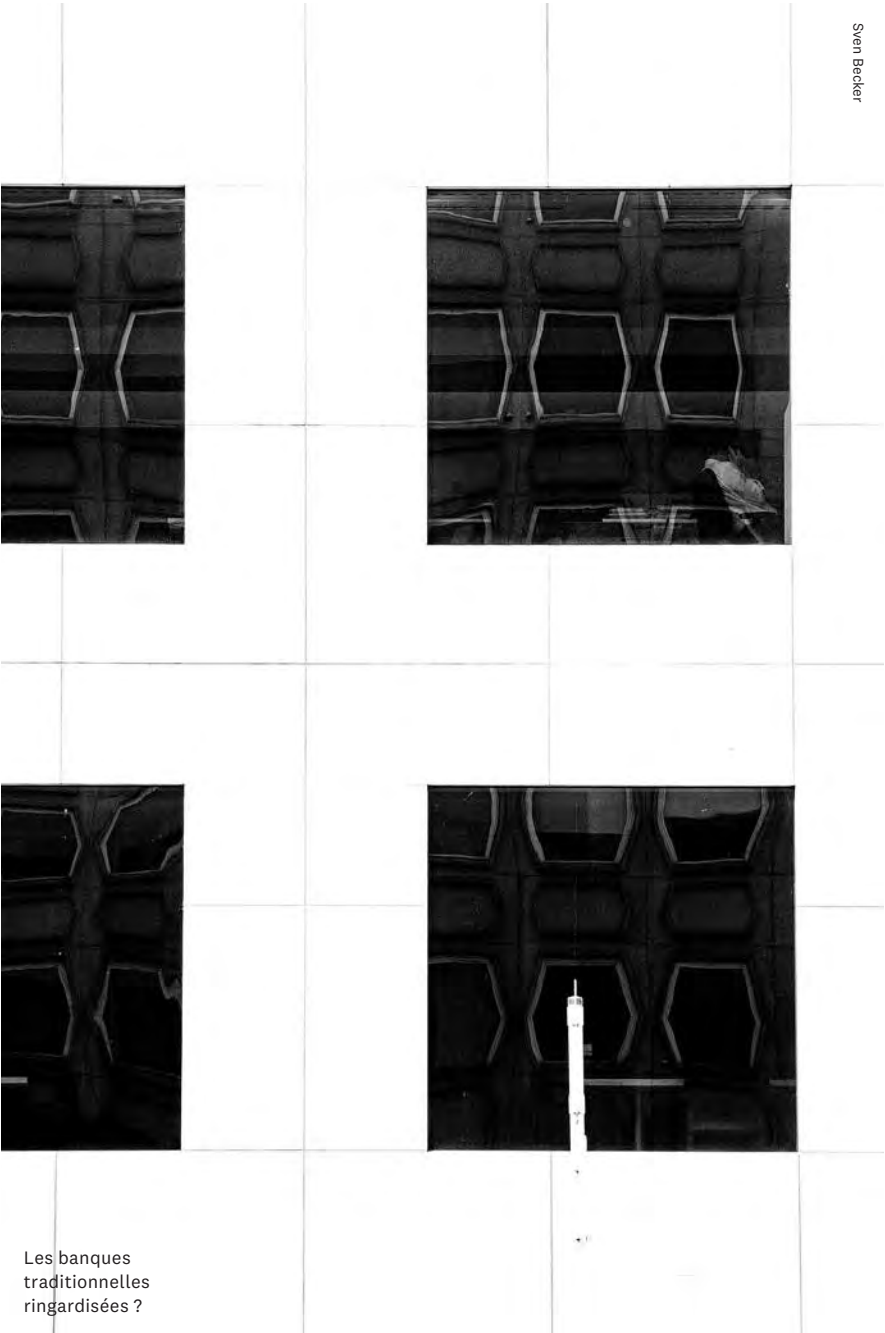
Le bureau d'architecture de Jim Clemen, concepteur du siège de Leudelange, prend en charge la rénovation et la transformation du site en hôtel. Les premiers sondages mettent en lumière de graves problèmes, fruits d'une longue période d'abandon. Le plus préoccupant : la présence de mûre, un champignon destructeur du bois, du papier et de la pierre. « Heureusement, elle n'avait colonisé que l'ancien bâtiment de service », précise John Voncken, architecte en chef à l'Institut national du patrimoine architectural (INPA). « Un des défis du projet consistait en l'intégration des techniques actuelles indispensables pour un établissement hôtelier », revient Arthur Carvas. Tous les experts s'accordent sur une opération de grande envergure : démontage de l'annexe, excavation de deux niveaux pour enterrer les équipements techniques, traitement des pierres contre les champignons et reconstruction de l'ensemble. « Les pierres de l'annexe ont été soigneusement numérotées, stockées sur mille palettes, pour ensuite rebâtir l'édifice à l'identique », ajoute le directeur des opérations immobilières.

Creuser sous le bâtiment a permis de mettre au jour des casemates. « Après le démantèlement de la forteresse, certains tronçons ont servi de base à la construction, garantissant une stabilité remarquable », détaille Robert Philippart. Ces galeries restaurées relient désormais les deux bâtiments. « Une des attractions majeures du site, qui enrichit à la fois l'expérience des clients et la valeur de l'hôtel », affirme Carvas. Autre enjeu, la transformation des pièces en chambres d'hôtel, 21 en tout, par exemple avec l'intégration de modules de salle de bain pour ne pas démolir les murs et garder les structures des salles.

La restauration des finitions intérieures implique l'intervention de corps de métiers très spécifiques : menuisiers, ferronniers d'art, serruriers, restaurateurs de décors muraux et de plafonds, tailleurs de pierre. « Dans la mesure du possible, on a voulu valoriser les compétences et le professionnalisme d'entreprises luxembourgeoises », se félicite Arthus Carvas. Il souligne aussi la bonne collaboration avec l'INPA. L'institut a mis la main à la poche avec une subventions des travaux à hauteur de 1,4 million d'euros. Parmi les postes les plus importants : la restauration des pierres naturelles et de la façade (564 413 euros) ainsi que les travaux de restauration à l'intérieur : décors et dorures, enduits murs, plafonds, boiseries, papier-peint, portes intérieures, radiateurs (481 165 euros), des fenêtres et vitraux (143 315 euros).

Les propriétaires se montrent discrets sur la dépense totale. Le montant de trente millions (plus les dix pour l'achat), avancé dans plusieurs médias n'est pas démenti : « C'est à peu près cela », lâche Arthur Carvas. « Le projet ne relève pas d'une opération rentable à court terme, mais d'un investissement destiné aux générations futures. »

En revanche, l'activité hôtelière et gastronomique devrait atteindre rapidement l'équilibre. 45 personnes ont rejoint l'équipe pour accueillir les clients, assurer les repas et entretenir les lieux. Le restaurant gastronomique ne compte qu'une quinzaine de couverts. Une offre plus accessible sera progressivement développée, notamment en journée, ce qui devrait attirer les curieux. Le tarif des chambres démarre à 450 euros la nuit en basse saison. La suite « Gëlle Fra », fleuron de l'établissement, peut atteindre 1 500 euros. Comme pour Le Place d'Armes, LaLux a confié la gestion opérationnelle au fonds d'investissement hôtelier Aina Hospitality. Fondé par Jaume Tapiés, anciennement président des Relais et Châteaux, ce fonds compte le groupe Edmond de Rothschild comme associé fondateur. ●



Les banques traditionnelles ringardisées ?

Sous surveillance

IIII Georges Canto

Les banques en ligne font l’objet d’une attention particulière de la Banque centrale européenne

En l’espace d’une décennie, les banques en ligne, qu’elles soient indépendantes ou filiales de grands groupes, ont conquis un vaste public. Plus du tiers des Européens y détiennent un compte, séduits par une offre simple et peu coûteuse et par une expérience-client fluide et rapide. Certains les voient déjà supplanter les banques traditionnelles d’ici quelques années. Pour l’heure, selon un rapport publié mi-mai par la BCE, leurs modèles économiques sont encore fragiles et pourraient même menacer la stabilité de l’ensemble du secteur bancaire européen.

Fin 2024, environ soixante banques de la zone euro étaient identifiées comme totalement numériques, dont sept étaient des filiales de banques traditionnelles. Malgré la forte progression du nombre de leurs clients, et l’arrivée régulière de nouveaux acteurs, elles ne détiennent encore qu’une part de marché modeste et qui augmente peu : 3,9 pour cent des actifs bancaires en 2024, contre 3,1 pour cent en 2019. Mais leur essor est inéluctable, ce qui pourrait poser des problèmes encore peu étudiés jusqu’ici. C’est pourquoi la BCE leur a consacré une partie de son dernier rap-

port semestriel sur la stabilité financière, publié le 21 mai, sous le titre « Digital banking : how new bank business models are disrupting traditional banks ».

Pour les auteurs du document Thomas Garcia, Maciej Grodzicki et Petya Radulova, le modèle économique des banques numériques s’appuie trop fortement sur les petits dépôts de détail. Plus de 80 pour cent de leurs ressources totales proviennent des déposants personnes physiques, contre 27 pour cent dans les grandes institutions bancaires, les entreprises étant très peu représentées (trois pour cent contre 26 pour cent dans les banques traditionnelles).

Comme elles n’ont pas d’ancrage local en raison de l’absence d’agences « en dur », les dépôts transfrontaliers (c’est-à-dire de clients non-résidents) très modestes dans les banques traditionnelles, atteignent une part élevée du total (23 pour cent des dépôts des ménages et 18 pour cent du total). Chose intéressante : les clients des banques en ligne n’hésitent pas à ouvrir des comptes dans des banques étrangères alors qu’ils sont très réticents à confier leur argent, tous pays confondus, à des banques

classiques : ainsi Revolut, banque britannique fondée par un Russe et un Ukrainien et opérant dans l’UE avec un passeport lituanien, revendique cinq millions de clients en France soit la deuxième place du segment derrière BoursoBank, filiale de SG.

Le montant des dépôts à vue par client y est très inférieur à la moyenne bancaire générale (cinq fois moins selon un calcul effectué en France) en raison du profil des clients, dont, de plus, seule une faible proportion utilisent une banque en ligne comme établissement tenant leur compte bancaire principal. La BCE considère que, bien qu’une telle structure de ressources puisse être vue comme plus stable que celle des banques traditionnelles, leur faible diversification et leur provenance exclusive de canaux de distribution en ligne (avec des déposants plus sensibles aux prix, moins fidèles, souvent non-résidents) augmentent la vulnérabilité des banques digitales aux paniques bancaires avec des retraits ou des transferts brutaux de leurs avoirs au moindre signe de méfiance envers un pays ou un établissement (un grand nombre de banques en ligne européennes sont issues de « petits pays » et sont elles-mêmes de taille réduite).

Les revenus par client sont en moyenne trois fois moins élevés dans les banques en ligne

Que font-elles de leurs dépôts ? Deux grands cas de figure se rencontrent. De nombreuses banques numériques fonctionnent comme des banques traditionnelles en transformant les dépôts qu’elles collectent en crédits, également accordés via des canaux numériques. Mais elles sont le plus souvent spécialisées dans les prêts à la consommation, à l’habitat ou aux professionnels. Celles qui gèrent des portefeuilles de prêts diversifiés sont peu nombreuses. Le second cas est celui où la banque numérique fonctionne comme un fonds monétaire. Elle n’a pas d’activité de prêt significative et investit plutôt ses dépôts (à 77 pour cent en moyenne) dans des actifs liquides de haute qualité, principalement des obligations d’État.

Dans tous les cas, ces banques détiennent des réserves de liquidités plus élevées que les banques classiques, « ce qui reflète peut-être leur préparation aux ruées vers les dépôts en ligne ». Finalement, « les banques numériques suivent un modèle économique étroit, caractérisé par une forte dépendance au financement par les dépôts de détail et une forte concentration des actifs », constate la BCE. Quid de leur rentabilité ? Si l’on s’en tient au ROE (*return on equity*, ou rendement des capitaux propres), il affiche un taux médian de dix pour cent dans les banques traditionnelles et de sept pour cent dans les banques en ligne. Cette appréciation est quelque peu faussée par le fait que les banques numériques affichent des ratios de fonds propres élevés, ce qui réduit mécaniquement le ROE. Mais leur Revenu brut d’exploitation (RBE) est également beaucoup plus faible.

Plusieurs raisons à cela. Les revenus par client sont en moyenne trois fois moins élevés dans les banques en ligne, parce que les opérations réalisées y sont simples et souvent gratuites, et que les clients réservent plutôt leurs opérations à valeur ajoutée (placements, crédits) aux banques traditionnelles. En Europe, plus de 85 pour cent des personnes ayant un compte en ligne détiennent également un compte dans une banque « classique ». Les banques en ligne indépendantes ont toujours eu un coût de leurs

dépôts plus élevé : deux fois plus que celui des banques traditionnelles avant 2023, un écart qui a augmenté depuis (deux fois et demi, fin 2024) car elles ont davantage répercuté la hausse des taux d’intérêt pour conserver leurs clients et en conquérir de nouveaux.

La BCE considère également qu’elles sont handicapées par le poids de certaines charges. Les dépenses d’exploitation et de maintenance de l’infrastructure informatique sont proportionnellement presque deux fois plus élevées que dans les banques traditionnelles (2,4 pour cent du total des actifs contre 1,3 pour cent), et celles de publicité, de marketing et de communication sont trois fois supérieures (0,9 pour cent du total des actifs contre 0,3 pour cent). Malgré tout, elles restent très prisées des investisseurs, impressionnés par le niveau de leurs capitaux propres et de leur base de clientèle. Bien que n’étant pas cotées, et peu enclines à divulguer des chiffres fiables, elles atteignent des valorisations exceptionnelles. Au printemps 2025, la britannique Revolut qui n’a que dix ans est estimée à 45 milliards d’euros. C’est presque autant que la capitalisation boursière de la Deutsche Bank (47 milliards) et plus que celles de la française SG (38,5 milliards) ou de la belge KBC (36 milliards).

Selon la BCE, de tels niveaux ne peuvent se justifier que si les banques numériques atteignent rapidement une taille critique en détenant des parts de marché substantielles dans la zone euro. Pour le moment c’est loin d’être le cas, elles restent des acteurs relativement petits et peu rentables. Si on compare Revolut (plus de 50 millions de clients dans le monde) à une banque moyenne française comme le CIC, qui compte dix fois moins de clients, on constate que les revenus de la britannique en 2024 ont été de quarante pour cent inférieurs. Quant à son bénéfice net, bien que multiplié par 2,4, il était presque deux fois plus faible que celui de la française.

Bien conscientes de leur fragilité, d’autant que plusieurs d’entre elles ont déjà mis la clé sous la porte (notamment Orange Bank et Ma French Bank en France), les banques en ligne font feu de tout bois pour accroître leur rentabilité. Cela passe en premier lieu par un nouveau système de facturation, dit « freemium ». A côté d’une offre de base gratuite les options payantes se multiplient. Les services de paiement, au centre de leur modèle, montent en gamme (cash back, paiements fractionnés, virements instantanés). Elles cherchent aussi à élargir leur gamme de produits et de services, dans le domaine de l’épargne et des placements mais aussi du crédit. Les prêts immobiliers, rémunérateurs et au fort pouvoir de « fidélisation » deviennent un axe majeur de l’offre : déjà proposés par plusieurs banques en ligne filiales de groupes, ils sont en phase de test chez Revolut pour un lancement prochain en France et en Irlande.

Certaines banques en ligne se diversifient même en dehors des services bancaires. Ainsi N26 (huit millions de clients) propose déjà en Allemagne, son pays d’origine, des forfaits de téléphonie mobile. Ce faisant, leur modèle d’affaires se rapproche de plus en plus de celui des banques traditionnelles, avec l’ambition avouée de devenir la banque principale, voire unique, de leurs clients.

Pour la BCE cette évolution, favorable aux consommateurs qui bénéficient d’une concurrence accrue, pourrait cependant menacer la stabilité financière si les banques en ligne venaient à trop « grignoter » les parts de marché des banques traditionnelles, notamment leur base de dépôts qui est la garante de leur capacité à financer l’économie réelle. De plus, poussées dans leurs retranchements, ces dernières pourraient être tentées de prendre davantage de risques pour maintenir leurs positions. Mais elles pourraient aussi, ce qui reste limité au niveau européen mais fréquent dans certains pays, prendre plus souvent le contrôle d’acteurs de la banque en ligne. ●



Ben Glasgow
La formation de Marc Demuth
au Festival Edinburgh Jazz
and Blues festival en 2023



Ben Glasgow
Tele-Port
également
à Edimbourg

En mode majeur

IIII Kévin KroczeK

Cet été, le jazz luxembourgeois rayonnera d'une manière assez inédite à l'étranger. Début juillet, le festival Jazz à Vienne et ses 200 000 festivaliers accueilleront six formations locales : le trio Reis Demuth Wiltgen, le Daniel Migliosi Quintet, Dock in Absolute, Arthur Possing, le trio Singulär et KLEIN. Mi-juillet, cinq autres projets iront défendre les couleurs du Grand-Duché au Edinburgh Jazz & Blues Festival, à savoir les groupes autour de Maxime Bender, Michel Meis et Veda Bartringer, le quatuor Saxitude, ainsi que Joël Metz, engagé dans un projet collaboratif avec des musiciens écossais. Ce double coup de projecteur n'est pas un hasard, mais le fruit de partenariats entre ces festivals et Kultur: LX, chargé de promouvoir les artistes luxembourgeois à l'international. D'autres initiatives confirment ce dynamisme, comme la tournée de cinq dates au Royaume-Uni du Benoît Martiny Band en juin et celle de Greg Lamy au Portugal, à la même période. On peut y voir la preuve d'un succès.

En quinze ans, les concerts à d'artistes locaux à l'étranger ont été multipliés par cent. Les musiciens de jazz les plus en vue se produisent fréquemment hors des frontières, et certains d'entre eux tournent à l'échelle mondiale. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : une concentration exceptionnelle de talents proportionnellement à la population, des artistes formés à l'étranger et donc ouverts vers l'international, un environnement polyglotte, ainsi que si le soutien du ministère de la Culture et d'organismes comme la Sacem Luxembourg. Cela étant, le déplacement des artistes à l'étranger n'est qu'un des leviers d'une exportation réussie. Un second levier repose sur les collaborations avec des musiciens étrangers et un troisième concerne la consommation effective de leur musique dans d'autres territoires. À la lumière de ces éléments, une question s'impose. Le jazz

« À l'export, on se retrouve en concurrence avec la terre entière. Être un bon artiste ne suffit pas. L'export demande un engagement de tous les jours, un travail important, une motivation hors norme. »

Patrice Hourbette, ancien directeur de Music:LX

luxembourgeois, malgré des progrès visibles sur le plan de la mobilité, parvient-il réellement à s'exporter en profondeur et à s'imposer durablement sur la scène internationale ?

Un retour en arrière permet de mieux saisir le chemin parcouru. Le jazz a fait son apparition au Luxembourg dans le sillage des 40 000 soldats américains stationnés après l'armistice de 1918. Cette musique s'installe peu à peu dans les cabarets et bals où des formations locales ont émergé dès les années 1920. Pendant six décennies, la scène s'est développée autour de lieux emblématiques et de musiciens passionnés. Dans les années 1980, l'impulsion de Gast Waltzing pour la création du département Jazz du Conservatoire de la Ville de Luxembourg marque un tournant. Cette structuration a initié une véritable professionnalisation. L'export restait cependant marginal et cantonné aux régions limitrophes. Dans les années 2000, des signaux positifs ont émergé comme le label WPR Jazz, fondé par Maggie Parke et le même Gast Waltzing, qui a publié les premiers albums de Jeff Herr Corporation, Benoît Martiny et Michel Reis. Sa création a d'ailleurs coïncidé avec la première participation officielle du Luxembourg au Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem) en 2005 à Cannes, où les professionnels de l'écosystème de la musique venus du monde entier ont découvert les musiciens autochtones, de jazz en particulier. Dans ces années-là, Pascal Schumacher s'est aussi imposé comme une figure de proue et a eu un écho international inédit.

En 2009 Music:LX est créé, (aujourd'hui englobé dans Kultur:LX), un bureau d'export musical confié à Patrice Hourbette, alors à la tête du bureau français à Londres. Son action, notamment pour le jazz, a été probante et globalement saluée. Certains artistes ont cependant

estimé avoir été laissés de côté ou traités de manière inégale. Ils ont critiqué des critères d'accompagnement jugés trop stricts, notamment celui d'avoir déjà donné cinq concerts à l'étranger dans des salles crédibles pour pouvoir postuler. Patrice Hourbette rappelle de son côté que le contexte imposait un certain niveau d'exigence. « À l'export, on se retrouve en concurrence avec la terre entière. Être un très bon artiste ne suffit pas. L'export demande un engagement de tous les jours, un travail important, une motivation hors norme. Nous avons essayé d'aider des artistes moins installés, mais souvent cela n'a rien donné. La sélection des artistes, ce n'était pas Music:LX qui la faisait mais le marché européen ». Patrice Hourbette souligne encore l'importance d'un quatrième levier d'export, la renommée : « Tout le travail à l'export consiste à développer la notoriété d'un artiste ». Aujourd'hui, les critères de soutien de Kultur:LX paraissent moins stricts mais aussi moins définis. Clémence Creff, chargée de mission, précise qu'au-delà de la nationalité ou de la résidence, les artistes doivent démontrer un réel ancrage local. « Il est important de contribuer à la communauté artistique du pays. Cela passe par la reconnaissance de ses pairs, une interaction avec d'autres artistes locaux, ou le fait d'avoir une activité régulière dans des lieux de diffusion culturelle du territoire ».

Rester prof

Dans le cas du festival Jazz à Vienne, Kultur:LX s'est contenté de relayer l'appel à candidatures sans intervenir dans la sélection pour que le programmeur conserve « sa neutralité et sa vision artistique ». Guillaume Anger, directeur artistique de Jazz à Vienne, reconnaît sa faible connaissance de la scène luxembourgeoise. « On connaît surtout les musiciens qui ont déjà



Michel Reis, en tête de gondole chez le plus grand disquaire de Tokyo

Les musiciens de jazz du Luxembourg s'exportent, portés par des ambitions personnelles et des soutiens publics

collaboré avec des artistes français. Les artistes luxembourgeois ne sont pas forcément identifiés de manière individuelle par les programmeurs ». D'où l'importance des collaborations internationales. Il dit par ailleurs avoir été surpris par le faible nombre de candidatures reçues, une quinzaine seulement. Pourtant, Clémence Creff précise que l'appel à candidature a été partagé au plus grand nombre. « Nous avons encouragé les artistes et groupes émergents à se positionner, le festival étant connu comme un important tremplin avec des scènes dédiées justement à l'émergence ». Guillaume Anger tempère : « C'est peut-être dû à un problème de diffusion ou de temps, néanmoins la qualité était bien là ».

La vague de talents jazz révélés entre 2013 et 2015 (on pense notamment à Pol Belardi, Pit Dahm et Jérôme Klein) présente des parcours similaires : Passage par le Conservatoire, études à l'étranger (à Bruxelles ou à Amsterdam), participation à des formations internationales, productions de projets sur des labels étrangers (basés en France, en Allemagne, en Suisse ou en Slovaquie). En somme, une carrière tournée vers l'international, tout en restant ancré localement à travers l'enseignement. Ce schéma semble se prolonger chez la génération suivante, d'Arthur Possing à Veda Bartringer. Cette dernière a d'ailleurs tapé dans l'œil de Fiona Alexander, productrice exécutive du Edinburgh Jazz & Blues Festival, lors d'un speed dating organisé en marge du festival Like a Jazz Machine l'an dernier, ce qui lui vaut d'être programmée en Écosse. Pour Fiona Alexander, le jazz luxembourgeois a bien un son reconnaissable, une identité propre. Certes, difficile à définir, mais en comparant à d'autres scènes européennes, notamment écossaise, elle y perçoit « une attention particulière portée à l'improvisation et à la mélodie ».

Les artistes bougent, collaborent, mais leur musique est-elle réellement écoutée à l'étranger ? La Sacem Luxembourg, société de gestion collective des droits d'auteurs, ne tient pas de statistiques par genre musical mais « observe une augmentation de la diffusion sur les territoires où les artistes se produisent », ce qui semble indiquer que lorsqu'un concert à l'étranger est réussi, la musique reste.

En novembre 2024, le Greg Lamy Trio s'est produit en Inde, dans la région de Delhi, lors d'une tournée organisée en collaboration avec l'agence Gatecrash, avec le soutien du ministère et de l'Ambassade du Luxembourg. Cette démarche personnelle a rencontré un bel écho sur place, en étant notamment relayée par le *Indian Times*. Elle a permis aux musiciens de réseauter, de rencontrer des artistes et des promoteurs locaux en vue de collaborations et de programmations futures. Cette première tournée, pensée comme une prise de température, devrait en appeler d'autres. Surtout, Greg Lamy a constaté un net accroissement de l'engagement du public indien sur ses réseaux sociaux et plateformes de streaming. « Le public indien est jeune et enthousiaste. Il est à fond dans le digital. Je ne vais pas dire que cela a provoqué un buzz mais j'ai tout de même ressenti un intérêt ».

Succès au Japon

Sur YouTube, dans la section commentaires du clip *Submission* de Dock in Absolute, on observe des commentaires d'auditeurs enthousiastes indiquant les avoir en vue en concerts dans leurs pays respectifs, en Grèce, en Roumanie, en Pologne, en Ukraine et au Japon.

Ces deux exemples ne suffisent pas à démontrer une consommation régulière du jazz

« Il est parfois plus facile de jouer à l'étranger qu'au Luxembourg »

Michel Reis, musicien

luxembourgeois sur ces territoires, mais ils indiquent une certaine résonance. La quantifier précisément supposerait de compiler ventes, streams et fiches Sacem de chaque artiste, ce qui semble difficile à mettre en œuvre. En outre, l'importance du streaming au Luxembourg reste à mesurer. Hormis Pascal Schumacher, qui affiche un chiffre assez impressionnant de 32 000 auditeurs mensuels sur Spotify, la plupart des formations ou artistes en solo reconnus tournent autour du millier. La répartition géographique de ces auditeurs reste, par ailleurs, inaccessible au public.

Un exemple concret d'export réussi, mobilisant les quatre leviers (mobilité, collaboration, consommation et notoriété), est celui de Michel Reis au Japon. L'histoire commence au Berklee College of Music. Il y a rencontré les musiciens japonais Akihiro Nishiguchi et Takashi Sugawa, avec qui il a fondé un quartet. Depuis, Reis a donné une soixantaine de concerts sur place.

Il travaille avec un manager et un label local, Mocloud Records, qui a réédité plusieurs de ses albums pour un marché japonais très friand de jazz. Il y a aussi exporté son trio Reis Demuth Wiltgen et a facilité, en retour, des tournées européennes pour ses partenaires nippons. Fin 2024, le mégastore Tower Records Shibuya, un des plus grands et influents disquaires au monde situé en plein cœur de Tokyo, a placé son album *Short Stories* en tête de gondole jazz, entre Ahmad Jamal et Keith Jarrett. Rien de moins.

Lucide, Michel Reis rappelle toutefois que l'export n'est pas un luxe : « Il est parfois plus facile de jouer à l'étranger qu'au Luxembourg ». En cause, le nombre restreint de salles et la crainte de lasser le public. « On est obligés de jouer à l'étranger », dit-il. Désireux de limiter son empreinte carbone, il envisage désormais de cibler des territoires limitrophes inexplorés : « Il y a beaucoup de belles salles en Belgique où je n'ai pas encore eu la chance de jouer ».

Kultur:LX promeut 27 formations dans son dernier catalogue à destination des professionnels du secteur « Jazz from Luxembourg Vol. 4 – 2025 ». Elles ne représentent pourtant qu'une fraction d'un vivier bien plus vaste. Parmi les artistes un peu moins mis en avant par les institutions, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, beaucoup n'ont pas la chance de voir leur musique s'exporter. Certains, solidement enracinés localement, s'en accommodent très bien ou feignent de s'en satisfaire. D'autres, moins. Voilà un autre paradoxe : Les professionnels du secteur s'accordent à considérer que pour faire carrière au Luxembourg, quoi que cette expression recouvre, s'exporter reste une nécessité. Il demeure donc des marges d'action, tant pour les institutions que pour les artistes et la presse, qui a, elle aussi, un rôle à jouer. ●



Les jeunes artistes ont un incroyable talent

Avec l'envie de stimuler le dialogue entre artistes confirmés et émergents, entre publics et institutions et entre diverses formes scéniques, les Théâtres de la Ville ont lancé le TalentLAB en 2016 en collaboration avec le Théâtre du Centaure et le Trois C-L. Ce laboratoire de projets est vite devenu un passage obligé pour le développement de jeunes artistes. Le travail d'accompagnement des artistes nationaux et internationaux leur offre une plateforme d'expérimentation d'où la plupart sortent transformés, renforcés dans leur démarche et enrichis de nouveaux réseaux professionnels.

Du 30 mai au 8 juin cette édition reprend la formule qui a fait son succès : Dix jours de spectacles, de rencontres, de masterclass, d'échanges. Cette année, 31 candidatures sont parvenues de dix pays, reflétant l'intérêt constant pour ce projet. Six porteurs de projets sélectionnés, encadrés par autant de mentors, mettront à profit ces moments pour élaborer des maquettes qui seront présentées en fin de festival. Anniversaire oblige, cette édition programme aussi des participants bénéficiaires, ainsi que des parrains et marraines des années précédentes (photo : *Tragédie* de David Bobée, déjà parrain en 2019, par Arnaud Bertereau). Véritable espace de réflexion, d'ouverture et de partage, le TalentLAB s'inscrit comme un moment à part dans la saison théâtrale, un temps suspendu que l'on se réjouit de voir revenir chaque année. FC

Un coin de ciel bleu

La programmation de Neimënster a souvent manqué de lisibilité. Le fil rouge féministe et multiculturel ne suffisait pas à comprendre ce qui unissaient les propositions entre elles. En regroupant les événements culturels sous des labels thématique, l'institution facilite sa communication et le déchiffrage de son programme : « Écologie et décroissance », « Confrontation avec le passé », « Identités et interaction ». Ce week-end est placé sous le sceau de *Lëmbellie*.

« un moment de clarté après l'orage, une éclaircie qui redonne espoir et énergie », évoque les organisateurs. L'institution ouvre ainsi ses portes sur des créations inédites, des work-in-progress ou des expositions, histoire de valoriser les artistes accueillis en résidence. Intégralité de sa trilogie de la chorégraphe Anne-Mareike Hess, lectures des travaux en cours de Lënaïc Brulé (photo : Rui Henriques) ou Jérôme Quiqueret ; performances de Claire Vivianne Sobottke, Clio Van Aerde, Mehdi Mojahid, Mike Bourscheid ; concerts de Englbrt, Santiago Moreno ou encore du trio composé de Marc Demuth, Rémy Labbé, Cécilie Strange qui accueille Jérôme Klein. Il sera question de corps, de préjugés et de remise en question des stéréotypes de genre et des conventions sociales. FC



Ausflug Bonn

Eine Fahrt nach Bonn kann sich an einem Wochenende lohnen. In der Bundeskunsthalle finden derzeit drei Ausstellungen statt. Die Ausstellung *Paramoderne Lebensformen ab 1900* beleuchtet den Wunsch nach einer Rückkehr zur Natur, der um die Jahrhundertwende aufkam, und untersucht, welche Rolle Themen wie Gesundheit, Körperkultur und Spiritualität bei dieser Suche spielten. Einige Exponate veranschaulichen die Vorstellungen früher Anthroposophen und Theosophen sowie das Aufkommen spiritueller Tanzformen. Darüber hinaus sind medienistische Zeichnungen der bislang eher unbekannten Wilhelmine Assmann zu sehen. Eine weitere Ausstellung, die auf einer Vielzahl von Fotografien basiert, widmet sich dem Denken der Kritikerin und Public Intellectual Susan Sontag, die sich zeitlebens mit Fotografie und Film beschäftigte (siehe auch S.22). Ihre Analysen haben in unserer medial geprägten Gesellschaft nichts von ihrer Aktualität verloren. Die dritte Ausstellung ist partizipativ gestaltet und thematisiert Böden – ihre Zerstörung, ihren Erhalt und ihre Renaturierung. Jährlich verschwinden wertvolle Landwirtschafts- und Forstflächen in einem Ausmaß, das dreimal der Größe Deutschlands entspricht. Nur durch Renaturierung lässt sich dem Verlust der Artenvielfalt entgegenwirken und ein Beitrag zum Klimaschutz leisten. SM



Un bout de chemin avec Lunghi

IIII Erwan Nonet

La vie d'Enrico Lunghi aurait pu être un roman, il en a fait un petit livre fort bien tourné, qui vient de paraître aux Éditions Phi. L'ancien directeur du Mudam écrit son histoire à la première personne, ce qui n'est pas une surprise au vu du titre un poil égocentré. La riche relation qu'il a nouée avec Wim Delvoye, l'artiste des Cloaca et des cochons tatoués, revient comme un fil rouge tout au long de la centaine de pages qui se lit d'une traite. La promesse est donc tenue.

Il faut souligner d'emblée que Lunghi sait écrire. Sa plume légère est touchante lorsqu'il évoque les collègues avec qui il a aimé travailler (Paul Reiles, Marie-Claude Beaud ou Jo Kox). Il parvient sans peine à partager la tendresse qu'il accorde aux artistes, tels que Wim Delvoye, forcément, mais aussi Bert Theis qu'il admire profondément. Il est fier de rappeler que l'ancien instituteur avait fait sensation avec son exposition montée dans un pavillon pirate situé dans les Giardini, fait unique dans l'histoire de la Biennale de Venise. L'épisode de l'affichage sauvage de photographies des « Sexes d'artistes » de Jacques Charlier, que la Cité lacustre avait pourtant interdite par peur de choquer les honnêtes gens, est tordant.

On voit Lunghi déambuler avec des yeux d'enfants émerveillés lorsqu'il découvre les accrochages privés de collectionneurs avisés comme Anton Herbert, dont il partage le goût pour un art en train de se faire. Les relations qu'ils nouent au fil des années lui permettent d'enrichir les expositions qu'il organisera plus tard.

Mais lorsque la réalité se fait acerbée, Enrico Lunghi n'oublie pas non plus de sortir la sulfateuse. Il n'épargne pas le Mudam, temple maudit dont les tourments semblent naître d'une conception bancale, développée selon lui pour de mauvaises raisons par une bourgeoisie mal éclairée dont la fortune dépasse de loin les idées. L'histoire ne lui donne pas tort : le Mudam n'a finalement pas eu besoin de Lunghi pour se prendre les pieds dans les tapis tout seul. Où l'on reparle de Delvoye et de sa chapelle païenne démontée en dépit du bon sens et de la volonté du public pour laisser de la place « à un chiotte et un lavabo. »

Quand il revient sur l'affaire qui l'a opposé à RTL, et à ses conséquences désastreuses pour tout le monde, il dessoude. La lecture gratouille des élus libéraux et quelques autres qui, s'ils ne sont pas toujours nommés, se reconnaîtront sans peine. Pourtant, dans le fond, ce n'est pas cette histoire qui fait l'intérêt de l'ouvrage. Celle-là,

Le Mudam n'a jamais eu besoin de Lunghi pour se prendre les pieds dans les tapis

on la connaît. Il en a expliqué tous les contours devant la justice et son épouse, l'archéologue Catherine Gaeng, a déjà tout écrit dans deux livres qu'elle a édités.

Non, ce que l'on retiendra, c'est le caractère initiatique de *Wim Delvoye et moi*. Le livre raconte comment lui, transfuge de classe passionné d'art, a réussi à pénétrer ce milieu grâce à son regard et son bagout. Promis à une carrière d'ingénieur technicien, il a eu le cran d'écouter ce qui résonnait en lui plutôt que de se conformer aux attentes extérieures. Fermez-lui la porte au nez, il passera par la fenêtre et, qui plus est, finira par séduire les hôtes créateurs et fins collectionneurs.

Son histoire est d'autant plus signifiante qu'en grandissant, il a entraîné le pays avec lui. Parti du MNHA, il a fait vivre sur le long terme un projet voué à rester temporaire, le Casino-Forum d'art contemporain, avant de trouver le Mudam pour le meilleur et pour le pire. On vit avec lui les étapes parfois truculentes, les hasards heureux et les concours de circonstances qui lui ont permis de monter des expositions hors normes, jamais vues ici. Celles-ci lui ont d'ailleurs souvent valu plus de respect à l'étranger que dans le pays, où les marquis locaux ne goûtent rien tant qu'une église bien centrée au milieu du tableau.

Qu'on l'aime ou non, l'histoire d'Enrico Lunghi est aussi celle de l'arrivée de l'art contemporain au Luxembourg. *Wim Delvoye et moi* sera un matériau de choix pour les futurs historiens de l'art qui s'intéresseront à notre époque. Est-ce qu'ils en riront ? Est-ce qu'ils en pleureront ? Ce sera à eux de voir. ●

Enrico Lunghi, Wim Delvoye et moi, Éditions Phi, 2025, 17 euros



Comme Lunghi, la chapelle de Wim Delvoye a quitté le Mudam

Sven Becker



Frédérique Colling und Jacques Schiltz liefern eine durch und durch schräg-witzige Darbietung

Gilles Seyler

Über sich selbst zu lachen, ist die sympathischste Kunst

III Anina Valle Thiele

Mit *Kleng Ligen iwwer Onofhängegkeet* feiert das Theaterkollektiv ILL sein 30-jähriges Bestehen und hinterfragt satirisch die (Gründungs-)Mythen Luxemburgs. Das Stück lässt kein Luxemburger Auge trocken

Einst waren sie die Provokateure. Zehn Jahre, nach *Independent Little Luxembourg (ILL)*, das Frédérique Colling und Jacques Schiltz in Zusammenarbeit mit Linda Bonvini und Yannick Géraud zum 20. Geburtstag von ILL auf die Bühne brachten, präsentiert das Kollektiv sein neues Stück *Kleng Ligen iwwer Onofhängegkeet*.

Denn am 14. November feiert das Theaterkollektiv im Ariston, der Kinderbühne des Escher Theaters, sein 30-jähriges Bestehen. Dann wird ein Dokumentarfilm von Anne Schiltz die Entstehung des Kollektivs rekonstruieren und die Gläser werden klirren.

Der Saal im Aal Stadhaus in Differdingen bietet keinen dankbaren Rahmen für ein Theaterstück. Doch das Kollektiv ILL ist routiniert darin, an ungewöhnlichen Orten zu spielen. Es wächst über die Räume hinaus, so wie schon in Hallen der Stahlindustrie in Schiffingen. Ohnehin bietet es Möglichkeitsräume – ein Gegenentwurf zu den großen Bühnen, an denen sich der Theaterbetrieb zumindest nach außen hin blinkend und wie geschmiert präsentiert.

Im Sommer 1995 fand sich ein halbes Dutzend Jugendlicher zusammen und beschloss, dem Kulturjahr ohne größere finanzielle Hilfe etwas Alternatives entgegenzusetzen. Indem es auf politisches Kabarett setzt, kehrt das Künstlerkollektiv zu seiner Urform zurück. Und siehe da, trotz bescheidener Requisite, es wirkt.

Es beginnt staatstragend – so als würde Mister Burns alias Luc Frieden ans Mikro treten und die Lage der Nation erklären: „Dir Dammen an Dir Hären, mir si frou, datt Der zu sou vill komm sidd, well d'Lag vun eisem Land ass eescht.“

Vor rund zwei Jahrhunderten sei der Vertrag von London unterschrieben worden ... Naja, nicht ganz. Dann werden 200 Jahre Unabhängigkeit gefeiert, 200 Jahre Identität. 2039 ist es soweit. Woraus aber besteht die Identität, zumal die Luxemburger?

Hundert Jahre Unabhängigkeit wurden gefeiert, denn seinerzeit standen die Nazis vor der Tür, erfährt man im Stück. Und es sei darum gegangen, dem Feind zu zeigen, was wir sind: „E Land mat enger eegener Identitéit, mat enger eegener Geschicht, mat Kultur, Kachkéis a Kniddelen“, abgekürzt KKK.

Man wolle ja sicher nicht, dass es wieder ein schlecht organisiertes und elitäres *Dëppfest* wird, dass jedem auf die Nerven geht, bevor es überhaupt angefangen hat. – So wie Esch2022. Und ILL versprechen: An diesem Abend werden sie alle aufgedeckt, die kleinen Lügen über Unabhängigkeit!

In eineinhalb Stunden spielen sich Jacques Schiltz und Frédérique Colling gewitzt die Bälle zu und rekapitulieren die Schlüsseletappen der Vergangenheit. Von vorneherein wird

die vierte Wand durchbrochen, die Schwierigkeit, die Geschichte der Nation, beziehungsweise die Meistererzählung, auf die Bühne zu bringen, wird offen verhandelt.

Wo anfangen? Mit der Unabhängigkeit Luxemburgs: der vom holländischen König Wilhelm; der Unabhängigkeit von Belgien. 1815 – als Luxemburg ein Großherzogtum wird? Oder 1789 mit dem *Klëppelkrich*? Oder wie Schiltz fragend in den Raum wirft: „1443 – d'Elisabeth verdünniséiert sech? 1346 – de blanne Jhang blaméiert sech?“ Oder im Jahr 1244 – „D'Ermesinde schreibt Fräiheetsbréifer?“

„963 – Lëtzebuerg kroch aus dem Ei“, dieser Satz werde doch jedem Schulkind eingetrichtert. Natürlich wird auch an den Mythos der Melusina angeknüpft. Zu dankbar die Sage um die schöne Frau, die sich halb Nixe in die Alzette stürzte und seitdem durch ihren Gesang betört.

Zum Kringeln ist auch die dritte Szene *Siegfried*. Was heute die Stadt Luxemburg ist, war einst ein karges Stück Land, verwaist und leer (aber mit Bodenschätzen), das nur darauf gewartet habe, dass irgendein „Tröllert“ es kauft – so wie Grönland.

In der Szene spielt Colling eine Frau vom Katasteramt aus Trier, die in herrlichem Platt Akteneinsicht „wat d'Geschäft vum Bockfels ugeet“ fordert. Siegfried (Schiltz) holt kleinlaut das Zertifikat, indes die spießige Deutsche ihm „Unregelmäßigkeiten“ bei der Ausstellung der Urkunde vorhält.

Die Luxemburger würden es mit den „Donnéeën“ nicht so genau nehmen. Bei ihnen am Kataster sei sogar schon öfter der Begriff „Fälscherhéichbuerg“ gefallen. Beruhen Rulings und Steuerhinterziehung am Ende auf einer Jahrhunderte alten Tradition?

In der fünften Szene sitzt Jhang de Blannen beim Arzt und bittet um ein Attest, das ihm bescheinigt, dass er „fit genug ist für den Krieg“, und verrät dort am Ende seine Vision von einem Ort, an dem sich jeder auf ein Pferd setzen und herumshunkeln lassen kann, und wo es Waffeln bei *Jean, la Veugle* gibt: die Idee der *Schueberfouer* ist geboren.

Etwas verwirrend die Szene *Occupanten*. Da sind die beiden bereits durch vier Jahrhunderte Lëtzebuurger Geschichte gesaust und sind sich einig: „Mee Ier mer zur Lëtzebuurger Onofhängegkeet kommen, kënnst d'Zäit vun der Friemherrschaft.“ Ein strittiger Begriff, der heute nicht mehr von Historikern benutzt werde. „Et woar jo keng klassesch Occupatioun“, weiß Colling.

„Ah. Keng klassesch Occupatioun! Sou wéi a Palästina? Wat seet een dann elo haut? Territoriale Besëtzensproch vun net lokal-native Matbierger?“, fragt Schiltz. Eine Passage, die verärger, reproduziert sie doch ohne Gedanken und letztlich selbstgerecht die aktuell gängigen Vorurteile, die hierzulande vor allem sogenannte Linke internalisiert haben.

Die Schlüsseletappen der luxemburgischen Geschichte werden abgefeiert. Bei den ständigen Wechseln der Herrscher hilft im Klassensaal schließlich eine Eselsbrücke: „BSFSE“. Die Abkürzung hat nichts mit Rinderwahnsinn zu tun, sondern hilft einem tatsächlich, die ständigen Wechsel der Herrschaften zu verstehen: „Bauern – Burgunder. Sichen – Spuenesch Habsburger. Fläisseg – Fransousen. Säfteg – Spuenesch Habsburger. Ennen – Eisträichech Habsburger.“

In einem „Sproochekuer“ wird in der siebten Szene, im Jahr 1714, schließlich brockenhaft Spanisch gelehrt und es mündet in der Empfehlung, man solle sich schon mal auf die Herrschaft der Österreicher vorbereiten – die Absurdität der Phrase (aus dem *Feierwon*) *Mir wëlle bleiwe, wat mir sinn*, wird vor Augen geführt.

Von der Performance ist die Szene über den Klöppelkrieg eine der satirisch gelungensten. 2 000 Patrioten marschieren darin auf die Stad Lëtzebuerg zu, um sie von der „französischen Tyrannei“ zu befreien. Schluss mit den Reformen, die die Monarchie abschaffen wollten!

Das Fazit: Der *Klëppelkrich* habe seinen Platz in den Köpfen der Luxemburger, in der Mythologie und in unserer Geschichtsschreibung wohl verdient. Immerhin sei es bis heute der größte Widerstand, den Lëtzebuurger oder damals so was wie Luxemburger je gegen Fremdherrscher geleistet haben.

Es fühle sich widersprüchlich an, sich einerseits über die Unstimmigkeiten, Lügen und die Lächerlichkeit der Historiographie im Meisternarrativ eines Nationalmythos lustig zu machen und andererseits genau dieser Chronologie zu folgen, mit vermeintlichen Schlüsselmomenten und Kausalketten, gibt Colling zu bedenken. Oder aber man lege die Vorlage von Gilbert Trausch zu Grunde und mache einfach blöde Witze!

Das ist angesichts des Wortwitz und der Selbstreflexion tiefgestapelt. Denn *Kleng Ligen iwwer Onofhängegkeet* hält zumindest geschichtskundige Lëtzebuurger aufgrund der klugen Ironie in Atem. Die launige Performance lässt sich in weiten Teilen aufgeweckt genießen und über die meisten Witze beherzt lachen.

Am Ende wird das Maulkorbgesetz zum Maulwurfgesetz, der Mythos der Resistenz gebrochen, indem eine Bäckereiverkäuferin im vorausseilenden Gehorsam einem Gestapo-Offizier metaphorisch in den Arsch kriecht und lauthals ihren Nachbarn denunziert.

Das ist politisches Kabarett mit Niveau, das wohl – nicht zuletzt wegen der luxemburgischen Sprache – keine breiten Massen ansprechen dürfte. Dass das Stück dennoch nicht elitär wirkt, ist vor allem dem wunderbaren Spiel der beiden Darsteller/innen zu verdanken. Jacques Schiltz, vor allem aber Frédérique Colling liefern ohne viel Klimbim eine durch und durch schräg-witzige Darbietung, bei der kein Auge trocken bleibt. Auf die nächsten 30 Jahre ILL, alors! ●

Kleng Ligen iwwer Onofhängegkeet. Mit: Frédérique Colling a Jacques Schiltz; Text und Inszenierung wurden in Zusammenarbeit mit: Claire Wagener und Maurice Sinner entwickelt; Bühne und Kostüme: Michèle Tonteling; Person mit Ahnung: Antoine Lazzari; Belichtung: Marc Thein; Produktionsleitung: Jill Christophe Weitere Spieltermine: am 6. und 7. Juni im CAPE und nächste Saison in den Partnerkulturzentren: Kulturhaus Niederaanven; Kinneksbond Mamer, Cube 521 in Marnach, Artikuss in Soleuvre und Trifolion Echternach



Die Palme d'Or, Jafar Panahis *Un simple accident*

GEDANKENBLITZE AUS CANNES (2)

Ein Streifzug durch eine (immer noch) verwüstete Welt

IIII Jeff Schinker & Marc Trappendreher

Marc Trappendreher Die Preisvergabe bei den Filmfestspielen von Cannes 2025 zeigt eine klare inhaltliche Ausrichtung: Das Festival setzt auf politisches, engagiertes und zugleich ästhetisch anspruchsvolles Kino, das widerständiges Potenzial in sich trägt. Cannes positioniert sich damit erneut als Bühne für Dissidenz und freie Meinungsäußerung. Gleichzeitig bleibt das Festival seiner Tradition treu, bekannte Autorenfilmer zu würdigen. Mit Joachim Trier, den Dardenne-Brüdern, Bi Gan und Kleber Mendonça Filho wurden Filmschaffende ausgezeichnet, die für ein narratives, oft poetisches oder formal anspruchsvolles Kino stehen. Diese Wahl unterstreicht den cinephilen Anspruch des Festivals und die kontinuierliche Förderung von Regisseurpersönlichkeiten mit klarer Handschrift. Cannes bleibt seiner Rolle als internationale Plattform treu, auf der neue filmische Perspektiven sichtbar werden. Auffällig ist zudem die Präsenz starker weiblicher Hauptrollen und bislang weniger bekannter Schauspielerinnen, die dieses Jahr besonders in den Darstellerkategorien hervorgehoben wurden. Auch wenn der Regiewettbewerb von Männern dominiert wurde, bleibt das Festival sensibel für Fragen der Repräsentation und Vielfalt. Insgesamt steht die Preisverleihung der 78. Filmfestspiele von Cannes im Zeichen einer Balance aus politischer Haltung, cineastischer Tradition und internationaler Vielfalt – ein Festivaljahrgang, der das Kino in seiner widerständigen, humanistischen und künstlerischen Dimension zelebriert.

Jeff Schinker Ein bisschen liest sich der diesjährige *Palmarès* wie ein Kompromiss zwischen politisch engagierten Filmen, an denen die Jury kaum vorbeikommen konnte, den *Usual Suspects*, die es auszuzeichnen galt (manchmal erhält man den Eindruck, dass die Jury sich

„Ein bisschen liest sich der diesjährige Palmarès wie ein Kompromiss zwischen politisch engagierten Filmen, an denen die Jury kaum vorbeikommen konnte, den Usual Suspects, die es auszuzeichnen galt, und formalen Wagnissen, die ex aequo mit dem Prix du Jury ausgezeichnet wurden.“

Jeff Schinker

gar nicht traut, die Dardenne-Brüder leer ausgehen zu lassen), und formalen Wagnissen, die *ex aequo* mit dem Prix du Jury ausgezeichnet wurden (*Sound of Falling* von Mascha Schilinski und *Sirât* von Oliver Laxe).

Fast symptomatisch dafür ist die Palme d'Or, die wohl nach Luxemburgs Scheitern bei der diesjährigen Eurovision riskiert, den Nationalstolz des Großherzogtums zu schüren und ADR-Politiker zu irritieren – eine Luxemburger Palme d'Or für einen iranischen Film ganz ohne Luc Schiltz oder Sophie Mousel? Spaß beiseite. Jafar Panahis *Un simple accident* handelt von einem Werkstattangestellten, der glaubt, seinen Folterer in einem Familienvater, der wegen einer Autopanne in seiner Werkstatt gestrandet ist, wiederzuerkennen: Er entführt ihn am helllichten Tage, um ihn in der Wüste lebendig zu begraben, bevor ihn die vehemente Verneinung des Familienvaters zweifeln lässt. *Un simple accident* ist ein Film, der die Dringlichkeit seiner Drehbedingungen nicht mehr, wie Panahi es im vielschichtigen Metakino seines Vorgängers *No Bears* tat, konkret thematisiert, sondern sie in seiner Handlung selbst verdichtet. Panahis Film spiegelt dabei das politische Engagement des Festivals – *Un simple accident* entstand nach Panahis letzter Inhaftierung in Teheran, am Ende derer der Regisseur einen Hungerstreik begonnen hatte, der zwölfte Film des iranischen Regisseurs wurde ohne offizielle Erlaubnis der Islamischen Republik gedreht.

Dass der zweite iranische Wettbewerbsbeitrag, Saeed Roustayis *Woman and Child*, leer ausging, war einerseits vorhersehbar: Nachdem Roustayi wegen *Leila's Brothers* (im Cannes-Wettbewerb 2022) sechs Monate inhaftiert wurde, hat der iranische Regisseur die Drehbedingungen

im Iran akzeptiert und seinen Schauspielerinnen bis auf die Ausnahme eines kleinen Mädchen die Kopftuchpflicht auferlegt, womit Roustayi laut einiger kritischer Stimmen seine künstlerische Integrität aufgegeben hätte. Andererseits war es etwas bedauerlich, da Roustayi auf durchaus meisterliche Art aus genau diesen künstlerischen Zwängen eine Allegorie über weibliche Unterdrückung im Iran gefilmt hat – mit einer Parinaz Izadyar, die den Preis für die beste weibliche schauspielerische Leistung definitiv verdient hätte.

M. T. Das Begriffspaar von „Appell und Angebot“ liefert uns möglicherweise einen Denkrahmen, um die Filme des Cannes-Wettbewerbs 2025 nicht nur als Einzelwerke, sondern auch im Dialog zueinander zu lesen. Es zeigt sich darin ein grundlegendes Spannungsverhältnis zeitgenössischen Kinos: zwischen dem Bedürfnis, auf die Gegenwart zu reagieren – laut, dringlich, direkt –, und der Entscheidung, sich der Welt mit vorsichtiger Offenheit, tastend und suchend zu nähern. Die „Appelle“ im diesjährigen Wettbewerb – etwa *Dossier 137*, *Eddington*, *Two Prosecutors* oder *Die, My Love*, sicherlich Jafar Panahis *Un simple accident* – sind überaus vielschichtige, sehr unterschiedliche Filme, die das Kino in allen Fällen als ein Mittel der Dringlichkeit begreifen. Sie stellen Thesen auf, wollen aufwühlen, skandalisieren, ironisieren, stören. Ihre Mittel sind oft grell, überspitzt, schwarzhumorig – eine Ästhetik, die nicht auf leise Nuancen setzt, sondern auf Konfrontation. Diese Werke treten mit einem klaren Anspruch an: Stellung zu beziehen, Missstände sichtbar zu machen, Strukturen bloßzulegen. Das Publikum soll nicht nur sehen, sondern reagieren – mit Zustimmung, Ablehnung, aber in jedem Fall: mit Haltung.

Im Kontrast dazu stehen jene Filme, die sich als „Angebote“ verstehen lassen – *Sound of Falling* und *Sirât* sind hier paradigmatisch. Ihre Stärke liegt in der Zurückhaltung, in der Offenheit der Zeichen, in der Absage an eindeutige Botschaften. Die Bilder, die sie hervorbringen, fordern keine sofortige Lesart, sondern laden ein zur Resonanz. Es sind Filme, die ihre Bedeutung nicht behaupten, sondern anbieten – als Möglichkeitsraum, nicht als Erklärung. Die Struktur ist oft fragmentarisch, elliptisch, fast kontemplativ. Statt Reaktion zu provozieren, fördern sie ein Innehalten – ein Nachdenken, das sich erst zwischen Bild und Betrachter/in entfaltet. Diese doppelte Bewegung – Appell und Angebot – spiegelt sich auch in der Preisvergabe. Der Hauptpreis für *Un simple accident* markiert deutlich den Vorrang des Appells. Panahis Film ist ein politischer Akt, entstanden im Widerstand, getragen von der Notwendigkeit, zu sprechen – auch und gerade unter Bedingungen des Schweigens. Der Film steht damit exemplarisch für das Kino als Intervention. Auch *O Agente Secreto* von Kleber Mendonça Filho – mit Preisen für Regie und Darsteller – operiert im Modus des Polit-Thrillers: stilisiert, pointiert, alarmierend. Gleichzeitig wurden mit Filmen wie *Sirât* von Óliver Laxe (Jury-Preis) oder *Resurrection* von Bi Gan (Sonderpreis) auch Werke ausgezeichnet, die der anderen Seite dieses Spektrums zuzuordnen sind: Filme, die sich entziehen, die weniger auf Antworten als auf Erfahrung setzen. Sie sind keine klar formulierten Aussagen, sondern Empfindungsräume, in denen Bedeutung nicht unbedingt vermittelt, sondern vielmehr erlebt wird.

J. S. Und dennoch scheint es irgendwie, als habe sich die Jury in dieser direkten Konfrontation zwischen Appell und Angebot meist für den Appell, also für das laute, das plakative Kino entschieden. Abgesehen von Kelber Mendonça Filhos ausgezeichnetem *O Agente Secreto* und Bi Gans *Resurrection*, aus dem die Kritiker in der morgendlichen Pressevorführung in Scharen hinausgelaufen sind – *Resurrection* ist ein Film wie ein langer Traum, dessen Sinn und Handlung sich einem quasi vollständig entziehen, dem es aber nicht immer gelingt, die Ratlosigkeit, die er auslöst, auf ästhetischer Ebenen zu transzendieren.

Nur so erklärt sich, wieso die Dardenne-Brüder erneut im *Palmarès* vertreten sind. Ich bin übrigens mit deiner Eingliederung der *frères Dardenne* in der Kategorie des narrativen, poetischen und formal anspruchsvollen Kinos nicht ganz einverstanden: *Jeunes mères* ist sehr wohl belgischer *Social Realism* in Höchstform, und die erzählerische Fragmentierung tut dem Kino der Dardenne-Brüder richtig gut, da diese sich diesmal auf vier Schicksale blutjunger Mütter fokussieren, die sich aufgrund traumatischer Erfahrungen mit einer alkoholabhängigen oder einer abwesender Mutter, einem verantwortungslosen Partner oder Drogenproblemen die Frage stellen, ob es ihnen gelingen kann, aus einem Netz konditionierter Toxizität auszubrechen, um ein Kind großzuziehen. So zwanglos und narrativ frei war die Filmsprache von Jean-Pierre und Luc Dardenne selten.

„Cannes 2025 ehrt sowohl das Kino des Widerstands als auch der Ahnung, das Kino der Analyse ebenso wie das der Andeutung.“

Marc Treppendreher

Dennoch bleibt *Jeunes Mères* Dardenne *by the numbers* – und wenn man weibliche Selbstfindung auszeichnen wollte, wäre man mit der spanischen Regisseurin Carla Simón, die 2022 in Berlin den Goldenen Bären für *Alcarràs* erhielt, besser bedient gewesen. Ihr *Romería* ist eine formal spannende Autofiktion, eine poetische Ermittlung, die zeigt, dass sich die Lücken und Lügen der Vergangenheit bestenfalls mithilfe der filmischen Gestaltungsmittel schließen lassen. Simóns Eltern sind beide an den Folgen einer Aids-Erkrankung gestorben, in *Romería* folgen wir Simóns 18-jährigem Alter Ego Marina, die ihre leiblichen Großeltern aufsucht. Und dabei unter anderem erfährt, dass ihr Vater nicht etwa, wie es das Familiennarrativ bisher wollte, 1987 starb, sondern erst 1992: Aus Scham hatte die Familie den Vater im Haus eingesperrt, um dem Gerede im Dorf aus dem Weg zu gehen.

Und weil du den Dialog zwischen den Filmen erwähnt hast, Marc: *Romería* ist quasi Simóns poetische Antwort auf *Alpha*, Julia Ducourneaus bildlich und formal sehr ausdrucksstarke allegorische Auseinandersetzung mit Aids-Epidemie und Heroinsucht – ein Thema, das auch zentral ist in Mario Martones *Furori*.

M. T. Cannes 2025 zeigt somit auch in der Preisvergabe ein dialektisches Kinoverständnis: Es ehrt sowohl das Kino des Widerstands als auch das der Ahnung, das Kino der Analyse ebenso wie das der Andeutung. Zwischen Appell und Angebot entfaltet sich ein Spannungsfeld, in dem sich das Kino – in seiner politischen wie poetischen Dimension – in Bewegung hält. Vielleicht liegt genau darin seine bleibende Relevanz: dass es beides kann – sprechen und schweigen, fordern und zeigen, zwingen und einladen.

J. S. Nur Joachim Triers *Sentimental Value* – mit dem Grand Prix ausgezeichnet – entzieht sich dieser Dichotomie zwischen Appell und Angebot. Subtil und elegant antwortet dieser Film auf Linklaters spielerische Meditation über das, was Kino und Fiktion bewirken können: Ein (Norway oblige) alkoholsüchtiger Vater (Stellan Skarsgård) und Regisseur hat nach 15 Jahren filmischer Abstinenz das persönlichste Drehbuch seines Lebens geschrieben, in dem der Suizid seiner Mutter verhandelt wird. Die Rolle hat er seiner Tochter und Theaterdarstellerin Nora (Renate Rensve) auf den Leib geschrieben. Nora will jedoch nicht mitspielen – mit dem Vater redet sie kaum, was unter anderem daran liegen könnte, dass der nie zu ihren Vorführungen kommt („Ich hasse ja nicht das Theater per se, ich hasse es nur, ins Theater zu gehen“, entgegnet er) –, weshalb der Vater die Rolle einer bekannten, von Elle Fanning verkörperten Hollywood-Schauspielerin anbietet.

Sentimental Value kann man als Joachim Triers Antwort auf Todd Haynes *May December* lesen. Tatsächlich ist es aber eine überaus melancholische Abhandlung über das Verflechten von Fiktion und Wirklichkeit, über die gleichermaßen heilende wie auch zerstörerische Kraft der Fiktion, ganz als ob sich hier die Geister von Plato und Aristoteles im seelischen Zwiespalt von Triers komplexen Figuren streiten würden. In dem Sinne bestätigt das von Trier inszenierte Spannungsfeld, das sich innerhalb der vielen Fiktionsschichten von *Sentimental Value* auftut, deine Analyse des diesjährigen Wettbewerbs: Der Einladung ihres Vaters, in seinem Film mitzuspielen, kann sich Tochter Nora trotz ihrer anfänglichen Verneinung gar nicht entziehen; das Medium Film wird hier zum Zwang – und der Zwang zum Befreiungsschlag, zum Symbol einer möglichen Versöhnung. Und etwas versöhnt mit dieser verwüsteten Welt verlässt man auch die 78. Filmfestspiele von Cannes. ●

Sirât von Óliver Laxe (Preis der Jury), ein Film, der auf Erfahrung setzt



Pyramide Distribution

Resurrection von Bi Gan (Sonderpreis) ist ein Film wie ein langer Traum



Les films du Joange

Über den Mut, sich des eigenen Verstandes zu bedienen

III | Sophie Modert

Gespräch mit Wolfram Eilenberger über die *Geister der Gegenwart* im Institut Pierre Werner

Der Weg zur Erkenntnis führt in der Dialektik bekanntlich über die These und Antithese zur Synthese. So auch im Gespräch mit dem Philosophen Wolfram Eilenberger, zu dem das Institut Pierre Werner am Mitte Mai lud. Im Zentrum stand sein Buch *Geister der Gegenwart*, in dem er auf den Spuren Theodor W. Adornos, Susan Sontags, Michel Foucaults und Paul Feyerabends ein ideengeschichtliches Panorama der westlichen Nachkriegszeit aufmacht. Vier Philosoph:innen, denen Eilenberger sich nicht als abstrakte Systeme nähert, sondern als Individuen, deren Werke auch von zeitgeschichtlichen Kontexten und biographischen Erfahrungen geprägt sind. Während des Gesprächs arbeiteten Eilenberger und der in Luxemburg lebende Germanist und Historiker Henning Marmulla, der den Abend moderierte, heraus, dass uns von den großen Fragen dieser Zeit weniger trennt als wir zuweilen glauben möchten.

In den letzten Minuten des Gesprächs in Neumünster zieht Eilenberger ein prägnantes Resümee der Wissensproduktion in der Spätmoderne. Dabei geht er auf die akademische Ausbildung von Philosoph:innen ein, der er eine starke Karriere- und Publikationsorientierung zuschreibt. Dies habe zu einer akademischen Publikationsindustrie geführt, die mit dem Tempo der eigenen Produktion nicht mehr mithalten kann. Die Beschleunigung und daraus resultierende Schnellebigkeit der Wissenschaft stellt nicht nur in den Geisteswissenschaften die Forschenden vor große Herausforderungen. Von dem Humboldt'schen Ideal der Wissenschaft als Selbstzweck hat sich die Universität im Kapitalismus weit entfernt. Es ist aber auch ein programmatischer Befund für unseren gesellschaftlichen Umgang mit Wissensproduktion, der auf die schnelle Verfügbarkeit von Daten ausgelegt ist und ihre Verwertbarkeit möglichst rasch an die Wirtschaft auslagert. Wenn Eilenberger konstatiert, dass Philosoph:innen verlernt haben, den Blick auf das Ganze zu richten, so

ist dies auch eine gesellschaftliche Diagnose. Ohne dass er selbst den Begriff benutzt, steht doch immer wieder die Frage im Raum, wie in einem zunehmend postfaktischen Zeitalter die kritische Hinterfragung von Behauptungen garantiert werden kann.

Ein ähnliches Erkenntnisinteresse verfolgte auch Theodor W. Adorno, einer der vier Philosoph:innen, die im Mittelpunkt von Eilenbergers Buch stehen und um den sich ein Großteil des Gesprächs dreht. In seinem wohl bekanntesten Werk, *Die Dialektik der Aufklärung*, geht Adorno unter dem Eindruck der Verbrechen der NS-Zeit der Frage nach, wie eine Welt, die sich im Zeichen der Aufklärung versteht, solche Grauentaten begehen konnte und wie man die Rückkehr des Faschismus verhindern kann. Eine Problematik, die im zeitgenössischen politischen Panorama nicht von größerer Bedeutung sein könnte. Bereits in der 1950 erschienen Studie *The Authoritarian Personality* untersucht Adorno gemeinsam mit anderen Forscher:innen, ob der Faschismus sich auch in den USA durchsetzen könnte. Er kommt zum Schluss, dass die einzige Möglichkeit, die Wiederkehr des Faschismus zu verhindern, in der Erziehung zur Mündigkeit, also zum kritischen Denken besteht. Nur durch die Befreiung des Menschen aus seiner selbst verschuldeten Unmündigkeit, wie Immanuel Kant in seinem berühmten Manifest der Aufklärung formulierte, könne der Mensch vor dem Rückfall in den Faschismus bewahrt werden.

Einem solchen Aufruf zum Sapere aude, dem Mut, sich des eigenen Verstandes zu bedienen, haftet angesichts des überall auf der Welt zu beobachtenden Rechtsrucks und Anti-Intellektualismus doch etwas des von Adorno so scharf kritisierten Schablonenhaften an. Es sind Worthülsen, die an der Realität abprallen. Universitäten stehen vor allem in den USA unter Druck, die Regierung unter Donald Trump hat

Doch nicht nur von außen stehen die Universitäten unter Druck, auch die Strukturen der universitären Ausbildung selbst befinden sich in einem Transformationsprozess

zuletzt gedroht, ihnen die staatliche Finanzierung zu entziehen. Während die Harvard University sich bisher gegen eine solche Einschränkung der Forschungsfreiheit wehrt, was die Regierung inzwischen mit einem Aufnahmeverbot ausländischer Studierender quittiert hat, haben andere renommierte Institutionen wie die Columbia University dem Druck nachgegeben. Doch nicht nur von außen stehen die Universitäten unter Druck, auch die Strukturen der universitären Ausbildung selbst befinden sich in einem Transformationsprozess. Studierende verfassen ihre Arbeiten zunehmend mithilfe künstlicher Intelligenz, Universitäten reagieren mit unterschiedlichen Lösungsansätzen. Während Befürworter:innen von KI gegen ein Verbot in den Unterricht argumentieren, müssen die Gefahren, die ein solches ‚Outsourcing‘ fundamentaler kognitiver Prozesse an die KI und die dahinterstehenden Firmen birgt, Teil jeder Diskussion über künstliche Intelligenz sein.

Im Fokus der zweiten Hälfte des Abends stehen jedoch nicht die Herausforderungen durch KI, sondern ein anderer Vorwurf, dem die Wissenschaft sich in den letzten Jahren ausgesetzt sah, nämlich jenem der undifferenzierten Vermischung von Aktivismus und Wissenschaft. Die Rede ist von Susan Sontag, in deren frühen Schriften unter dem Eindruck rassistischer Strukturen in den USA und des Vietnam-Krieges auch eine große Wut greifbar wird. Später habe sich Sontag selbst von dieser frühen Phase distanziert, so Eilenberger, da sich die emotionale Natur von Aktivismus nicht mit dem Reflexionsbedürfnis der Philosophie verträge, eine Feststellung, die er auch Foucault und Feyerabend in ihrer späteren Schaffensphase attestiert.

Eine Feststellung, die so banal wie unumstößlich wirkt: Die emotionale Dimension, die Aktivismus oft begleitet, und die Objektivität als Grundsatz jeder Wissenschaft schließen sich gegenseitig aus. Es wäre jedoch eine verkürzte Schlussfolgerung, Wissenschaftler:innen grundsätzlich die Möglichkeit zur aktivistischen Betätigung abzusprechen, vielmehr muss ihre wissenschaftliche Arbeit von Objektivität geleitet sein. Die oft geäußerte Klage einer aktivistischen Vereinnahmung der Wissenschaft, die auch an Universitäten breit diskutiert wird, erweckt bei genauerer Betrachtung zumindest in Teilen den Eindruck einer künstlichen Diskursverschiebung. In der zunehmenden Wissenschaftsskepsis in den USA, aber auch in Europa, zeichnet sich eine Instrumentalisierung des Narrativs der aktivistischen Wissenschaft zur Delegitimierung der Wissenschaft per se ab. Disziplinen wie Gender Studies und Rassismuskforschung wird immer wieder die Sinnhaftigkeit abgesprochen, aber auch Bedrohungen wie der Klimawandel lassen sich durch eine gezielte Delegitimierung von Wissenschaft als nicht gesicherte Erkenntnisse darstellen, womit unmittelbare Konsequenzen für das politische Handeln einhergehen. Wenngleich auch Wissenschaft stets Objekt der kritischen Betrachtung sein sollte und keinen absoluten Wahrheitsanspruch erheben kann, wie Eilenberger unter Bezug auf Feyerabend betont, wäre auch eine Diskussion zum Umgang mit wachsendem Anti-Intellektualismus und Wissenschaftsskepsis an diesem Abend von Interesse gewesen. Eilenberger erwähnt die Vereinnahmung Feyerabends durch das rechtspopulistische Lager während der Corona-Pandemie, jedoch ohne das Thema zu vertiefen.

Eilenberger und Marmulla liefern im Laufe des Gesprächs zwar keine Lösungen für die angesprochenen Herausforderungen, aber Eilenberger erinnert gleich zu Beginn daran, dass das Ziel der Philosophie nicht darin besteht, alleingültige Antworten auf ihre Fragen zu finden. Die Idee, dass sie das berühmte „Todschlachargument“ finden wolle, sei für ihn eine irreführende und sogar gewalterzeugende Form des Nachdenkens über die Philosophie. Er wolle in seinen Büchern stattdessen ein „polyphones Philosophieren“ zeigen, dass Raum für mehrere Plausibilitäten lässt und die Leser:innen zum Mitdenken auffordert. Auch das ist ein Beitrag zu jener kritischen und aufgeklärten Diskurskultur, die ein wesentlicher Bestandteil jeder Demokratie ist. ●



Henning Marmulla (l.) moderierte den Abend

L'étoffe de l'artiste

IIII Loïc Millot

La galerie Modulab à Metz expose les gravures inspirées de textiles d'Irma Kalt

Ça commence par la fin. Sur la paroi reliant les deux salles de la galerie Modulab sont exposés des rebuts provenant de l'atelier de l'artiste Irma Kalt (née en 1987). Présente dès 2018 à la Luxembourg Art Week, l'artiste, formée à l'école des Beaux-Arts de Nantes, a tôt bourlingué à travers le monde (France, États-Unis, Chine, Thaïlande). Elle a conservé à chaque fois un fragment de ses productions antérieures, qu'elle a ensuite soigneusement rassemblé dans une boîte. Sont alors dévoilés sous forme d'installation toutes sortes de matériaux collectés depuis l'adolescence qui consignent la mémoire de l'artiste : carnets de dessins, chutes de tissus, essais chromatiques ou maquettes de drapeaux, comme celui qu'Irma Kalt a réalisé pour le Frac Bretagne et qui fait partie depuis de sa collection permanente. Toute recouverte de rebuts, la cimaise donne à voir un jardin de formes et de couleurs en même temps qu'elle révèle une part d'intimité créatrice. Ainsi la fin trouve un nouveau recommencement, dans un geste de recyclage où la mise en visibilité ne se limite pas au produit final. C'est par ailleurs un geste familier de la part de la galerie Modulab, dont le précédent artiste invité avait fait le choix d'exposer des sculptures composées d'éléments résiduels.

De part et d'autre de cet atelier que l'on entrevoit par les chutes, d'élégantes gravures sur bois attirent le regard. Majestueuses et minimales, toutes déclinent des motifs au bord de l'abstraction, mais dont les rayures trahissent un même modèle textile. On devine ce motif notamment grâce aux contorsions et plis que l'artiste décline au moyen de techniques renouvelées (pochoir, linogravures, gravure sur bois, papier peint, sérigraphie), produisant ainsi divers effets optiques et de textures à partir d'un même objet. Il y a la règle (la règle de mesure, mais aussi la méthodologie) qui prévaut au choix du motif, et il y a l'exception, le froissement, l'irrégularité, qui insufflent vie et mouvement à ses compositions géométriques. On songe, par extension, aux toiles d'Ode Bertrand, au côté de laquelle Irma Kalt a exposé dans ce même lieu son œuvre *Piscine* (2013), où l'ondulation de

« Dans notre famille, l'art est un langage commun »

Irma Kalt

l'eau fait vaciller la régularité du carrelage. Une structure en quadrillage que reprend Kalt pour la transposer, ailleurs dans l'exposition, sur deux gants qu'elle aura elle-même cousus en laine (*Main dans la main*, 2020). On pourrait y déceler une influence forgée au contact de la culture asiatique et des collectifs qu'elle aura fréquentés là-bas, comme en témoigne la ressemblance formelle avec la calligraphie. Irma Kalt ne parle-t-elle pas de ses œuvres à la fois comme d'« un geste et une forme d'écriture » ? Ce serait oublier enfin que le père d'Irma, Charles Kalt, est lui-même artiste et a signé certaines œuvres avec sa fille. Mais c'est davantage du côté de la mère, costumière à l'opéra du Rhin qui lui rapportait des morceaux d'étoffe, qu'il nous faut reconnaître la filiation la plus sûre. De là vient le goût d'Irma Kalt pour les couleurs, les matières textiles. « Dans notre famille, l'art est un langage commun », confirme l'artiste.

On admire le travail minutieux, obstiné où de grandes rayures s'élancent et se répondent par contraste sur des bois encrés. De fines rayures qui apparaissent par retran-

chement et servent, d'après l'artiste, « à marquer l'espace et à montrer le geste du tissu », tel qu'on le perçoit à travers deux sublimes pièces de la série *Étreinte* (2025) notamment. Sur les bois, l'artiste applique des couleurs unies qui ont la profondeur des épices, comme le bleu de Prusse, dont les tons oscillent entre le vert, le bleu et le noir, selon les variations de la lumière, ou encore, plus exceptionnellement, ce vibrant violet de Solferino dans lequel plonge le regard du spectateur (*Ruban*, 2021). Outre le plaisir sensuel qu'ils procurent, ces aplats de couleurs viennent rehausser les nervures du bois et opposer aux compositions rigoureusement géométriques de l'artiste leur propre figuration, libre et aléatoire. « J'aime l'idée de faire apparaître le dessin du bois, que je ne peux pas choisir et qu'on ne peut pas voir avant de l'encrer », confie Irma. Une façon d'intégrer l'aléa et de le révéler au sein du processus de création. Ajoutons que le bois offre au spectateur une qualité de présence que ne permet pas le papier, celui-ci étant habituellement recouvert d'un verre de protection.

Le parcours est ponctué de pièces de différents formats, où le motif textile demeure incontournable. Notons cependant la présence de deux pièces faisant place à l'écrit ; ce sont deux eaux fortes qui interpellent la place du spectateur : « Où es-tu », « Que fais-tu ? », y lit-on. Chacune de ces inscriptions donne l'impression d'avoir été fabriquée en tissus. Rappelons enfin que la galerie Modulab s'est engagée depuis dix ans dans l'édition d'art et qu'elle possède aujourd'hui une belle collection d'estampes. En témoigne le triptyque spécialement réalisé par Irma Kalt pour l'exposition, et qui en reprend le titre : *Oui, non, peut-être* (2025). Soit trois linogravures sur papier, tirées à 22 exemplaires et constituant une ultime variation à partir de la transcription de la matière textile. ●

Exposition *Oui, non, peut-être* d'Irma Kalt, jusqu'au 28 juin à la galerie Modulab, Metz



Vue de l'exposition



Scènes de la vie conjugale

IIII Karine Sitarz

Le TOL présente *Vidéo Club*, une comédie jubilatoire et mordante sur les couples qui perdurent

Le couple est au cœur de la nouvelle pièce du TOL, *Vidéo Club* (2023) du dramaturge français Sébastien Thiéry. Cette comédie à la fois drôle, incisive et sous tension est portée par un réjouissant duo, Olivier Foubert et Colette Kieffer, sous la direction rafraîchissante de Stéphane Robles (vu en 2024 dans *Times Square*), complice de Pauline Collet qui, elle, a conçu le spectacle.

Vidéo Club fait rire tout en scrutant le couple, ses non-dits, ses pas biaisés, ses mensonges. Il y est aussi question du regard des autres, de la protection de la vie privée ou encore de la (vidéo)surveillance à l'heure d'un déferlement d'images sur les réseaux sociaux et d'une intrusion de l'intelligence artificielle jusque dans la sphère privée. On ressort de bonne humeur, presque rassuré par la vie de couple qui se réinvente : « Ça se tente ? » dit Jean-Marc à la fin du spectacle avec en fond sonore le slow de Scorpions *Still Loving You*, la musique des débuts, qui revient.

L'auteur, le cinquantenaire Sébastien Thiéry est aussi comédien. Il est féru d'humour noir, de comédie traversée d'absurde, de fantas-

Stéphane Robles parvient habilement à orchestrer le ballet des personnages en un jeu de proximité et d'éloignement

tique. Régulièrement joué au TOL (*Qui est Monsieur Schmitt ?*, *L'Origine du monde*, *Comme s'il en pleuvait*), le voilà de retour avec un texte à la langue parlée plein de drôlerie (dans les mots, les situations), de légèreté-gravité, de dérision.

Un couple bien installé va être mis à nu. Ils ont cinquante ans chacun dont 25 ans passé ensemble, elle est dessinatrice de BD, lui publicitaire dans une grande agence. En cause, un mystérieux intrus, une caméra de vidéo-surveillance perchée sur une bibliothèque avec vue sur leur cuisine. La pièce commence dans cette salle et s'y jouera. Le plateau accueille une cuisine au design actuel, carrelage blanc, mobilier vert, électroménager gris et accessoires orange, où tout est bien à sa place.

C'est l'heure du dîner, Justine (Colette Kieffer) et Jean-Marc (Olivier Foubert) se retrouvent autour du repas qu'elle a préparé. Ce soir-là une dispute pointe, le ton monte. L'arrivée d'un étrange mail interrompt brusquement la discussion avec une vidéo. Ils sont filmés et en direct ! Ils trouvent et débranchent la webcam mais l'histoire se pimente. D'autres mails s'in-

vitent à table et au fil des jours des vidéos du passé s'affichent sur leurs écrans, reproduit sur le mur du fond pour les spectateurs.

L'heure est au grand déballage : la bouffe, le fric, l'addiction, la tromperie, les petits mensonges ou les menus larcins, tout est prétexte à une remise en cause. Et si l'on feint de chercher l'expéditeur, on se recentre bien vite sur le couple : confiance, devoir de vérité, amour, durabilité... tout vacille ! Chacun doute de l'autre, de lui-même, de ce qu'il est devenu. Une inquiétante étrangeté s'installe, les lumières changent vers le jaune orangé, les objets s'animent, les hallucinations gagnent du terrain.

Stéphane Robles parvient habilement à orchestrer le ballet des personnages en un jeu de proximité et d'éloignement. Il fait surgir le fantastique dans le réel et crée le nécessaire décalage entre la scène, la vidéo et le public. Dans sa mise en scène, il est accompagné par Manu Nourdin (lumières efficaces et précises), Joanie Rancier (scénographie inventive) et Justin Pleutin aux costumes et à la vidéo (essentielle et centrale dans le spectacle) et que l'on retrouve aussi sur scène.



Colette Kieffer et Olivier Foubert donnent vie à ce couple au bord de la crise de nerf

On applaudit surtout la belle performance de Colette Kieffer et d'Olivier Foubert qui donnent vie à un couple au bord de la chute. Dans un jeu énergique au plateau et avec une gestuelle bien huilée, entre routine et lâcher prise, avec des mouvements tantôt synchronisés, tantôt décalés, avec des regards explicites et des expressions marquées, ils donnent du relief au couple, tiennent en haleine le public et réussissent à le faire rire et à l'émouvoir. Pari réussi !

Vidéo Club de Sébastien Thiéry et Stéphane Robles, un spectacle drôle et décalé sur l'amour mais aussi sur le temps qui passe. À voir ! ●

Vidéo Club de Sébastien Thiéry. Avec : Olivier Foubert, Colette Kieffer, Justin Pleutin. Conception de mise en scène : Pauline Collet, direction d'acteurs et co-mise en scène : Stéphane Robles, scénographie : Joanie Rancier, costumes, vidéo, assistanat : Justin Pleutin, lumières : Manu Nourdin, conseil technique vidéo : Jonathan Christoph. Prochaines représentations les 4, 5, 6, 11, 12 et 13 juin à 20h au TOL. Informations et réservations : tol.lu

Assez !

IIII Paul Rauchs

Netanyahou n'est peut-être pas antisémite, mais il est sûrement le pire ennemi des Juifs. Si Hitler, de par son Crime et à son corps défendant, a « réussi » à rendre possible la création de l'État d'Israël, Netanyahou est en train de travailler à la disparition de ce pays. Ce qui serait une catastrophe. Si Hitler a, bien malgré lui, rendu leur judaïté à une diaspora sécularisée et, pour une bonne part, assimilée, Netanyahou se livre à l'érosion des valeurs juives, héritées du Livre. Et si je recours aujourd'hui, dès les premières lignes de mon billet, au point Godwin (qui veut que, tôt ou tard, toute discussion dérape vers le nazisme), c'est que les sbires de Bibi ont eux-mêmes cédé à la tentation de traiter de nazi l'adversaire. En accusant le Hamas d'employer les méthodes du Troisième Reich, certains ministres du gouvernement israélien ont fait preuve de négationnisme en banalisant ainsi l'horreur et l'unicité de la shoah.

Un autre mot se trouve aujourd'hui banalisé et vidé de sa spécificité, celui de génocide. L'assassinat par Tsahal de plus de 50 000 Gazaouis, dont une majorité de civils et d'enfants traqués jusque dans leurs écoles et hôpitaux, constituent, à n'en pas douter, des crimes de guerre voire un crime contre l'humanité, mais il n'en fait pas pour autant un génocide. Les victimes à Gaza ne sont pas éliminées parce qu'elles sont nées, comme ce fut le cas des Juifs sous Hitler ou des Arméniens sous les Turcs, mais parce qu'elles habitent. Parce qu'elles habitent une zone où règne le Hamas, un petit lopin de terre dont Netanyahou veut faire une colonie juive et Trump une Riviera. Et parce qu'elles sont aussi le corollaire d'une *Sippenhaft*, d'une responsabilité clanique qui ne veut pas dire son nom, sauf dans la bouche d'un Ben-Gvir ou d'un Smotrich,

Chassez votre
Premier ministre
plutôt que votre
voisin

ministres israéliens d'extrême-droite criminels d'un Premier ministre qui ne l'est pas moins.

Pour se maintenir au gouvernement et ne pas aller en prison, ce dernier a trouvé dans le Hamas un allié objectif dans son refus absolu de la paix. Pour sauver sa tête, il sacrifie les otages et son peuple. Tout en sacrifiant l'État de droit par le vote de lois discriminatoires contre la minorité arabe

et l'ignorance de jugements du troisième pouvoir. Le monopole du cœur que le peuple juif a gagné après l'Holocauste dans les chancelleries européennes et nord-américaines est en train de changer de camp, et les Occidentaux, indéfectibles alliés d'Israël, ne voient plus guère d'autre solution que de brandir des sanctions contre leur protégé en venant même à envisager, y compris les Allemands, un embargo d'armes. Car il est vrai que le peuple israélien continue à maintenir Bibi au pouvoir et à communier dans la haine (justifiée) du Hamas qu'il assimile cependant au peuple palestinien dans sa totalité. L'organisation terroriste devient ainsi une métonymie qui prend la partie pour le tout. Des consciences juives élèvent cependant (enfin !) leur voix contre le double massacre de Netanyahou. Elles ont fini par comprendre que la survie de leurs valeurs est liée à celle du peuple palestinien. Car dans cette terre, autrefois appelée sainte, deux frères en sémitisme sont en train de s'entretuer, un peu comme Polynice et Étéocle, les deux fils d'Œdipe. Se trouvera-t-il encore une Antigone pour les enterrer ? Et pour enterrer avec eux l'idée de deux nations dans une terre dont il serait triste qu'elle n'en porterait plus aucune.

Alors, mes sœurs et frères qui habitez entre Jourdain et Méditerranée, chassez votre Premier ministre plutôt que vos voisins, afin que les vers de Hiba Abu Nada, la poétesse palestinienne assassinée l'an dernier, ne se réalisent pas : « Et si un jour, ô Lumière / Toutes les galaxies / De tout l'univers / N'avaient plus de place pour nous. » Et que la diaspora juive, en se couchant le soir, ne communie pas dans la nostalgie de leur poète Heinrich Heine : Denk ich an Judäa in der Nacht / bin ich um den Schlaf gebracht. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Elauter Flibustieren

IIII Jacques Drescher

De Parquet enquêtéiert;
D'Pirate si geschockt.
Um Konto ass eng Saisie –
Wien huet dat da verbockt?

De Clement, dee verstoppt sech;
Soss hält en net de Bak.
En ass ganz vill op Reesen,
Well d'kascht jo och kee Wak.

Et wier am Fong näischt Neies;
Et géing just ëm eng App –
De Goergen an de Clement,
Déi schloen sech an d'Käpp.

Et grinst de Polidori
Am Läpp vum Arrivist.
Wien net méi wëllt Pirat sinn,
Gëtt Zalonszozialist.



Konwitschny, antithétique à Chéreau

IIII Lucien Kayser

Un *Crépuscule* à Stuttgart au tournant du siècle, une *Tétralogie* entière à Dortmund ce mois-ci, pour porter au plus haut la mise en scène d’opéra

Il aura fallu attendre près de cinquante ans, un demi-siècle, pas moins, non pas pour oublier Patrice Chéreau et son *Ring*, il a été depuis un point d’ancrage, la référence, mais pour avoir de quoi lui opposer une interprétation d’une même emprise émotionnelle, intellectuelle. Antithétique, bien sûr, les temps ont changé, et les parcours des deux metteurs en scène n’ont pas été les mêmes. Qu’il y ait en plus de les opposer de quoi les rapprocher, n’en est que plus gratifiant. On concédera que d’autres *Tétralogies* ont eu leurs avantages, mais il s’agit ici de considérer l’œuvre de Wagner dans sa narration entière, tout aussi fissurée qu’elle puisse être, de connaître une patte de créateur scénique, en accord ou même en symbiose avec l’interprétation orchestrale et vocale.

Chéreau, est-il besoin d’y revenir, c’était les années 1970, un moment d’effervescence, d’élan, et sur la scène de Bayreuth, l’opéra de se rapprocher de la vie, d’en prendre les accents, d’en rendre les émotions. Non, Chéreau na pas aboli le mythe (cela s’était fait dans l’abstraction), il l’avait remis et fait ressortir du réel. D’une réalité, en gros, qui avait mené des débuts de la modernité (dix-huitième siècle) à l’époque contemporaine. Depuis, les metteurs en scène sont carrément allés dans le sens d’une démystification radicale, d’une démythification. Les héros wagnériens se retrouvent dans nos maisons, nos appartements, et leur univers rejoint la plupart du temps les préoccupations (politiques) du moment.

Peter Konwitschny, lui, n’échappe pas à pareille actualisation, mais son *Or du Rhin* la dépasse, la transcende, avec un large geste qui va de l’âge de pierre à celui de l’ordinateur et de l’atome. Ce n’est pas là exactement que se situe, avec la grande expérience d’un octogénaire, l’art de notre homme. Il partage avec Chéreau la conduite la plus exacte des chanteurs, avec une investigation on ne peut plus pointue des sentiments, des comportements, de la façon dont ils peuvent basculer ; et plus largement, des êtres humains, des hommes et des femmes, les uns en face des autres. Une précision extrême, beaucoup de délicatesse, peut-être même une sorte d’effroi, comme si pour les Sieglinde et Siegmund, Sie-

gfried et Brünnhilde, Konwitschny hésitait à aller jusqu’aux ébats amoureux. Aux deux rideaux qui tombent, les couples s’en vont la main dans la main, les derniers à reculons même.

Ce serait trop de qualifier Konwitschny de féministe prématuré, dès son *Crépuscule* qui a clos le *Ring* de Stuttgart (quatre metteurs en scène différents), devenu lui aussi légendaire. Et pourtant, Brünnhilde invite les hommes, à la fin, de quitter les lieux ; elle reste seule, dans sa robe rouge, femme qui maintenant a compris, pour son chant avec qu’elle ne s’élance dans le feu... et le reste appartient à la musique, ou encore aux didascalies de Wagner qui défilent sur l’écran. Chéreau y avait mis une foule le gens atterrés, le regard tourné vers le public. Côté féministe toujours, Konwitschny fait saisir l’épée dans la *Walkyrie* à Sieglinde, placée en hauteur, les deux étaient monté sur une échelle, mais Siegmund n’avait pas réussi à l’attraper, à elle, de dompter l’épée qui s’était refusée.

Il y a tous ces détails qui touchent, qui font réfléchir. Tant d’autres. Il y a les images qui sont autant de trouvailles, comme les conteneurs

dans *Siegfried*, celui du repaire de Fafner, géant bon vivant dans un chez soi et une baignoire tous deux en or. Comme le standing qui change quand on passe de la cuisine de chez Hunding à celle où Fricka n’aura guère de mal à retourner Wotan dans son engagement pour Siegmund, au grand dam de Brünnhilde avec laquelle il s’est amusé juste avant à batifoler. Elles font de même, ces Walkyries, une fois descendues de leur monture, et les têtes des chevaux dépassent à peine le haut d’un fossé, et se mettent à jouer comme s’il s’agissait de ballons, avec les poupées des cadavres ramenées, en se les jetant les unes aux autres. On n’en finirait pas de décrire d’autres scènes au long des soirées, tout aussi évocatrices.

Retour au dénouement de la *Tétralogie*. Chéreau avait peut-être mis un peu d’espoir dans cette humanité de part de d’autre de la fosse. Konwitschny a fait donc évacuer la scène de tout le personnel, il ne reste que Brünnhilde. D’autres indices font supposer qu’il tendrait vers un pessimisme qui siérait en plus à notre époque. Et dans *l’Or du Rhin*, il semble bien que les êtres humains n’ont rien strictement rien appris depuis les temps tellement reculés. Quant aux

dieux (ils ne l’ont guère été), c’est désespérant aussi, au lieu de rejoindre Walhall sur le trajet d’un arc-en-ciel, les voici repliés dans un fauteuil roulant sous la garde des filles du Rhin mutées en infirmières gériatriques. Sans perspective, comme cet amas d’or qui n’est qu’une somme de têtes de fusée alignées. Mais si pessimisme il y a, celui de Konwitschny est d’humeur enjouée, si souvent, et une disposition moqueuse ne fait pas défaut non plus.

Cela dit, une belle gravité prédomine. Elle tient à l’attention absolue à la musique, quel rare bonheur dans ces instants où, côtés cour et jardin, à l’avant-scène, six harpistes sont ainsi mises en honneur pour accompagner l’orchestre (sous la direction de Gabriel Feltz) et les excellents chanteurs (pardon, de ne pas donner leurs noms, trop nombreux). Finissons quand même sur une note de fantaisie si rare, et tellement intelligible, quand le corniste solo rejoint Siegfried sur la scène, et les deux de se mettre à jongler et jouer de leurs instruments. Konwitschny, ses quatre scénographes, Feltz, les musiciens, les chanteurs, tous ensemble pour une *Tétralogie* dont le souvenir sera durable. ●

Le corniste (Jan Golebiowski) et Siegfried (Daniel Frank) batifolant



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.
Sur papier et en digital.
1 euro pendant un mois.
Faites le test.

yren@land.lu
(+352) 48 57 57 . 1



S

T

|

L

Un tremplin pour le look urbain

IIII Yolène Le Bras

Quand Thibea Salvi était encore adolescent, la mode, c'était le skate. Et, à l'époque déjà, le Luxembourgeois voulait que son style sorte du lot. Après une scolarité au Lycée Schuman et un diplôme de fin d'études en sciences économiques, celui qui veut devenir *event manager* poursuit avec un Bachelor à l'ICN Business School de Nancy. En octobre 2019, Thibea et son grand-frère Gautier, alors étudiant en arts plastiques, il lancent leur propre marque de vêtements streetwear : Gauto & Bro.

Leurs premiers modèles s'inspirent des dessins que Gautier a réalisés en classe mais, devant le manque d'intérêt du public, les deux frères se tournent vers des designs plus accessibles. Utilisant la technique du bitmap, une image formée de rangées de pixels, Gautier retravaille les illustrations qu'il trouve sur Internet. De son côté, Thibea gère les collaborations avec quelques artistes et le développement commercial. « On glané des projets à droite à gauche : en France, au Luxembourg, en Belgique, en Suisse et un peu aux États-Unis pour trouver des vendeurs », se remémore le jeune homme. Mais, sur plus de 200 boutiques contactées, les frères Salvi ne reçoivent que trois réponses positives. Chez celles qui leur ont fait confiance, comme La Consigne Store à Strasbourg, leurs produits sont ceux qui se vendent le mieux. « Je me suis alors dit qu'il y avait un réel décalage entre la créativité des petites marques et leur manque de visibilité auprès des grandes enseignes », témoigne le jeune entrepreneur.

En janvier 2024, alors qu'il suit un master à Paris, sa décision est prise. Plutôt que de courir constamment après les grandes enseignes, Thibea Salvi va ouvrir sa propre boutique, avec son propre concept. Cela s'appelle Émergence puisqu'il veut promouvoir des créateurs émergents. Durant trois mois, ses professeurs l'accompagnent sur la partie administrative et

le business plan. Thibea est particulièrement reconnaissant envers celui qui l'a questionné sur sa phase de test... à laquelle il n'avait pas pensé. « Au début, on veut tout faire trop vite mais ce professeur m'a appris à me limiter, à mettre mes grandes ambitions sur pause », s'amuse-t-il. En plus de son frère et de ses enseignants, le Luxembourgeois a aussi pu compter sur l'aide de sa copine pour la communication et sur le soutien de ses parents. En avril 2024, tous sont présents dans le dixième arrondissement de Paris pour l'ouverture de la première boutique éphémère. Les défilés, les showcases et les shootings s'enchaînent et Émergence met d'abord vingt puis quarante marques en avant. Mais les loyers sont chers et Thibea n'envise pas de rester à Paris. Il ferme et cherche une deuxième destination: Ce sera à Belval, l'hiver dernier.

Enfin, la troisième vague d'Émergence a trouvé sa place dans un des pop-up du centre-ville de Luxembourg. Sur le modèle de la première expérience, les événements ne manquent pas et Émergence, grâce à Instagram et aux médias parisiens qui l'avaient repéré, a déjà attiré plus d'une vingtaine de labels indépendants. Si la plupart sont français, Thibea compte bien s'exporter dans le reste de l'Europe. Avec enthousiasme, il révèle les histoires à l'origine de chaque marque : Softhéra, dont le nom combine la puissance de la déesse Héra à la douceur et propose des vêtements réversibles ; Amber & Key, un collectif de onze créateurs passionnés de cinéma dont chaque collection est imaginée autour d'un film comme *Eyes Wide Shut*, *Fight Club* ou *Taxi Driver* ; Wave of Art, avec des pièces conçues autour des cinq sens, ou encore La patte de l'ours brun (LPOB), renvoyant à la carrure de son créateur qui avait des difficultés à trouver des vêtements à sa taille, avec une offre de vêtements au-delà des mesures standards, fabriqués à partir de chutes de tissus de maisons de luxe.

Avec des prix allant de trente à 400 euros, Thibea reçoit autant des lycéens qui cherchent à se démarquer – et avec un certain budget ! – que des cadres quadragénaires en quête de streetwear plus pointu que les collections Nike. D'après le gérant d'Émergence, la mode urbaine se standardise et devient ennuyeuse. « Au Luxembourg on est un peu en retard sur la mode mais à Paris je vois que les gens essaient de se différencier avec des marques indépendantes », se réjouit-t-il néanmoins. Le samedi 7 juin, pour fêter les quatre premiers mois d'Émergence à Luxembourg-Ville, plusieurs défilés et showcases sont attendus. Thibea Salvi, qui a su trouver un juste équilibre entre ses deux domaines de prédilection, la mode et le business, tient à préciser que cinq euros de réduction seront accordés en échange de Pringles saveur crème et oignons, ses préférés. Ou l'art de faire des affaires. ●

land

30.05.2025



crédit photo

Place aux créateurs émergents

DIE INITIATIVE

Deelen



Ein Hochdruckreiniger, Sportartikel, ein faltbares Babybett, ein Fender-Verstärker und ein Teleskop – das sind einige der Gegenstände, die man über

deelen.lu kaufen oder ausleihen kann. Die Plattform wurde am vergangenen Donnerstag online geschaltet. Ihre Initiatorin Bharti Sharma erläuterte während einer Pressekonferenz, dass die Peer-to-Peer-Plattform den Einwohner/innen Luxemburgs die Möglichkeit geben solle, ein kleines Einkommen durch Gegenstände zu generieren, die sie nur selten nutzen – wie *Chronicle* berichtete. Darüber hinaus sei die Plattform so konzipiert, dass sie einen „verantwortungsvollen Konsum fördert“ und „Gegenständen, die nicht regelmäßig verwendet werden,

neues Leben einhaucht“. *Deelen.lu* ist als sichere Tausch- und Mietbörse konzipiert: Sie bietet eine Zwei-Faktor-Authentifizierung sowie Transaktionsschutz. Die Mietgegenstände werden im Voraus bezahlt, das Geld jedoch erst bei korrekter Rückgabe freigegeben. Die Idee für die Plattform kam Sharma, als ihre Familie aus Südfrankreich zu Besuch war: „Da brauchte ich plötzlich mehr Stühle, mehr Sachen.“ Warum also nicht den Gebrauch solcher Dinge temporär ermöglichen? Bei der Pressekonferenz war auch Sahil Goel, Präsident der

Indischen Vereinigung Luxemburg (IAL), anwesend; sein Verein hat die Entwicklung der Plattform unterstützt. SM

L'ENDROIT

Chez Doudou

La cheffe Marie Doumbè s'est fait un nom avec son restaurant Chez Doudou à Pétange. Elle vient tout juste de poser ses casseroles à Luxembourg, place Dargent, dans les anciens locaux du Saporì. Les lieux ont

radicalement changé : murs abattus, atmosphère épurée. L'intégration d'une grande cuisine ouverte permet un contact plus direct avec les clients. Mais les effluves de cuisson font aussi partie de l'expérience... Originaire du Cameroun, la cheffe revendique une cuisine « afro-européenne ». Patate douce, gingembre, banane plantain, ananas et épices marquent cette influence. Ces produits pourraient avoir plus de visibilité avec des recettes plus originales. Le midi, le menu de la semaine est proposé à 30 euros À la carte, certains plats font

grimper l'addition. Le service, lui, cherche encore ses repères. Un peu de temps ne sera pas de trop pour que la maison trouve son rythme. FC



PRINTED IN LUXEMBOURG